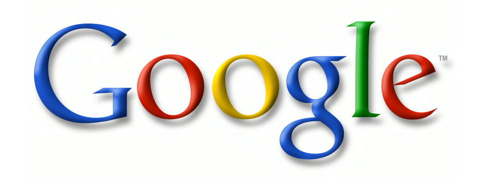

Google




U
K GENT



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C[ie]
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

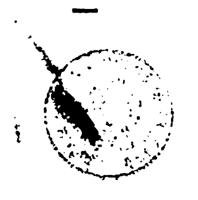
DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1858



PARIS
AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS DU LOUVRE
ET CHEZ M. DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
QUAI DES AUGUSTINS, 13



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1858.

Président,	MM. DE NIEUWERKERKE.
Premier Vice-Président,	HUILLARD-BREHOLLES.
Deuxième Vice-Président,	J. MARION.
Secrétaire,	MARIETTE.
Secrétaire adjoint,	COCHERIS.
Trésorier,	DE LA MARE.
Bibliothécaire-archiviste,	DE MONTAIGLON.

Commission des impressions.

MM. RENIER.
MICHELANT.
BOURQUELOT.

Commission des fonds.

MM. E. GRÉSY.
A. MAURY.
VALLET DE VIRIVILLE.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES,

Au 15 avril 1858.

MM.

1. Guizot G. C. ✠, membre de l'Institut (Académies française, des inscriptions et belles-lettres et des sciences morales et politiques), rue de la Ville-l'Évêque, 8 (1828).
2. Taillandier ✠, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, 8 (1848).
3. Martonne (G. M. de) ✠, ancien magistrat, rue de Bagneux, 13, et à la Vallée-Guyon, près Vendôme (1853).
4. Breton (Ernest), rue Richer, 10 (1854).
5. Nieuwerkerke (comte de) C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur général des musées impériaux, intendant des beaux-arts de la maison de l'Empereur, au palais du Louvre (1854).
6. Leber ✠, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, rue des Pensées, 8 (1854).
7. Bernard (Auguste), rue Lepelletier, 25 (1856).
8. Maury (Alfred) ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de Seine, au pavillon du palais de l'Institut (14 avril 1858).
9. . . . .
10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS,

Au 15 avril 1858.

MM.

1. Beaulieu (Dugas de) ✵, rue du Cherche-Midi, 13 (9 mars 1832).

2. Villegille (Arthur Nouail de La) ✵, secrétaire du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de Seine, 31 (29 novembre 1836).

3. Longpérier (Adrien Prévost de) ✵, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiques du Musée du Louvre, rue de Londres, 50 (9 avril 1838).

4. Escalopier (comte Charles de L') ✵, conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal, rue Vanneau, 20 (9 mars 1839).

5. Labat (Eugène) ✵, chef des archives à la préfecture de police, rue de Grenelle-St-Germain, 58 (9 janvier 1840).

6. Bourquelot (Félix), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, rue du Helder, 12 (9 juin 1841).

7. Lacabane (Léon) ✵, directeur de l'École impériale des chartes, conservateur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, avenue Sainte-Marie, 24 (9 juin 1841).

8. Teulet (Alexandre) ✵, archiviste aux archives de l'Empire, auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Saint-André-des-Arcs, 60 (9 juin 1842).

MM.

9. Bataillard (Charles), avocat à la Cour impériale de Paris, rue du Sentier, 24 (9 août 1842).

10. Vincent (Alexandre-Joseph-Hidulphe) ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Jacques, 236 (9 novembre 1842).

11. Marion (Jules), archiviste-paléographe, membre de la commission des archives près le ministère de l'intérieur, rue Godot-de-Mauroy, 39 (9 février 1843).

12. Gaucheraud (Hippolyte), rue de Grenelle-Saint-Germain, 51 (9 février 1843).

13. Chabaille (P.), correcteur attaché au comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue de l'Est, 35 (9 mars 1843).

14. Saussaye (Louis de La) O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, recteur de l'Académie de Lyon, rue de l'Université, 34 (9 mars 1843).

15. Lenormant (Charles) ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque impériale, professeur au Collége de France, rue Madame, 34 (9 mai 1845).

16. Le Bas (Philippe) ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la Bibliothèque de la Sorbonne, maître de conférences à l'École normale, à la Sorbonne (9 mai 1845).

17. Quicherat (Jules) ✠, professeur à l'École impériale des chartes, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Voltaire, 9 (9 mai 1845).

MM.

18. Renier (Léon) ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, bibliothécaire à la Sorbonne, rue de Beaune, 20 (9 mai 1845).

19. Grésy (Eugène), rue de la Chaussée-d'Antin, 49 bis (9 mars 1846).

20. Mauvras, professeur au collége Rollin, rue des Postes, 42 (29 mars 1849).

21. Villot (Frédéric) ✠, conservateur des peintures des Musées impériaux, rue de la Ferme des Mathurins, 26 (10 décembre 1849).

22. Kœnigswarter (Louis) ✠, docteur en droit, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue Saint-Georges, 43 (10 décembre 1849).

23. La Mare (A. H. A. de) O. ✠, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue Basse-Saint-Pierre, 36 (19 avril 1850).

24. Favé (Ildefonse) ✠, lieutenant-colonel d'artillerie, professeur à l'École polytechnique, officier d'ordonnance de l'Empereur, rue des Beaux-Arts, 10 (9 août 1850).

25. Montaiglon (Anatole de Courde de), archiviste-paléographe, employé à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (10 février 1851).

26. Rougé (vicomte Emmanuel de) ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller d'État, conservateur honoraire des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, rue de Babylone, 53 (10 mars 1851).

27. Brunet de Presle (Wladimir) ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Taranne, 25 (9 avril 1851).

MM.

28. Vinet (Ernest), auxiliaire de l'Institut (Académie des beaux-arts), rue Hauteville, 41 (9 avril 1851).

29. Huillard-Bréholles (Alphonse) ✠, archiviste aux archives de l'Empire, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue Saint-Honoré, 362 (9 avril 1851).

30. Lasteyrie (Ferdinand de), rue du Bac, 32 (9 avril 1851).

31. Bordier (Henri), auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue d'Amsterdam, 6 (9 avril 1851).

32. Renan (Ernest), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Casimir-Perrier, 27 (9 avril 1851).

33. Nicard (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).

34. Saulcy (F. de) O. ✠, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, rue du Cirque, 5 (6 juin 1851).

35. Michelant, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, rue Percier, 6 (19 décembre 1853).

36. Waddington (William-Henri), rue Fortin, 14 (19 décembre 1853).

37. Beulé (Ernest) ✠, ancien membre de l'École d'Athènes, membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, professeur d'archéologie à la Bibliothèque impériale, rue Miromesnil, 19 (9 mai 1854).

38. Devéria (Théodule), attaché au Musée égyptien du Louvre, quai de Béthune, 36 (8 novembre 1854).

39. Cocheris (Hippolyte), archiviste-paléographe, biblio-

MM.

thécaire à la Bibliothèque Mazarine, rue Saint-Jacques, 161 (8 novembre 1854).

40. Delisle (Léopold), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, place La Fayette, 20 (9 juillet 1855).

41. Vallet de Viriville (Auguste), professeur adjoint à l'École impériale des chartes, boulevard Beaumarchais, 96 (9 décembre 1855).

42. Mariette (Auguste) ✵, conservateur adjoint des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, rue de Constantine, 24 (9 janvier 1856).

43. Deloche (Jules-Edmond-Maximin) ✵, chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, rue Montholon, 14 (16 avril 1856).

44. Des Vergers (Marie-Joseph-Adolphe-Noël) ✵, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Jacob, 54 (4 février 1857).

45. . . . .

LISTE
DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS
NATIONAUX ET ÉTRANGERS.

Associés correspondants nationaux.

Ain.

MM.

Sirand (Alexandre), juge au tribunal de première instance, à Bourg (9 avril 1846).

Aisne.

Pécheur (l'abbé), à Fontenoy, près Soissons (4 mars 1857).

Bouches-du-Rhône.

Rouard ✻, conservateur de la Bibliothèque de la ville, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Aix (9 novembre 1834).

Calvados.

Lemaistre, à Saint-Martin de la Lieue, près Lisieux (9 février 1821).

Caumont (de) O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Caen (9 mars 1826).

Charente-Inférieure.

Dubois ✻, an ien recteur, à la Rochelle (19 décembre 1840).

Creuse.

Dugenest, à Guéret (9 décembre 1837).

Dordogne.

MM.

Merlhiac (Gilibert de), ancien officier de marine, à la Treille, commune de la Feuillade (9 novembre 1829).

Dessalles (Léon), correspondant du ministère de l'instruction publique, au Bugue, et à Paris, rue Amelot, 46 (29 mars 1851).

Eure.

Le Prévost (Auguste) O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Saint-Martin du Tilleul, et à Paris, rue Jacob, 44 (19 février 1820).

Eure-et-Loir.

Doublet de Boisthibault ✻, avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Chartres (19 février 1829).

Boisvillette (Guérineau de) ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Chartres (29 avril 1835).

Roussel, dit Roux, ancien professeur de rhétorique, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Chartres (9 décembre 1843).

Gard.

Pelet (Auguste) ✻, inspecteur des monuments historiques du département et conservateur du Musée, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nîmes (19 mars 1831).

Garonne (Haute-).

Cartier (Étienne), à Toulouse (9 décembre 1853).

Gironde.

Moulins (Charles des), à Bordeaux (29 août 1851).

Brunet (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

Hérault.

MM.

Renouvier (Jules), à Montpellier (29 juin 1838).

Ricard (Adolphe), à Montpellier (9 octobre 1852).

Indre-et-Loire.

Jeuffrain (André), à Tours (19 août 1833).

Cartier ✠, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Amboise (29 avril 1834).

Isère.

Pilot, archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

Jura.

Monnier (Désiré), correspondant du ministère de l'instruction publique, conservateur du Musée, à Lons-le-Saulnier (9 juin 1821).

Loir-et-Cher.

Duplessis, à Loches.

Loire (Haute-).

Aymard, correspondant du ministère de l'instruction publique, archiviste du département, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Loire-Inférieure.

Cailliaud (Frédéric) ✠, conservateur du Muséum, à Nantes (29 mai 1830).

Bizeul, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Blain (19 août 1841).

Girardot (baron de) ✠, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, secrétaire général de la préfecture, à Nantes (9 avril 1847).

Guéraud (Armand), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nantes (10 janvier 1853).

Loiret.

MM.

Vergnaud-Romagnési, à Orléans (9 juin 1826).

Mantellier, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Orléans (10 février 1845).

Lot-et-Garonne.

Barrère (l'abbé), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Agen (9 janvier 1851).

Marne.

Duquenelle, à Reims (9 janvier 1856).

Marne (Haute-).

Pistollet de Saint-Ferjeux, à Langres (10 avril 1837).

Meurthe.

Guillaume (l'abbé), chanoine honoraire, à Nancy (10 avril 1843).

Beaupré, conseiller à la cour impériale, à Nancy (9 avril 1844).

Lepage (H.), archiviste du dép., correspondant du ministère de l'instruction publique, à Nancy (9 janvier 1845).

Digot (A.), avocat, à Nancy (18 janvier 1846).

Meuse.

Dumont, substitut du procureur impérial, à Saint-Mihiel (20 juillet 1844).

Widrange (comte de), à Bar-le-Duc (9 juin 1855).

Moselle.

Attel de Luttanges (d'), à Metz (9 mars 1829).

Dufresne, conseiller de préfecture, à Metz (19 juin 1841).

MM.

Simon (Victor) ✻, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Metz (9 novembre 1841).

Robert (Charles) ✻, sous-intendant militaire, à Metz, et à Paris, à l'École militaire (9 mai 1848).

Boulangé, ingénieur des ponts et chaussées, à Metz (9 février 1853).

Nord.

Le Glay ✻, archiviste du département, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Lille (9 octobre 1824).

Coussemaker (Edmond de) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Dunkerque (19 mai 1851).

Godefroy-Ménilglaise (marquis de) ✻, à Lille, et à Paris, rue Vanneau, 24 (9 mai 1855).

Oise.

Colson (le docteur) ✻, à Noyon (9 juillet 1852).

Longpérier-Grimoard (Alfred de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Peigné-Delacourt ✻, à Ourscamp, près Carlepont, et à Paris, rue de Cléry, 23 (16 avril 1856).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis), ingénieur des ponts et chaussées, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Saint-Omer (19 février 1839).

Héricourt (comte Achmet d') ✻, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Arras (9 décembre 1846).

Vandrival (l'abbé), à Arras (9 janvier 1854).

Puy-de-Dôme.

MM.

Bouillet (J. B.) ✠, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Clermont-Ferrand (19 mars 1836).

Pyrénées (Basses-).

Lagrèze (Bascle de) ✠, conseiller à la cour impériale, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Pau (9 août 1847).

Rhin (Bas-).

Levrault (Louis), receveur des contributions directes, à Obernay (9 décembre 1843).

Matter (Jacques) O. ✠, ancien inspecteur général de l'Université, à Bergheim, au Charac, par Wasselonne (9 mai 1851).

Rhin (Haut-).

Barthélemy (Anatole de), sous-préfet, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Belfort (9 mai 1846).

Rhône.

Rey (Étienne), peintre et architecte, à Lyon (9 mars 1834).

Saône-et-Loire.

Fouque (Victor), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Châlon-sur-Saône (9 avril 1853).

Chabas, à Châlon-sur-Saône (9 juillet 1856).

Seine-Inférieure.

Delaquerrière, à Rouen (29 mars 1823).

Cochet (l'abbé) ✠, membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Dieppe (9 août 1853).

Seine-et-Oise.

MM.

BOUCHITTÉ (H.) ✠, ancien recteur, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Versailles (9 novembre 1842).

MICHEL (Emmanuel) ✠, ancien conseiller à la cour impériale de Metz, à Versailles (19 mai 1846).

MOUTIÉ (Auguste), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rambouillet (9 mars 1849).

CHENNEVIÈRES-POINTEL (Ph. DE) ✠, inspecteur des Musées des départements, chargé des expositions, à Versailles (9 avril 1854).

Somme.

DUSEVEL (H.), membre non résidant du comité des travaux historiques et des sociétés savantes, à Amiens (9 janvier 1831).

GARNIER (Jean), correspondant du ministère de l'instruction publique, bibliothécaire de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

Tarn.

CLAUSADE (Gustave DE), avocat, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Rabastens (9 juin 1847).

CROZES (Hippolyte), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Albi (9 avril 1851).

Tarn-et-Garonne.

CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron) O. ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Castel-Sarrasin (9 mars 1808).

MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

MARY-LAFON, à Montauban (9 mars 1853).

Vendée.

FILLON (Benjamin), à Fontenay (10 décembre 1849).

Vienne.

MM.

Lecointre-Dupont (G.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine honoraire, à Poitiers (9 janvier 1851).

Vienne (Haute-).

Ardant (Maurice), archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Limoges (9 février 1838).

Yonne.

Benoît ✠, procureur impérial, à Auxerre (9 août 1845).

Salmon (Philippe), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Cerisiers, près Sens et à Paris, rue de Lyon, 1 (9 mai 1855).

Algérie.

André, à Oran (30 septembre 1829).

Leclerc (Lucien), médecin militaire, à Fort-Napoléon (20 novembre 1851).

Associés correspondants nationaux, résidant à l'étranger.

Bade (Grand-duché de).

With ✠, agent consulaire de France, à Manheim (9 juillet 1851).

Espagne.

Tiran (Melchior) ✠, consul de France et chancelier de l'ambassade de France, à Madrid (29 décembre 1845).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

MM.

Ellis (Sir Henry), ancien directeur du Musée britannique, à Londres (19 décembre 1829).

Akerman (John-Yonge), secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (19 novembre 1841).

Halliwel (James Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

Birch (Samuel), conservateur adjoint des antiques au Musée britannique, à Londres (9 décembre 1850).

Roach Smith (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 avril 1851).

Wright (Thomas), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Londres (9 janvier 1852).

Petrie (G.), membre de l'Académie royale d'Irlande, à Dublin (10 janvier 1853).

Collingwood Bruce (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

Loftus, à Ettrick, en Écosse (4 novembre 1857).

Autriche.

Wolf (Ferdinand), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), l'un des directeurs de la Bibliothèque impériale, à Vienne (9 janvier 1834).

Arneth (J.), membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Vienne, conservateur des médailles du cabinet impérial, à Vienne (9 janvier 1852).

Bavière.

Thiersch, membre de l'Académie des sciences de Bavière, à Munich (9 janvier 1852).

Belgique.

MM.

MARCHAL ✠, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles (9 avril 1836).

SCHAYES, membre de l'Académie de Belgique, conservateur des antiques aux archives, à Bruxelles (9 mars 1842).

VAN DER MEERSCH, archiviste de la Flandre, à Gand (9 mars 1845).

ROULEZ (J.) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, professeur d'archéologie à l'Université de Gand, à Gand (19 mai 1846).

WITTE (J. DE) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers; à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52 (19 mai 1846).

CHALON (Renier), correspondant de l'Académie de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

POLAIN (Matthieu-Lambert) ✠, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, administrateur de l'université de Liége, à Liége (9 mai 1853).

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

Danemark.

RAFN, secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague (9 décembre 1829).

WORSAAE, inspecteur des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

MULLER, inspecteur du cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Espagne.

CASTELLANOS DE LOSADA (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, conservateur des médailles de la Bibliothèque nationale, à Madrid (9 avril 1851).

MM.

Delgado (Antonio), membre de l'Académie royale de l'histoire, et conservateur des antiques de cette compagnie, à Madrid (9 janvier 1852).

États-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), à Boston (9 juillet 1851).

Francfort.

Dieffenbach (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre des affaires étrangères du royaume de Grèce, à Athènes (19 octobre 1849).

Hollande.

Janssen, conservateur du Musée d'antiquités, à Leyde (10 décembre 1849).

Wall (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Italie.

Cibrario ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre de l'Académie royale, à Turin (20 août 1832).

Gazzera (Costanzo), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Turin, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Turin (25 mars 1838).

Morbio (le comte Charles), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Milan (9 mars 1839).

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Quaranta (Bernard) ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Naples, à Naples (10 décembre 1849).

MM.

San-Giorgio-Spinelli (le prince), président de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

Fusco (Joseph-Marie), membre de l'Académie Ercolanese, à Naples (9 décembre 1850).

Cavedoni (l'abbé), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du cabinet grand-ducal des médailles, à Modène (9 décembre 1850).

Marchi (le P. Joseph), membre de la commission des antiquités chrétiennes, et du collége philologique de l'université, professeur au collége romain, à Rome (9 janvier 1852).

Rossi (le chevalier J. B. de), interprète des manuscrits à la bibliothèque du Vatican, membre de la commission des antiquités chrétiennes, et du collége philologique de l'université, à Rome (10 janvier 1853).

Garucci (le P.), membre de l'Académie Ercolanese, à Rome (9 juillet 1854).

Minervini (Giulio), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Naples (9 août 1854).

Luxembourg (grand-duché de).

Namur (A.), à Luxembourg (29 août 1850).

Portugal.

Macedo (le conseiller commandeur de), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

Prusse.

Gerhard (Édouard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 décembre 1850).

MM.

Panofka (Théodore), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 décembre 1850).

Friedlaender (Julius), à Berlin (9 décembre 1850).

Zumpt (A. W.), à Berlin (9 janvier 1852).

Mommsen (Théodore), membre de l'Académie de Berlin, à Berlin (9 janvier 1852).

Russie.

Labanoff (le prince A. de), à Saint-Pétersbourg (9 février 1827).

Koehne (de), à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

Bartholomei (de), membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg (9 décembre 1850).

Sabatier, membre de l'Académie impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg (29 août 1851).

Ouwaroff (le comte), ancien ministre de l'Instruction publique, à Moscou (4 novembre 1857).

Saxe.

Jahn (Otto), à Dresde (10 janvier 1853).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Troyon, à Bel-Air près Cheseaux, canton de Vaud (10 décembre 1849).

Vulliemin (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

Schneller, à Lucerne (1er juillet 1857).

Wurtemberg.

Warnkoenig, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur de droit à l'université, à Tubingue (9 août 1834).

LISTE
DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Avec lesquelles la compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut impérial de France.

AISNE, *Saint-Quentin*. Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture.

AUBE, *Troyes*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.

— Académie de Caen.

— *Bayeux*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

CHER, *Bourges*. Société Historique du Cher.

CORRÈZE, *Tulle*. Société Historique et Littéraire du Bas-Limousin.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des Sciences naturelles et d'Antiquités de la Creuse.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des Monuments Historiques de la Gironde.

HÉRAULT, *Montpellier*. Société Archéologique de Montpellier.

— *Béziers*. Société Archéologique de Béziers.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société Archéologique.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce.

LOIRET, *Orléans*. Société Archéologique de l'Orléanais.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des Sciences et des Lettres.

MARNE, *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société Historique et Archéologique.

MEURTHE, *Nancy*. Académie Stanislas.

MOSELLE, *Metz*. Académie des Sciences, Lettres et Arts.

NORD, *Lille*. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.

— *Cambrai*. Société d'Émulation.

— *Douai*. Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise.

OISE, *Beauvais*. Athénée du Beauvoisis.

PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

RHÔNE, *Lyon*. Académie de Lyon.

SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.

SEINE, *Paris*. Société de l'Histoire de France. — Institut Historique. — Société Philotechnique.

SEINE-ET-OISE, *Rambouillet*. Société archéologique.

— *Versailles*. Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie de Rouen.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de Statistique du département des Deux-Sèvres.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.—Académie du département de la Somme.

VAR, *Toulon*. Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.

VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société Archéologique et Historique du Limousin.

VOSGES, *Épinal*. Société d'Émulation du département des Vosges.

YONNE, *Auxerre*. Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

— *Sens*. Société Archéologique de Sens.

ALGÉRIE, *Constantine*. Société Archéologique de la province de Constantine.

Sociétés étrangères.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des Sciences.

— *Laybach*. Société Historique de la Carniole.

— *Gratz*. Société Historique de Styrie.

BADE, *Manheim*. Société Historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des Sciences.

— *Bamberg*. Société Historique.

— *Ratisbonne*. Société Historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.

— *Liége*. Académie d'Archéologie.

— *Mons*. Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.

— *Odensée*. Société Littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'Histoire.

ÉTATS-UNIS, *Boston*. Société des Antiquaires.

— *New-York*. Société Ethnologique.

— *Philadelphie*. Société Philosophique américaine.

— *Washington*. Institut Smithsonien.

Grèce, *Athènes*. Société Archéologique.

Hesse-Cassel, *Mayence*. Société des Antiquaires.

Italie, *Turin*. Académie royale des Sciences.

— *Chambéry*, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Luxembourg, *Luxembourg*. Société Archéologique.

Nassau, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

Portugal, *Lisbonne*. Académie royale des Sciences.

Russie, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des Sciences.

Suède, *Stockholm*. Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Suisse, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.

— *Zurich*. Société des Antiquaires.

— *Lausanne*. Société d'Histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne*. Société Historique des Cinq Cantons.

Turquie, *Constantinople*. Société Centrale.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. PHILIPPE DE GOLBÉRY,

Par M. MATTER, associé correspondant.

Lue dans les séances des 6 et 13 janvier 1858.

MARIE-PHILIPPE-AIMÉ DE GOLBÉRY, ancien député, premier président honoraire de la Cour impériale de Besançon, correspondant de l'Institut et de la Société des Antiquaires de France, était né à Colmar, le 1er mai 1786.

Sa famille, d'origine irlandaise, était venue en France à la suite de la reine Henriette, fille de Henri IV, et s'était établie d'abord dans la Marche.

Sur la fin du XVIIe siècle, le bisaïeul de Philippe, Sylvain de Golbéry, se rendit en Alsace en qualité d'inspecteur général des eaux et forêts, place qu'il échangea au commencement du XVIIIe siècle contre celle de greffier en chef au conseil souverain de Colmar.

Un autre Sylvain de Golbéry, oncle de notre confrère,

accompagna M. de Bouflers au Sénégal, et publia sur ce voyage une relation qu'on lit encore avec intérêt.

Le père de Philippe, conseiller à la cour de Colmar, destinait son fils à la magistrature, lorsque la révolution vint briser, avec les parlements du royaume, le conseil souverain d'Alsace. Toutefois, cette catastrophe n'eut sur l'éducation du jeune Golbéry d'autre effet que de la rendre plus simple et plus forte. Sa studieuse enfance présagea un homme supérieur, servi par une mémoire extraordinaire. Elle fut précoce, si tout n'est pas illusion dans ce qu'il en dit lui-même, un peu gaiement, ce semble, dans ses Notes. « Personne, dans ma famille, y affirme-t-il, n'a jamais pu me croire ni me détromper quand je prétendais de bonne foi que la cérémonie de mon baptême était restée dans ma mémoire, ayant été différée de trois mois pour attendre ma marraine. » Le fait est que, dès le début, il apporta à ses études une grande facilité et un goût très-vif. Passant rapidement de l'école primaire au collége, il joignit aux leçons de ses maîtres des lectures choisies par sa mère, femme distinguée par son esprit et par sa piété.

A l'âge de onze ans, un voyage qu'il fit avec elle auprès de son oncle le général Schérer, alors ministre de la guerre, lui fournit la double occasion de montrer toute la vivacité de ses affections d'étudiant et un peu de cette hardiesse qui sied si bien à ceux qui savent la justifier. Lecteur enthousiaste du *Courrier des Enfants,* que publiait Jauffret, il se fit présenter à cet écrivain pour lui témoigner de vive voix toute l'admiration qu'il professait pour son journal.

Ce voyage ayant amené la nomination du père de M. de Golbéry à la place de directeur des domaines du département de Rhin et Moselle, sa famille alla demeurer à Coblentz. Les études eussent été moins calmes dans cette ville de garnison qu'à l'ancienne abbaye de Munster-Meyenfeld, située dans le voisinage et devenue un pensionnat renommé. On plaça dans cette maison le jeune Golbéry, qui y passa plusieurs années, s'y éprit d'une véritable passion pour l'é-

tude de la langue grecque et y reçut ces profondes impressions de religion qui devaient se réveiller si vives au déclin de sa carrière.

Rappelé dans la maison paternelle, Golbéry suivit, à l'école secondaire de Coblentz, les leçons d'histoire d'un des écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, Joseph Gœrres, qui l'initia, dès cette époque, à la mythologie et au symbolisme de l'antiquité grecque et orientale, à l'étude de laquelle ce maître apportait une capacité éminente. Un premier prix de mathématiques remporté à quinze ans, joint aux fascinations de l'époque, fit naître dans l'esprit du studieux écolier l'ambition d'entrer dans la carrière des armes par l'École polytechnique. Mais sa famille préférait pour lui la magistrature, et sa mère le conduisit à Paris dans ces vues. Il suivit, pour se préparer à l'école de droit, les cours de l'école centrale des Quatre-Nations.

Les leçons de Villoison, aidées de celles de Gail, achevèrent de développer, dans l'esprit du jeune Golbéry, ce goût des lettres anciennes que lui avaient donné ses professeurs allemands. L'illustre d'Ansse de Villoison l'initia à la science de la critique érudite. Gail le mit en rapport avec le jeune Letronne, pour lequel il conçut dès lors un vif attachement, et dont il demeura l'ami, le correspondant et l'émule dans toutes les phases de sa carrière, le visitant, l'attirant chez lui, le consultant sur tous ses travaux, suivant et admirant toutes les publications du célèbre antiquaire.

Entré à l'école de droit, Golbéry se lia avec les plus studieux de ses camarades, Hennequin, Dunoyer, Dupont-Delporte, de Stassart, et surtout Blondeau, qui devait plus tard diriger cette école.

Toutefois, dès 1806, un enseignement de droit ayant été donné à la ville de Coblentz, Mme de Golbéry y retourna avec son fils, qui y fit sa troisième année et y passa ses examens. Sachant les codes à peu près par cœur, il répondit de manière à laisser au baron de Beyts, inspecteur général des écoles de droit, qui présidait les épreuves, des

souvenirs qui devaient amener bientôt sa première nomination dans l'ordre judiciaire.

Ses études terminées et son diplôme obtenu, M. de Golbéry essaya d'abord de la profession d'avocat. Il se fit inscrire au tableau du ressort de Colmar dès 1808, à peine âgé de vingt-deux ans. Toutefois le barreau d'une petite ville n'offrait point des avantages suffisants à sa légitime ambition. Il tenta de se faire attacher au conseil d'État. Mais, ayant rencontré des lenteurs qu'il ne s'expliquait pas, il accepta des mains de M. de Beyts, chargé d'organiser la justice en Hollande, la place de substitut au tribunal d'Aurich.

C'était en 1811. Dès le mois de novembre de la même année, le jeune magistrat, qui avait eu occasion de se distinguer dans une affaire de conscrits récalcitrants soutenus par la population, fut nommé procureur impérial à Stade, département des Bouches de l'Elbe. Il fut renvoyé à Aurich dans la même qualité dès le mois de janvier suivant, et y resta peu. Impatient d'obtenir un poste à l'intérieur et de réaliser son mariage avec Mlle Merlin (de Thionville), arrêté depuis 1808, il sollicita la place de procureur impérial à la résidence de Colmar. Ses vœux furent exaucés le 29 janvier 1813, peu de jours après la célébration de l'union qui devait répandre tant de charmes sur sa vie.

Les événements de 1814, auxquels il prit une part incompatible avec la qualité de chef de parquet, l'ayant amené à se démettre de son emploi, il se fit reporter au tableau des avocats et essaya de se plier aux habitudes et aux devoirs du barreau. Il les embellissait par ces études de philologie et d'archéologie qui lui offraient des attraits irrésistibles. Au fond du cœur, il regrettait les travaux du parquet, mais en aspirant à la magistrature *assise*. Le moment d'y arriver n'était pas venu. Toutefois grâce à M. de Serre, premier président de la cour de Colmar, qui l'avait connu à Stade, il fut nommé en 1818 substitut du procureur général de cette cour. Deux ans après, il obtint

la place de conseiller, devenue vacante par la retraite de son père.

M. de Golbéry garda cette douce position jusqu'en 1845. Ses meilleurs écrits sont de cette période de sa vie, pendant laquelle il fut nommé successivement correspondant de plusieurs compagnies savantes et des plus illustres.

Il commença sa carrière littéraire par les journaux. La *Revue encyclopédique* de M. Jullien, le *Bulletin* de M. de Férussac, le *Courrier littéraire de Strasbourg*, firent ouvrir à sa plume facile et féconde les colonnes de la *Revue germanique*, des *Annales de Heidelberg*, de *l'Univers religieux*, du *Moniteur*, du *Journal des Savants*. Il y écrivait sur toutes sortes de questions, mais préférant toujours celles d'histoire, de philologie et d'archéologie. Les articles qu'il consacra aux *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, au principal ouvrage de M. Daunou, et aux *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte* de M. Letronne, sont de véritables traités.

Des écrivains d'un esprit moins prompt se feraient difficilement une idée du nombre et de la variété de ses articles. Le laborieux auteur nous en a laissé lui-même le catalogue, et la substance s'en retrouve en partie dans les Recueils auxquels il donna plus tard son concours, le *Dictionnaire de la Conversation*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, les *Mémoires* de plusieurs corps savants.

Dès 1821, il publia un écrit spécial qui signala son nom à ces corps et dessina sa position d'historien archéologue. J'entends le Mémoire intitulé : *Les villes de la Gaule rasées par M. A. Dulaure, et rebâties par P.-A. de Golbéry*. Paris, in-8°.

Dulaure avait soutenu, d'abord dans une dissertation savante [1], puis dans son *Histoire de Paris*, non-seulement

1. Voy. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, vol. II, pag. 82-142.

qu'à l'arrivée des Romains Paris n'était pas une ville, mais encore qu'à cette époque les Gaulois n'avaient point de villes proprement dites; que les mots *civitas*, *urbs* et *oppidum*, dont se servent les historiens latins et que nous traduisons par ceux de *ville* et de *cité*, ont pour eux un autre sens que celui que nous y attachons aujourd'hui; que le mot *urbs* se rencontre peu dans César; que *civitas* signifie république, *oppidum* retranchement.

C'est à cette série d'assertions, les unes fondées, les autres exagérées, que s'attacha M. de Golbéry, les combattant, après de vives protestations de déférence pour leur auteur, avec une pétulance d'ailleurs annoncée dans son titre et qui n'ôta rien à la solidité de son traité. En effet, si fondées que paraissent quelques-unes des remarques de Dulaure, le sens des mots *civitas*, *urbs*, *oppidum*, *vicus*, est mieux défini par son jeune adversaire. Golbéry n'a point de système fait à soutenir, de prétendue découverte à défendre, et il se laisse tout simplement guider par les textes. Il ne se fait pas d'ailleurs illusion sur la véritable portée de son travail, et exprime sincèrement le regret d'avoir écrit à la campagne, privé des ressources d'une bibliothèque spéciale et particulièrement des lumières que lui auraient fournies la *Géographie* de Ptolémée et la *Table* de Peutinger.

En supprimant dans la forme de ce traité, qui a été traduit en latin par l'auteur et inséré par MM. Lemaire et Achaintre dans leur édition de César, ce qui n'a pas trait au fond de la question, on en ferait un excellent morceau de critique historique.

De ce travail sur la Gaule en général, Golbéry passa à l'étude spéciale de l'histoire de sa province, l'Alsace, dont les annales, la géographie et les monuments avaient été si bien indiqués par le savant Schœpflin (*Alsatia illustrata* et *Alsatia diplomatica*).

L'Alsace, et surtout le département du Haut-Rhin, qu'il habitait, devint, à partir de cette époque, l'objet essentiel

des recherches assidues, des explorations personnelles de M. de Golbéry. Il n'est point, dans cette contrée, si extraordinairement riche en monuments, de vieux château, d'église, de chapelle, de mur païen, d'ancien monastère, de ruine quelconque qu'il n'ait visitée, mesurée, refaite en idée, soit à lui seul, soit de compagnie avec un ami. J'entends M. Schweighaeuser, fils de l'helléniste, et lui-même helléniste, antiquaire et poëte distingué, qui explorait le Bas-Rhin dans le même but, avec une vaste érudition et une ardeur infatigable.

Golbéry rédigea d'abord une suite de mémoires détachés, parmi lesquels je signale ceux qui ont pour objet : *Les anciennes fortifications qu'on voit au sommet des Vosges*, inséré au tome V (p. 106) de nos *Mémoires; Argentuaria, ville des Séquaniens; La patrie primitive des Germains;* un *Extrait des règlements concernant le service des châteaux forts en Alsace*, publié au tome XIII (p. 252) de nos *Mémoires; l'Analyse d'un Mémoire de M. Max. de Ring sur les tombes celtiques de l'Allemanie* (t. XIV, p. 104 et suiv.).

Il entreprit ensuite, avec son savant ami, la description générale de tous les monuments de sa province, qu'il publia en 1828, sous ce titre : *Antiquités de l'Alsace; châteaux, églises et autres monuments des départements du Haut et Bas-Rhin*. Strasbourg, 2 volumes in-folio.

Cet ouvrage, qui résumait un assez grand nombre de mémoires présentés antérieurement aux concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et honorés par elle de diverses récompenses, sur le rapport de sa commission des Antiquités nationales, est encore, malgré d'inévitables lacunes et une tendance trop descriptive, une des meilleures publications dont les monuments historiques de la France ont été l'objet depuis trente ans. Il fut fort apprécié et, malgré l'absence regrettable de ces indications auxquelles l'historien attache tant de prix, celles des sources et des documents, il inspire une grande confiance.

L'un des deux auteurs, Schweighaeuser, était corres-

pondant de l'Institut depuis quelques années ; M. de Golbéry obtint cette distinction pendant l'impression du travail. Il était devenu associé correspondant de la Société des Antiquaires de France à la suite de la publication de son Mémoire sur les villes de l'ancienne Gaule. Sa vocation d'antiquaire était désormais décidée. L'Académie de Toulouse se l'associa à ce titre. La Société pour la conservation des monuments de France, fondée à Caen par l'honorable M. de Caumont, le nomma un de ses inspecteurs divisionnaires. D'autres sociétés savantes suivirent cet exemple.

Loin de se reposer après la publication de son principal ouvrage, *la Description du Haut-Rhin*, dont nous venons de parler, notre laborieux confrère regarda ce travail même comme un point de départ pour une histoire spéciale de l'Alsace. Cette composition, il n'a cessé de la rêver pendant toute sa vie, et pour la réaliser il a fait transcrire nombre de documents et laissé de belles notes, les unes écrites encore dans les dernières années de sa trop courte carrière.

Une grande variété d'autres travaux, joints à ses fonctions judiciaires, mais surtout son entrée dans les corps administratifs et politiques et une correspondance trop étendue peut-être, ont absorbé le temps et les facultés qu'il eût été heureux de consacrer à cette généreuse entreprise. Ces honorables distractions n'étaient d'ailleurs que les conséquences naturelles de ses goûts si vifs, de sa capacité si grande, de son activité si générale.

J'ai parlé d'abord de la variété de ses travaux. Elle fut telle qu'elle nous étonne encore. Aux simples mémoires, aux dissertations archéologiques et au grand volume in-folio qui en fut comme le résumé, mais qui néanmoins avait demandé un temps considérable, il ajouta successivement toutes sortes de travaux de philologie et d'histoire.

En philologie, il s'attacha tour à tour à l'interprétation de deux poëtes éminents, d'un orateur du premier rang et d'un célèbre historien : Virgile, Tibulle, Cicéron, Suétone.

Son Tibulle, arrangé pour la collection Lemaire, est le principal de ses travaux. C'est un texte revu d'après les meilleures éditions, précédé d'une biographie du poëte et annoté avec le secours des plus sages commentaires. Publiée à la même époque que celle de Dissen (1835), qui avait pour objet essentiel la révision critique des variantes, l'édition de Golbéry avait pour but principal l'intelligence plus complète du célèbre élégiaque. Elle fut d'autant plus prisée des véritables amateurs qu'elle se tenait mieux à distance des extrêmes, rejetant les interprètes trop frivoles et les interprètes trop graves, qui cherchent les uns et les autres des pensées que n'avait pas l'auteur.

Après Tibulle M. de Golbéry aborda Virgile. Il traduisit en latin, pour la collection Lemaire encore, des notes choisies dans deux volumes, que le célèbre Voss avait publiés en allemand sur les *Géorgiques*.

Puis il traduisit pour la collection Panckoucke les *Lettres* de Cicéron, pour l'intelligence desquelles il trouvait un guide si sûr dans les textes allemands de Wieland.

Enfin il traduisit pour la même collection les *Œuvres* de Suétone, si dignes d'occuper les loisirs d'un magistrat lettré.

A ces travaux de philologie, qui étaient en partie des traductions, se mêlaient naturellement des travaux d'histoire. C'étaient des traductions aussi en majeure partie.

Le plus illustre des professeurs de Golbéry, Gœrres, lui avait signalé trois historiens éminents de l'Allemagne contemporaine, Schlosser, Niebuhr et Creuzer, dont le premier et le dernier vivent encore [1].

En 1828, et concurremment avec sa publication sur l'Alsace, M. de Golbéry publia sa traduction de *l'Histoire universelle de l'antiquité* de Schlosser (3 vol. in-8°).

Dès la même époque, il corrigeait les épreuves de sa tra-

1. Le baron Frédéric de Creuzer vient de terminer aussi sa belle carrière, à l'âge de 88 ans.

3

duction de *l'Histoire romaine* de Niebuhr, sept volumes in-8°, dont les premiers parurent en 1830.

Il allait, au milieu de la traduction de tant de volumes, de la correction de tant d'épreuves et de l'élucidation de tant de questions, qu'un traducteur consciencieux est obligé d'examiner par lui-même, sous peine de ne faire que des contre-sens, aborder hardiment la traduction de la *Symbolik* de Creuzer; et déjà la main était mise à l'œuvre quand il apprit qu'il était prévenu par M. Guigniaut.

D'ailleurs, le traducteur de Suétone, de Cicéron, de Schlosser et de Niebuhr pouvait se consoler : il avait donné des preuves suffisantes de l'étendue de son érudition, de la rapidité de sa plume et de l'élégance de son style.

Il en donna une preuve de plus dans une composition, moins grave et plus originale, son *Histoire de la Suisse*, écrite pour *l'Univers pittoresque* de MM. Didot, à titre de distraction.

Les fonctions judiciaires d'un conseiller de cour, fort douces à l'ordinaire, l'étaient peu pour M. de Golbéry. Il présidait les assises du ressort avec une aisance et une distinction qui portaient la cour à l'en charger sans cesse. Elle savait d'ailleurs qu'elle l'obligeait, surtout en l'envoyant au milieu des savants et des bibliothèques de Strasbourg, qu'il ne cessait d'y rechercher, je le sais.

Toutefois, ce furent bientôt d'autres honneurs qui absorbèrent les plus belles heures et les plus nobles facultés de Golbéry, je parle de son entrée dans les corps administratifs et politiques. C'est d'ordinaire ce que l'homme recherche le plus qui le prive et l'afflige le plus. En effet, cette vie si calme, consacrée aux douces émotions des lettres et aux saints devoirs de la magistrature, se trouva tout à coup engagée dans les soucis de l'administration, qu'elle avait ignorés, et dans les débats politiques, où elle n'avait figuré encore qu'à sa grande confusion. Mais ces charges offraient à cette époque ce qu'elles offrent à toutes, de brillantes sé-

ductions mêlées à d'amers désillusionnements, et on se flatte toujours d'échapper à ceux-ci.

M. de Golbéry entra au conseil général de son département en 1833, et remplit jusqu'en 1847 les fonctions de secrétaire de ce corps. Il s'y occupait surtout, outre le surcroît de travail que lui donnaient les procès-verbaux, des questions d'instruction primaire et de conservation des monuments historiques. Ces questions, si importantes alors dans le Haut-Rhin, où il y avait beaucoup à faire sous les deux rapports, ne pouvaient avoir un avocat plus habile.

En 1834, il entra aussi à la Chambre des députés, arène de luttes aussi vives que celles qui en ouvraient les portes. Nous avons rappelé ailleurs les agitations que les affaires politiques ont jetées dans cette carrière, qu'elles ont abrégée peut-être [1] : ici nous ne parlerons que du temps qu'elles ont ravi à de belles et graves études. Chacun sait ce que, sous le régime parlementaire, les brigues électorales, les lettres de candidature et les tournées d'élu, les questions de banquet ou de cabinet, et enfin les affaires réelles, celles de l'arrondissement ou celles du pays, consumaient d'heures et de forces.

M. de Golbéry, qui fut député jusqu'en février 1848, apporta dans l'accomplissement de ses devoirs publics toute l'activité de son esprit, tout le feu de son âme. Il prenait part aux discussions toutes les fois qu'il se présentait des affaires de sa compétence spéciale ou dignes de son affection particulière. Il portait la parole avec autant d'aisance que de courtoisie. Il allait voter, le cas échéant, malgré les plus grandes souffrances, et ne négligeait aucun intérêt de son pays, pas plus celui du vignoble que celui du chemin vicinal.

Député actif, zélé pour l'une des plus grandes gloires de la France, celle des lettres, il prit un intérêt profond et une large part aux travaux des comités historiques établis auprès du ministère de l'Instruction publique.

1. Dans la *Revue d'Alsace*, mois de janvier, février et mars 1857.

Il exerça une influence marquée pour la création d'une de nos plus jeunes et de nos plus heureuses institutions, l'*École des Chartes*.

Quand on considère qu'à ces fatigants honneurs étaient venues se joindre les fatigantes fonctions de procureur général de la Cour de Besançon, auxquelles M. de Golbéry fut nommé en 1845, et qu'il tenait à remplir avec tout l'éclat qu'elles demandaient, on comprend à peine comment son activité a pu suffire à tout.

Elle a même suffi pour continuer, pour étendre encore une correspondance déjà si étendue.

La sienne l'était singulièrement. Elle embrassait, outre plusieurs membres de l'Académie des inscriptions, beaucoup d'antiquaires, de philologues et d'historiens de France, d'Allemagne et d'Italie, et quelques-uns des hommes politiques les plus distingués du temps, M. Molé, M. Guizot, M. de Salvandy, M. de Montalembert à leur tête, sans compter les amis, la famille, les clients ou les correspondants officiels, et dans les derniers temps, les conseillers spirituels.

Ce qui distingue sa correspondance, c'est ce qui distinguait sa parole, sa personne : une profonde bonté de cœur, une parfaite obligeance, et par-dessus tout beaucoup d'esprit, une gaieté inaltérable éclatant volontiers en saillies, une extrême facilité en tout.

Toutefois, les dernières pages de la main affaiblie de Golbéry sont empreintes d'une douce et profonde gravité.

Rendu à la vie privée par la révolution de 1848, il se retira à la campagne, le cœur brisé ainsi que le corps. Son âme, prenant possession d'elle-même dans ce repos entouré de dignité et se préoccupant de son avenir, ne voulut plus vivre désormais que pour elle, c'est-à-dire pour Dieu, sa famille et les lettres. Déjà les impressions religieuses de son enfance avaient été profondément réveillées par les prédications de l'orateur célèbre, qui vient d'achever sa carrière apostolique, le P. de Ravignan. Elles se développèrent ra-

pidement et prirent une grande place dans ses dernières années, adoucissant toutes ses souffrances, même celles du souvenir, et lui donnant des joies nouvelles.

A ces douceurs se joignaient toujours les consolations des lettres, et Golbéry put élaborer encore quelques-unes de ces compositions qui conviennent aux jours du déclin : l'éloge d'un académicien de Besançon, quelques articles de journaux, quelques pages touchantes et graves sur la carrière qu'il avait parcourue.

Et ce n'était pas même là assez pour cet esprit jadis si ardent. Le goût du travail étant toujours vif, M. de Golbéry reprit son projet d'écrire l'histoire de l'Alsace et d'y expliquer l'origine, la splendeur, toute la destinée de ses monuments. Mais la politique l'enleva encore une fois à l'histoire et à l'archéologie. Plusieurs défaillances l'ayant averti qu'au temps allait pour lui succéder l'éternité, il prit le *Moniteur* des quinze années de sa vie de député, et traça d'après ces pages la revue de sa carrière parlementaire. Il n'avait pas achevé ce pénible travail lorsque la mort vint l'appeler. Le 5 juin 1854, entouré de sa famille, pour laquelle il était un objet de culte, il expira doucement à son château de Kientzheim, près de Colmar.

Il ne laisse point de fils. A ses neveux est confié le grave mandat de maintenir l'honneur de son nom.

Peu de carrières sont aussi riches en travaux, aussi chères aux lettres, aussi dignes de mémoire que celle de Philippe de Golbéry.

Et puisqu'on aime à connaître les rapports du biographe avec celui dont il nous parle, j'ajouterai qu'en écrivant sur sa vie et ses travaux la notice plus étendue qui a paru dans la *Revue d'Alsace*, j'ai voulu accomplir une promesse faite à mon illustre ami lors de notre dernière entrevue dans ce monde.



EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 6 janvier 1858.

Présidence de M. Brunet de Presle, président, et de M. Huillard-Breholles, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 1857 est lu et adopté.

L'ordre du jour appelant ensuite l'installation du nouveau bureau, M. Brunet de Presle, président sortant, après avoir remercié la compagnie du concours bienveillant qu'elle lui a prêté dans l'exercice des fonctions qu'elle lui avait confiées, invite son successeur et les autres officiers de la Société, élus dans la dernière séance, à venir prendre place au bureau.

M. le comte de Nieuwerkerke, n'ayant pu assister à la séance, M. Huillard-Breholles, premier vice-président, s'assied au fauteuil de la présidence.

Il demande que des remerciements soient votés au bureau sortant. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

Ouvrages offerts.

M. le président présente les ouvrages offerts depuis la dernière séance, et, sur sa proposition, la Société décide que ces ouvrages seront déposés dans sa Bibliothèque, et que des remercîments seront adressés, en son nom, aux donateurs [1].

Correspondance.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui réclame, pour la Bibliothèque des sociétés savantes, deux exemplaires du Bulletin de la Société, 3e trimestre. Il sera fait droit à cette réclamation.

M. d'Otreppe-de-Bouvette, de Liége, demande le titre d'associé correspondant étranger. MM. de Longpérier et de l'Escalopier se portent ses présentateurs; MM. Nicard, Maufras et Bordier sont chargés de présenter un rapport sur sa candidature.

La Société archéologique du midi de la France, en envoyant la IIe livraison du VIIe volume de ses publications, annonce qu'elle a reçu deux exemplaires du XXe volume des Mémoires de la Compagnie, et *qu'elle a décidé qu'un de ces exemplaires serait détruit, si dans un délai de quinze jours, la Compagnie ne l'avait fait retirer.*

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, il est décidé que le nom de la Société archéologique du midi de la France sera rayé de la liste des Sociétés avec lesquelles la Compagnie est en correspondance, et qu'il lui sera donné avis de cette décision.

1. Le même fait se présentant au commencement de chaque séance, il n'en sera plus fait mention dans ces extraits. On trouvera, après le compte rendu de la dernière séance du trimestre, la liste détaillée de tous les ouvrages offerts dans les différentes séances.



Travaux.

M. le président annonce à la Société qu'elle vient de perdre un de ses membres honoraires, M. Gilbert. La Compagnie s'associe aux regrets exprimés à cette occasion par M. le président, et émet le vœu qu'une notice sur la vie et les travaux de ce savant soit insérée dans un des prochains numéros du Bulletin. M. de Martonne, répondant à l'invitation qui lui en est faite par M. le président, veut bien se charger de rédiger cette notice.

M. le président annonce ensuite que par deux décisions récentes de M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Lacabane a été nommé directeur de l'Ecole impériale des Chartes, et M. Cocheris, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, qui assiste à la séance, présente à la Société trois statuettes antiques, qui ont été récemment découvertes dans le département de l'Oise, à Pierrefonds, à Brouchy et à Goulencourt. La première est en pierre tendre et d'un travail très-grossier; la seconde est en pierre dure et d'une époque plus ancienne; enfin la troisième, qui est en terre cuite vernissée et d'un travail beaucoup plus barbare encore, pourrait, suivant l'opinion d'un certain nombre de membres, être attribuée à l'époque celtique.

M. le secrétaire donne lecture d'une notice de M. Matter, associé correspondant à Bergheim (Bas-Rhin), *sur la vie et les travaux de M. de Golbéry*. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

Séance du 13 janvier.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président

Correspondance.

La Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, réclame quelques-unes des publications de la Compagnie, qu'elle n'a pas reçues, et offre les volumes de ses mémoires qui pourraient manquer à la collection de la Compagnie. Renvoi à M. l'archiviste bibliothécaire.

Travaux.

M. le président exprime le regret que le nom de M. l'abbé Barrère ait été omis dans la liste des membres et associés correspondants de la Société, auxquels des récompenses ont été décernées dans la dernière séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, liste qui a été publiée dans le bulletin de l'année dernière, 2e trimestre, p. 135. M. l'abbé Barrère a obtenu dans cette séance, une mention honorable au concours des antiquités nationales, pour son *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; 2 vol. in-4°.*

M. Bourquelot lit, à titre de communication, une *notice sur la chancellerie des comtes de Champagne.*

M. le secrétaire fait une deuxième lecture de la notice de M. Matter, *sur la vie et les travaux de M. de Golbéry.* Cette notice est renvoyée à la commission des impressions.

Séance du 20 janvier.

Présidence de M. Marion, vice-président.

Correspondance.

Lettre du secrétaire général de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, qui annonce l'envoi des publications de cette académie, et accuse réception du XXIIe volume des Mémoires de la Société.

Travaux.

M. Vallet de Viriville entretient la Société des découvertes d'estampes, faites à la bibliothèque royale de Belgique, par M. Alvin, directeur de cet établissement.

« En procédant à une sorte de récolement *ad hoc* de cette bibliothèque, M. Alvin y a découvert un volume manuscrit qui renfermait accessoirement un certain nombre d'estampes. Ce volume est intitulé *Gerardi Corselii ad institutiones Justiniani auctarium*. Il contient le cours d'*Institutes* professé à l'université de Louvain en 1600, par Gérard de Coursèles, célèbre professeur de droit, recueilli par Van Sestich, l'un de ses auditeurs. Van Sestich fut à son tour docteur renommé, professeur de droit, et mourut en 1634. Les marges et les blancs de ce manuscrit ont été décorés, par lui, selon toute apparence, de nombreuses estampes consistant en portraits, culs-de-lampe, vignettes et empreintes de nielles italiens. Les portraits, entremêlés sans aucun ordre apparent, appartiennent à quatre séries, et sont de quatre graveurs différents. Ils représentent tous des jurisconsultes antérieurs au dix-septième siècle. Vingt-huit ont été gravés en France par Thomas de Leu. Cent deux autres pièces paraissent dénoter des graveurs italiens. La

portion la plus intéressante de cette collection consiste dans les nielles. Ils forment en tout 29 pièces, qui comprennent seulement quatorze sujets différents. En effet, plusieurs de ces pièces ou sujets se répètent au nombre de deux, trois et même quatre épreuves. Cette circonstance ne s'était jamais rencontrée jusqu'ici, et l'existence de quatre épreuves d'un même nielle paraissait impossible à Duchesne aîné, notre compatriote, l'historien des nielles. Sur ces quatorze sujets, onze étaient connus et avaient été décrits par Duchesne. Les trois pièces dont les titres suivent sont inédites : 1° *La Femme aux cinq Génies* (3 épreuves); 2° *le Triomphe de l'Amour* (1 épreuve); 3° *le Tireur d'Épine* (1 épreuve). Aucune de ces pièces n'est datée; mais elles paraissent, d'après le style, d'après les variations des costumes, du goût et de la manière, embrasser une période chronologique assez grande. Cette période pourrait s'étendre depuis la seconde moitié du xve siècle, jusqu'à l'époque de Marc-Antoine : c'est-à-dire vers 1520. M. Alvin a publié récemment sur ces nielles et sur quelques autres monuments de ce genre, que possédait antérieurement la bibliothèque royale de Belgique, une notice intéressante dont voici le titre :

« Les Nielles *de la Bibliothèque royale de Belgique. Notice lue à la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, par* M. Alvin, *membre de l'Académie et conservateur en chef de la Bibliothèque royale.* Bruxelles, 1857, in-8°.

« L'auteur a joint au texte une suite de photographies, qui reproduisent chacun des sujets de nielles.

« Au mois d'août 1857, ajoute M. Vallet de Viriville, M. Alvin a bien voulu me communiquer les originaux sur place, c'est-à-dire à la bibliothèque royale de Bruxelles. En les comparant aux reproductions photographiques, j'ai pu m'assurer de l'exactitude et de l'intérêt que présentent ces reproductions. A cette même époque, M. Alvin a bien voulu me communiquer une autre découverte analogue qu'il venait de faire.

« Dans un recueil généalogique manuscrit, assez moderne, de la bibliothèque royale de Bourgogne, se trouvait une estampe, haute d'environ 30 centimètres, sur 20 ou 25. Cette pièce est une espèce de frontispice. Au milieu d'un porche ou arcade en ogive se voient les armes du duc de Bourgogne, *Charles le Téméraire*. La devise de ce prince, *je l'ai emprunté*, est gravée au-dessous de l'écu. Autour de l'écu principal, sont rangées *en orle* les blasons des diverses provinces et seigneuries appartenant au duc. La Gueldre, acquise par le Téméraire, en 1472, ne s'y trouve pas. C'est donc de 1467 à 1472 que cette pièce a été gravée. La manière rappelle tout à fait le maître de 1466. M. Alvin se propose de consacrer à cette nouvelle découverte une de ces notices que lisent avec tant d'intérêt tous les amis des arts et de l'archéologie. »

M. Noël des Vergers donne quelques détails sur les travaux exécutés par M. Pietro Rosa, ingénieur géographe romain, pour la carte du *Latium*. Cette carte, dit-il, est dressée à l'échelle de un vingt millième, et l'on y a indiqué, avec une scrupuleuse exactitude, tous les vestiges de l'antiquité qui subsistent encore dans cette partie de l'Italie.

Séance du 3 février.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Travaux.

M. de Longpérier lit, à titre de communication, une *Notice sur un médaillon inédit de Grazia Nasi*, *œuvre du graveur Jean-Paul Poggini*.

Le médaillon décrit et expliqué dans cette notice a été acquis à Florence, en 1838, par M. Lenormant. Il est conservé à la Bibliothèque impériale, où il est resté sans attri-

bution. La légende, qui est bilingue, latine et hébraïque, donne le nom et l'âge de la personne représentée. M. de Longpérier s'est demandé d'abord si cette légende désignait une femme chrétienne ou une juive, et un passage d'un rabbin espagnol lui a fourni la réponse à cette question. Dans ce passage figure une riche juive nommée Grazia Nasi, qui maria sa fille unique à don Joseph Nasi, duc de Naxia. M. de Longpérier ayant trouvé dans quelques anciens écrivains des renseignements sur ce juif, desquels il résulte que sa famille habitait Ferrare vers la moitié du XVI[e] siècle, ayant en outre remarqué sur le médaillon la signature P, qui se retrouve sur des médaillons de même style représentant Hercule II, duc de Ferrare et presque tous les personnages de sa famille, avec des dates (de 1552 à 1558), en a conclu que ce médaillon a bien réellement été modelé à Ferrare pour la tante du duc de Naxia, et cela vers 1552. Il donne à cette occasion des détails intéressants sur les médailles et médaillons exécutés tant en Italie qu'en Espagne par le graveur J. P. Poggini, dont la lettre P est la signature. Il rappelle ensuite un certain nombre de faits relatifs à don Joseph Nasi, personnage connu aussi, dans l'histoire des Turcs, sous le nom de *Jean Miguez*, et qui a joué un rôle considérable dans la politique du XVI[e] siècle. Enfin, il termine en faisant remarquer que le médaillon de Grazia Nasi, qui présentait une sorte de problème numismatique, se trouve complétement expliqué ; on sait maintenant, dit-il, pour quelle personne et par quel artiste, en quel pays et en quel temps il a été exécuté.

M. Bordier lit, également à titre de communication, une notice sur une pièce de vers latins, qu'il a découverte à Soissons, dans un manuscrit du XIII[e] siècle. C'est une satire contre un jeune prince, dans lequel M. Bordier reconnaît Philippe le Bel, et qui y est représenté comme s'occupant uniquement de ses plaisirs, ce qui contredit l'opinion qu'on a généralement du caractère de ce prince.

M. le président remercie MM. de Longpérier et Bordier,

de leurs intéressantes communications, et exprime le regret qu'ils ne puissent pas en disposer pour les publications de la Société.

Séance du 10 février.

Présidence de M. Huillard-Breholles, vice-président

Correspondance.

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le président de la Société des antiquaires de la Morinie et M. le président de l'Académie Stanislas accusent réception du XXIII[e] volume des Mémoires de la Société.

Travaux.

M. Michelant fait, au nom de la commission des impressions, deux rapports dans lesquels il propose l'impression de la notice de M. Matter, *Sur la vie et les travaux de M. de Golbéry*, et du mémoire de M. Vallet de Viriville, *sur l'ancien monument de Jeanne d'Arc.*

On passe au scrutin sur les conclusions de ces deux rapports, qui sont successivement adoptées.

M. L. Renier entretient la Société de deux inscriptions qui viennent d'être découvertes, la première à Lyon, dans le lit de la Saône, la seconde à Lambæse en Afrique.

Il pense que la première, qui n'est qu'un fragment fort court, a servi à décorer un arc de triomphe élevé par les ordres de l'assemblée des députés des trois provinces de la Gaule (Lyonnaise, Aquitaine et Belgique), en l'honneur de Septime Sévère, pour perpétuer le souvenir de son administration de la Lyonnaise, en qualité de *légat impérial propré-*

teur; et il expose les différentes raisons sur lesquelles il appuie cette conjecture.

Quant à l'inscription de Lambæse, elle nous apprend que la légion troisième Augusta, licenciée, ainsi que M. Renier l'a demontré ailleurs, à l'avénement de Gordien III, fut réorganisée au commencement du règne de Valérien, et c'est en outre un document d'un grand intérêt pour l'histoire, jusqu'ici si obscure, du règne de ce dernier empereur.

M. Vallet de Viriville lit une note *sur un exemplaire de la Pragmatique Sanction, imprimé en* 1517, *par Guillaume Eustache, et relié par Georges de Gavres, relieur à Gand.* La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

Séance du 17 février.

Présidence de M. Marion, vice-président.

Travaux.

M. Bourquelot fait, au nom de la commission de publication, un rapport dans lequel il propose l'impression du mémoire de M. le commandant de La Mare, intitulé : *Étude sur Stora, port de Philippeville.* On passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, qui sont adoptées.

M. de Longpérier communique divers objets antiques recueillis dans la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe à la Nouvelle-Grenade, par M. *Schlim*, naturaliste. Ces objets sont :

Un vase de terre noire en forme de quadrupède ;

Quatre cylindres en jaspe et en agate ;

Trois pierres oblongues ayant plus ou moins la forme de baril, en pierre ollaire ;

Un grain d'agate poli et percé ;

Un baril de *tombago*, métal composé de cuivre et d'un

peu d'or. Ce dernier objet, long de deux centimètres, est formé de spirales serrées et soudées, arrêtées aux deux extrémités par des tresses en fil de métal.

A environ 3000 mètres de hauteur dans la montagne, M. Schlim a trouvé les villages de San-Miguel et de San-Antonio habités par les Indiens Arruacos. C'est près de San-Miguel qu'il a observé de grandes pierres plates (schistes) posées à quelque distance les unes des autres et parallèlement. A la tête de chacune, une pierre fichée un peu obliquement, s'élève de terre à la hauteur d'un mètre environ.

Ces monuments, dont les Indiens actuels ignorent la destination, paraissent avoir recouvert des sépultures très-antiques. En fouillant sous quelques-uns on a recueilli les cylindres en pierres dures que M. de Longpérier présente à la Société, en faisant remarquer leur identité pour la forme et pour la matière avec les cylindres assyriens et babyloniens. Dans l'Asie occidentale, en effet, on a découvert non-seulement des cylindres gravés et couverts d'inscriptions, mais d'autres encore qui sont, comme ceux de la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe, entièrement lisses.

La forme de baril a été aussi très-souvent donnée soit à des ornements assyriens, soit à des briques recouvertes d'inscriptions cunéiformes contenant des textes historiques du plus grand intérêt.

M. Noël des Vergers entretient la société des fouilles récemment exécutées à Luni, dans l'Étrurie septentrionale, et il fait connaître sommairement les importants résultats qu'elles ont produits.

M. Vallet de Viriville fait une deuxième lecture de sa *Note sur un exemplaire de la Pragmatique Sanction, imprimé en 1507, par Guillaume Eustache, et relié à Gand par Georges de Gavres, relieur de cette ville.* Renvoi à la commission des impressions.

Séance du 3 mars.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Travaux.

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, présente quelques observations sur le théâtre antique de Champlieu, arrondissement de Compiègne (Oise). Il rappelle, pour la combattre, l'opinion récemment émise par M. de Saulcy, qui regarde ce théâtre comme un monument mérovingien. Il faut, suivant lui, reporter à une époque beaucoup plus ancienne l'élévation de ce monument, dans lequel il a cru reconnaître tous les caractères des constructions romaines.

Cette communication donne lieu à une discussion, à laquelle prennent part MM. Maury, Bourquelot, Nicard et Brunet de Presle.

M. Aymard, associé correspondant, donne lecture d'une notice sur les résultats des fouilles exécutées sous sa direction, dans la ville du Puy. Il décrit avec détail les nombreux monuments, tels qu'inscriptions, bas-reliefs, fragments de frises, colonnes, chapiteaux, sarcophages, tombeaux, etc., qui ont été successivement découverts, et il expose les conséquences qu'on est en droit d'en tirer pour l'histoire ancienne de cette ville. L'une de ces conséquences, la principale, est dès aujourd'hui acquise à la science; c'est que la ville du Puy occupe l'emplacement d'une ville romaine, qui avait probablement succédé à une ville gauloise, et qui est désignée dans l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, de Grégoire de Tours, sous le nom d'*Anicium*.

M. le président remercie M. Aymard de cette communication, que la Société a écoutée avec le plus grand intérêt, et il exprime, au nom de la Compagnie, l'espoir que

l'administration et la Société académique du Puy continueront à lui fournir les moyens de pratiquer des recherches, qui dès leur début, ont produit de si heureux et de si importants résultats.

La Société décide qu'elle entendra une deuxième lecture de la notice de M. Aymard.

Séance du 10 mars.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

Lettre du président de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, qui envoie le premier volume des mémoires de cette Société, et demande l'échange avec les publications de la Compagnie. M. Vallet de Viriville est prié d'examiner cette demande et d'en faire un rapport à la Société.

Lettre de M. Alfred Maury, qui demande à passer dans la classe des membres honoraires. Cette demande est renvoyée à l'examen d'une commission composée de MM. Renier, de l'Escalopier et Bourquelot.

Travaux.

M. le secrétaire donne une deuxième lecture de la notice de M. Aymard, sur les résultats des fouilles exécutées sous sa direction dans la ville du Puy.

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, la Société exprime le regret que, cette notice ayant déjà été en grande partie publiée dans le compte rendu des séances du congrès scientifique du Puy, en 1855, et dans divers numéros du *Journal de la*

Haute-Loire, le règlement ne lui permette pas de la reproduire dans ses Mémoires ou dans son Bulletin.

M. Vallet de Viriville fait un rapport verbal sur le premier volume des Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, et propose à la Compagnie d'inscrire cette Société sur la liste de celles avec lesquelles elle est en correspondance. Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, cette proposition est adoptée.

Séance du 25 mars.

Présidence de M. Huillard-Breholles, vice-président.

Correspondance.

Lettre de M. le ministre de l'Instruction publique, annonçant que Son Excellence a souscrit pour douze exemplaires au dernier volume des Mémoires de la Société.

Travaux.

M. de Longpérier fait, au nom des deux commissions chargées d'examiner les titres de M. Costanzo Gazzera de Turin, et de M. Muller de Copenhague, deux rapports, dans lesquels il conclut pour l'admission de ces savants parmi les associés correspondants étrangers de la Société.

Ces conclusions sont adoptées à la suite de deux scrutins successifs; en conséquence, MM. Gazzera et Muller sont proclamés associés correspondants étrangers de la Société.

M. Peigné-Delacourt, associé correspondant, présente à la Société un très-beau vase de bronze antique, trouvé à Coulvisy, département de l'Aisne.



M. Anatole de Montaiglon fait la communication suivante :

« Pendant les quelques jours que je viens de passer à Soissons, j'ai désiré examiner quatre manuscrits indiqués par Hænel (n°s 187-190), sous le titre de *Recueils de poésies françaises des* XIIe *et* XIIIe *siècles, écrits sur parchemin.* Cette indication, prise évidemment dans une note communiquée à ce savant, est complétement fausse. En lui annonçant que ces manuscrits contenaient des poésies du XIIe et du XIIIe siècle, on aura négligé de lui dire sur quelle matière ils sont écrits, et de la date attribuée aux poésies il aura conclu que cette matière était du parchemin. Le fait est que ces manuscrits sont sur papier et qu'ils contiennent des recueils de pièces diverses du temps de François Ier et de Henri II, des *collectanea* composés de pièces de vers de tout genre entremêlées de quelques pièces de prose, des recueils enfin analogues à tous ceux de cette époque, qu'on trouve en si grand nombre dans toutes les grandes collections de manuscrits. La copie n'en a pas été exécutée avec soin : elle est de cette mauvaise écriture rapide du XVIe siècle que l'on connaît; l'un de ces manuscrits surtout est très-difficile à lire, aussi est-ce celui que l'ancien catalogue avait naïvement attribué au XIe siècle.

« Tous quatre, ainsi que la plupart des manuscrits de la Bibliothèque de Soissons, proviennent de la Bibliothèque de l'abbaye de Prémontré. L'un, le n° 190, contient entre autres choses une transcription de l'entreprise des Vénitiens, faite d'après l'imprimé que je viens de reproduire dans le premier volume des œuvres de Pierre Gringore; je ferai seulement remarquer que dans la copie du privilége cet auteur est appelé *Grigour*, au lieu de *Gringore*, ce qui prouverait qu'au milieu du XVIe siècle, les deux formes passaient pour identiques.

« Le n° 188 est plus curieux; outre quelques poésies de François Ier, de Brodeau, de Marot, de Mellin de Saint-Gelais, il en contient un très-grand nombre, qui sont indi-

quées en marge ou entre les lignes comme étant de *Chapuis*, c'est-à-dire de Claude Chappuis, bibliothécaire de François Ier. Il serait bon d'examiner de près ce manuscrit, et de voir si, comme cela est probable, un bon nombre de ces pièces ne sont pas inédites; elles auraient alors quelque intérêt, parce qu'elles sont en général adressées à des personnages du temps.

« Mais je vous demanderai la permission de vous entretenir un peu plus longuement du nº 187, dont l'importance est plus grande. Les feuilles en sont remontées, et c'est la seconde partie d'un manuscrit plus considérable, puisque le premier feuillet porte d'une main ancienne le nº 76 comme chiffre de pagination. Les six premiers feuillets contiennent des rondeaux, dizains, quatrains, distiques et énigmes; les sept suivants une pièce de prose, *la reconnaissance faicte, en la court du Parlement à Paris, au Roy Françoys Ier, à son retour d'Espagne* (1526), par M. Gaillard, second président de Paris; les douze suivants une pièce intitulée : *Pour le Roy de la Basoche, ès jours gras*, 1548. Cette farce, qui est inédite et n'a pas encore été signalée, est un curieux exemple des libertés de paroles de la Basoche parisienne. La pièce, qui est complétement dépourvue d'action, et qui n'a de dramatique que sa forme dialoguée, se passe entre la Basoche, ses trois suppôts et *M. Rien;* avec quelques allusions politiques, c'est surtout une vraie chronique des scandales de l'année, racontée de la façon la plus transparente, puisque sauf les noms, rien n'y manque, ni la profession du héros de l'aventure, ni la rue où les choses s'étaient passées. Du reste on en pourra bientôt juger, car j'en fais une copie et elle figurera prochainement dans le recueil général des anciennes farces françaises, que je prépare depuis longtemps.

« Cette pièce est suivie d'un dizain et de la mention de l'entrée de Henri II à Paris, le 15 juin 1549, puis on trouve les lignes suivantes :

« Le xxiᵉ juing, audit an 1549, Jacques de Coussy, es-

« cuyer, seigneur de Vervain, eut la teste tranchée aux halles « de Paris et son corps mis en quatre quartiers, la teste por- « tée au fort de Picardie, sur les rampars d'icelluy, et près « la ville de Boulongne sur la mer, et illec fichée sur ung po- « teau ayant le visaige vers Boulongne, ses quartiers mis et « affigez aux portes des quatre maistresses villes de Picar- « die, c'est assavoir ung à Ardres, l'aultre à Corbie, le tiers « à Dourlan, et le quart à Monstreul sur la mer, et ce pour « la rendition par luy perditoirement faicte de la ville et « chasteau de Boulongne sur la mer au Roy d'Angleterre, « tous et ung chacun ses biens confisquez et redigez à la « couronne de France, et de rechef Nicolas de Saint-Lie- « bault, chevalier, pour ce qu'il estoit mort durant le pro- « cès, fut par les juges deleguez par le Roy, sa mémoire et « de sa postérité *usque ad quartam generationem* condampné, « et tous ses biens confisquez et réduicts à la couronne de « France, et de rechef Tromoys Daronty fut par lesdicts « juges deleguez condampné, luy estant absent, à avoir, « èsdictes halles de Paris, la teste tranchée en figure et son « corps mis en quatre quartiers et penduz aux quatre « maistresses portes de cette ville ; ce fut faict et exécuté « par ung nommé Trentecostes, exécuteur de haulte jus- « tice de cette ville le susdict jour. »

« Ces détails complètent ce que dit Martin, auquel nous renvoyons (*Collection Michaud et Poujoulat*, 1re série, tome V, pages 540 et 550), sur la reddition honteuse que le seigneur de Vervins, gendre du maréchal de Biez, fit en 1544, au roi d'Angleterre de la ville dont son beau-père, qui en était gouverneur, lui avait confié la garde. Le maréchal de Biez paya cher cette confiance, car il fut emprisonné, condamné, et, après avoir enfin recouvré sa liberté, mourut de chagrin, en 1551 (Voy. le P. Anselme, VII, 180-181). De Thou nous apprend dans son *Histoire* (livre VI, § IV, Londres, in-f°, tome I, 1723, p. 20), qu'en 1575 le fils de Jacques de Coucy obtint de Henri III la réhabilitation de son père et de son grand-père.

« Ensuite, après des recettes et des prières contre la fièvre, qu'on pourrait comparer avec celles qui ont été recueillies par Thiers, dans son traité des superstitions, on lit un épithalame pour Henry de Nesme et Jane Hennequin, des chansons, et enfin cette autre mention historique, sous le titre de *Arrest notable contre les ribaudes mariées :*

« Le mercredy, dernier jour d'aoust mil cinq cents cin-
« quante deux, fut donné arrest contre Anthoine Le Verrier,
« dict le Fourrier, pour raison de l'adultère, par luy commis
« en violation du lict marital avec Martine d'Angleberme[1],
« femme de M. Jehan Galiot, examinateur et commissaire
« au Chastellet de Paris, par lequel ledict Le Verrier fut con-
« damné pour ledict cas par luy perpétré et commis, à faire
« amende honorable tout nud en sa chemise, teste et pieds
« nuds, une torche ardente en sa main, premièrement sur
« la pierre de marbre qui est au bout des grands degrez
« du pallais à Paris, en la court; secondement en l'audi-
« toire du Chastellet où seroyt ledict Galiot; tiercement
« devant la grande porte de l'église de Paris, et illec dire
« et proférer la corde au col que meschamment et témé-
« rairement il avoyt commis ledict péché avec ladicte dame
« d'Angleberme, blasphemé le nom de Dieu et faict plusieurs
« menaces audict Galiot, et à crier mercy à Dieu, au Roy, à
« justice et audict Galiot; condamné oultre en deux cens
« livres parisis envers le Roy, et en quatre cens livres pari-
« sis envers ledict Galiot, et à tenir prison jusques à fin de
« payement, et à estre de ses biens confisqués au Roy ladicte
« somme de IIII^c livres valablement prise, et banny hors
« du royaulme de France à jamais sous peine de la hart;
« ladicte d'Angleberme condamnée à estre mise et ennenée
« en une religion l'espace de deux ans, condamné ledict
« Galiot son mary luy payer par chacun an pour son vivre

1. Ce nom ne se trouve dans le P. Anselme qu'une fois (III, 405), pour une maîtresse de Charles III, duc d'Elbeuf, qui en eut deux filles en 1682 et en 1688.

« la somme de soixante livres tournois, pendant lequel « temps de deux ans ledict Galiot la pourroyt reprendre, et « si, ledict temps expiré, ledict Galiot ne vouldroyt repren- « dre la dicte Martine d'Angleberme sa femme, elle seroyt « tondue et vestue comme religieuse, pour illec user et vivre « le demourant de sa vie, par chacune sepmaine ayant des « verges par l'abbesse supérieure, et cedict jour fut exéouté « ledict arrest en la forme que dessus. Pleust à Dieu qu'il « fut bien observé! »

« On trouve ensuite des chansons, puis le 86ᵉ sonnet des *Regrets* de Du Bellay :

Marches d'un grave pas et d'un grave conseil....

« Un certain nombre de pièces qui ont le mérite d'être accompagnées de leur date; un dialogue entre Pasquin et Marforis, que le manuscrit appelle *Morphire et Pasquil*, avec cette date : De Rome le VIIᵉ novembre mil Vᶜ xliii, et qui commence ainsi :

Pasquil, à qui Nature favorable
A plus c'ouvert ses secretz infiniz....

« On trouve ensuite la *Vision de saint Gilles* :

Jà commençoit la vermeille compaigne
Le vieil Titon à faire espanouir....

« Des pièces diverses; un *Pater noster* et un *Ave Maria* glosés d'une façon assez impie; une pièce en vers de dix pieds, intitulée : *la Vision de David*; un document historique en prose : *Composition faicte par M. d'Anguyen à ceulx estant dedans la ville de Ravignan, le dimanche XXIIᵉ jour de juing mil Vᶜ xliiij;* une longue pièce de vers de huit pieds, *de Lizet et de Thibault :*

Monsieur Lizet dit qu'il est saige
Et maistre Jehan Thibault aussi....

« *Le grand Hercules Gallique qui combat contre deux* (8 ff); *Le Da pacem du laboureur faict l'an mil Vᶜ xlv;* une mau-

vaise et incomplète copie de la ballade sur la venue de l'Antechrist, qu'on peut voir dans nos anciennes poésies françaises des XVe et XVIe siècles (tome V, pages 319-20); *le coq aux asnes et aux veaulx, fait l'an mil Vc xlvii* (3 ff) :

> Amys et frères, je pensoys
> Avec la mort du Roy Francoys....

« *Regrets que faict une dame de la mort de son amy là où respond Echo*, *fait l'an mil Vc xlvii; Apocalypse de Pasquille faict l'an mil Vc xlviii*, pièce en quatrains; *Pasquille faict l'an mil Vc xlviii*, pièce en quatrains adressés chacun à un personnage de la cour de France (4 ff); *Pasquil faict l'an mil Vc xlix;* pièce latine, relative à la cour de Rome; enfin un grand nombre de pièces diverses, qu'on ne pourrait indiquer sans faire une table complète du manuscrit. »

LISTE
BIBLIOGRAPHIQUE
DES
OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le premier trimestre de l'année 1858.

I. — Journaux et revues.

Archives de l'art français, dirigées par M. A. de Montaiglon. Janvier 1858 in-8°.

Le cabinet historique, dirigé par M. Louis Pâris. Décembre 1857, in-8°.

Journal des savants, décembre 1857, janvier et février 1858, in-4°.

Revue de l'art chrétien, dirigée par M. l'abbé Corblet, décembre 1857, janvier, février et mars 1858; in-8°.

II. — Publications des Sociétés savantes.

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 2e série, tome I, feuilles 11, 12 et 13; in-8°.

L'investigateur, journal de l'institut historique, 3e série, tome VI, 276e et 277e livr., novembre et décembre 1857; in-8°.

Annuaire de l'institut des provinces et des congrès scientifiques. Tome X, 1858; in-12.

Aube. — *Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences,*

arts et belles-lettres du département de l'Aube. Tome XXI de la collection, tome VIII de la 2e série, nos 43 et 44, 3e et 4e trimestres de l'année 1857. Troyes; in-8°, p. 365-379.

CHARENTE. — *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente*. Tome XXIX, nos 1 à 4, janvier à octobre 1857; in-8°.

CREUSE. — *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*. Tome II, p. 330-452.

GARONNE (HAUTE). — *Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France*, 4e série, tome VII, 4e livraison, in-4°.

Monographie de l'abbaye de Grandselve, par M. Jonglar.

VIENNE. — *Mémoires de la Société des antiquaires de l'ouest*. Tome XV, année 1852. Poitiers, 1857; in-8°.

Documents pour l'histoire de Saint-Hilaire de Poitiers, CCXCIX à CCCCXLI, 1303 à 1790.

Tome XXIII, année 1856. Poitiers, 1857.

Essai historique sur l'église collégiale de Saint-Hilaire de Poitiers, par M. de Longuemar.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de l'ouest*, 4e trimestre de 1857; in-8°.

VIENNE (HAUTE). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Tome VII, 3e livr., p. 109-156.

Nobiliaire, feuilles 11 et 12.

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science and art, couducted by the editing committ. of the Canadian Institute*. Torento, 1857, nos XI et XII.

ÉTATS SARDES. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*. Tome I; Chambéry, 1856; in-8°.

Documents relatifs au couvent de Saint-Dominique de Chambéry, par M. F. Rabut, p. 1-72.

Notice de M. de Conzié des Charmettes sur Mme de Warens et J. J. Rousseau, publiée par M. Guillermin, p. 73-90.

Liste des hameaux, châteaux, fermes et autres lieux habités portant un nom particulier, de la province de Savoie propre, par M. F. Rabut, p. 91-170.

La Savoie, poëme de Jacques Pelletier du Mars, réimprimé sur l'édition d'Anecy, 1572, p. 197-299.

Hesse-Cassel. — *Jahresbericht des Rœmisch-germanischen central Museums zu Mainz*, 1857 ; in-4°.

Nassau. — *Denkmaler aus Nassau.* II heft. Die abter Eberbuch in Rheigau. Im Auftrag, des Vereins fur Nassauische Alterthumskunde und Geschichte Forschung herausgegeben von Dr Karl Rossel. Erst Lieferung. Das Refectorium ; texte, 1-15, planches I-VII ; 1857, in-f°.

Portugal. — *Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa.* Classe de sciencias moraes. Seconde série, tome III, part. II, 1856, in-f°. — Nouv. série, tome II, part. I, 1857, in-4°.

— *Annaes das sciencias e lettras publicadas de brixo dos auspicios da Academia real das sciencias de Lisboa.* — Sciencias moraes e politicas, etc. Tome I, première année, mars, avril, mai, juin, juillet 1857 ; 5 feuilles. — Sciencias mathematicas, physicas, etc. Tome I, première année, mars, avril, mai, juin, juillet 1857 ; 5 feuilles.

— *Portugaliæ monumenta historica a sæculo octavo post Christum usque ad quintum decimum, jussu Academiæ scientiarum Olisiponensis edita.* — Leges et consuetudines. Volumen I, fasciculus I, 1857 ; in-f°. — Monumenta, volumen I, fasciculus I, 1857 ; in-f°.

— *Noticias para historia et geografia das nasoes ultramarinas.* Tomes V, VI, VII ; Lisbonne, 1857 ; in-8°.

III. Ouvrages divers.

Audierne (l'abbé). — *Les Thermes de Vesone, ou la description des substructions récemment mises à découvert à Périgueux.* Périgueux, décembre 1857 ; broch. in-8°.

Aymard. — *Rapport à M. le préfet du département de la Haute-Loire sur la situation des archives départementales, communales et hospitalières, de la bibliothèque de la préfecture et des monuments historiques.* Août 1857 ; in-8°.

Azaïs père. — *Dieu, l'homme et la parole, ou la langue primitive.* Béziers, 1853 ; broch. in-8°.

Bouchitté (H.). — *Le Poussin, sa vie et son œuvre, suivi d'une notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne.* Paris ; in-8°.

Bourquelot (Félix). — *Notice sur le cartulaire des Templiers de Provins ;* brochure in-8°. Extrait de la *bibliothèque de l'école des Chartes.*

Chaudruc de Crazannes (le baron). — *Un dernier mot sur la médaille gauloise inédite, décrite et gravée dans la Revue numismatique belge.* Extrait de la *Revue numismatique belge*, 3e série, tome I.

Corblet (l'abbé). — *Tombeau de Monseigneur Cart, érigé à Nîmes sur les plans de M. H. Revoil.* Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.* Paris, 1857 ; broch. in-8°.

Coussemaker (R. de). — *Délimitation du flamand et du français dans le nord de la France.* Dunkerque, 1857 ; broch. in-8°.

— *Office du Sépulcre selon l'usage de l'abbaye d'Origny, Sainte-Benoîte.* Rapport fait à la section d'archéologie des comités. Paris, impr. impériale, 1858, broch. in-8°.

Doublet de Boisthibault. — *La crypte de saint Martin au Val (Eure-et-Loir).* Paris, 1858 ; broch. in-8°. Extrait de la *Revue archéologique.*

Fréville (Ernest de). — *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin*

du XVI*e* *siècle. Ouvrage couronné et publié par l'Académie des sciences et des arts de Rouen.* Rouen, 1857; 2 vol. in-8°.

JOURDAIN (Charles). — *Un ouvrage inédit de Gilles de Rome, en faveur de la papauté.* Paris, 1858; broch. in-8°. Extrait du *Journal général de l'Instruction publique.*

LAQUERRIÈRE (E. de) — *Rénovation des différents styles d'architecture.* Rouen, 1858; in-8°.

LASTEYRIE (Ferdinand de). — *L'électrum des anciens était-il de l'émail? Dissertation sous forme de réponse à M. Jules Labarte.* Paris, 1857; broch. in-8°.

LECLERC (le docteur). — *Les oasis de la province d'Oran, ou les Oulad Sidi-Cheikh.* Alger, 1858. Extrait de la *Gazette médicale de l'Algérie.* Broch. in-8°.

LONGPÉRIER-GRIMOARD (Alfred de) — *Notice historique sur l'abbaye de Chaaly.* Senlis, 1857; in-8°.

MARTONNE (A. de) fils. — *Rapport sur les archives départementales, communales et hospitalières de Loir-et-Cher, à M. le préfet du département, pour l'année* 1857. Blois, 1857; broch. in-8°.

— *Le grand cartulaire de Blois;* prospectus in-8°.

MAURY (Alfred). — *Rapport fait le* 27 *novembre* 1857 *à la Société de géographie, sur ses travaux et sur les progrès des sciences géographiques, depuis le* 19 *décembre* 1856. Paris, 1857; broch. in-8°.

MENAULT (E.). — *Souvenirs historiques du Gatinais.* Pithiviers, 1857; broch. in-12. Extrait du *Courrier du Loiret.*

MONTAIGLON (A. de) — *Recueil de poésies françaises des* XV*e* *et* XVI*e* *siècles, réunies et annotées.* Paris, Jannet, 1857; in-16. Tome VII.

MONTAIGLON (A. de) et CHARLES D'HÉRICAULT. — *Œuvres complètes de Pierre Gringore, réunies pour la première fois.* Tome I. Œuvres politiques. Paris, Jannet, 1858; in-16.

OTREPPE DE BOUVETTE (Alf.) — *Causeries d'un antiquaire,*

suite à : Lettres à mes amis et à mes collègues sur l'archéologie. (Septembre 1850).

— *Recherehes et fouilles dans le but de former un musée provincial à Liége.* (Mars 1851.) Liége, 1852; in-12.

— *Discours d'inauguration de la nouvelle salle de la Société libre d'émulation de Liége.* Liége, février 1854; in-12.

— *Où est le bonheur? Essai de tablettes liégeoises.* 18e liv. Liége, mars 1856; in-12.

— *Impressions d'un touriste dans le monde idéal. Essai de tablettes liégeoises.* 19e liv. Liége, 1857; in-12.

PEIGNÉ-DELACOURT. — *La chasse à la haie.* Paris, 1858; in-4°.

PILOT (J. J. A.). — *Recherches sur les inondations dans la vallée de l'Isère, depuis* 1219 *jusqu'à nos jours.* Grenoble, 1857; in-8°.

SIMON (Victor). — *De l'art chez les anciens et au moyen âge.* Metz, 1857; broch. in-8°.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 7 avril 1858.

Présidence de M. de l'Escalopier.

Correspondance.

Lettre de S. Ex. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, qui accuse réception des exemplaires du dernier numéro du Bulletin, destinés aux Sociétés françaises avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres accuse réception du même numéro du Bulletin.

Le Secrétaire de l'Académie de Metz annonce l'envoi d'un nouveau volume des mémoires de cette Académie.

Le Secrétaire de la Société littéraire et scientifique de Castres (dép. du Tarn), adresse le premier volume du compte rendu des travaux de cette Société, et demande l'échange avec les publications de la Compagnie.

M. Vergnaud-Romagnési adresse une notice manuscrite sur un émail byzantin conservé au musée d'Orléans.

5

M. Thaurin de Rouen adresse un travail manuscrit intitulé : *Notice historique et archéologique sur le cippe funéraire antique du batelier Aprius, originaire de la cité des Veliocasses, trouvé à Vaise en* 1846, *et conservé dans le musée lapidaire de Lyon.*

M. l'abbé Jules Corblet, directeur de la *Revue de l'art chrétien*, à Amiens, demande le titre d'associé correspondant de la Société.

Il a pour présentateurs MM. Grésy et de l'Escalopier; la commission chargée de faire à la Compagnie un rapport sur sa candidature, sera composée de MM. Cocheris, Renier et de La Villegille.

Travaux.

M. le Secrétaire communique une lettre que lui a écrite M. Aymard, en lui envoyant deux articles, publiés dans le *Journal de la Haute-Loire*, sur les fouilles qui s'exécutent actuellement au Puy, sous sa direction.

Après avoir pris connaissance du premier volume du compte rendu des travaux de la *Société littéraire et scientifique de Castres*, la Compagnie décide que cette Société sera inscrite parmi celles avec lesquelles elle est en correspondance.

M. de Longpérier communique la traduction d'une lettre écrite en Arabe, qu'il vient de recevoir d'Égypte, et qui contient d'intéressants détails sur les travaux et les découvertes de M. Mariette.

Séance du 14 avril.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

M. Foulon, gendre de feu M. Gilbert, adresse un certain nombre d'exemplaires de la notice nécrologique rédigée sur ce savant, par M. Dusevel, et exprime le désir que ces exemplaires soient distribués aux membres de la Société.

Travaux.

M. Renier fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Alfred Maury au titre de membre honoraire, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission.

On passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, qui sont adoptées. En conséquence M. Alfred Maury est proclamé membre honoraire de la Société.

M. Théodule Devéria communique les procédés qu'il emploie pour dérouler les papyrus et particulièrement ceux qui sont imprégnés de bitume.

« Le déroulage des manuscrits antiques écrits sur papyrus, qui nous sont parvenus sous forme de *volumen*, est, dit-il, une opération fort délicate, qui, faute d'avoir toujours été faite avec les soins nécessaires, a déjà occasionné la perte d'un grand nombre de textes importants. La sécheresse du papyrus, en effet, le rend souvent si cassant qu'à la première tentative il se brise en petits fragments qu'il est impossible de rassembler ensuite dans leur ordre primitif. On emploie généralement la vapeur d'eau chaude pour

éviter cet accident ; mais ce moyen nécessite un appareil assez compliqué et ne donne parfois que des résultats peu satisfaisants ; je préfère me servir, dans les cas ordinaires, d'un procédé beaucoup plus simple, qui consiste à envelopper le volumen dans plusieurs feuilles de papier buvard bien également humectées, et à le laisser ainsi un temps plus ou moins long, suivant l'épaisseur du rouleau. Après cette préparation, qui doit durer vingt-quatre heures au moins pour les grands manuscrits, le papyrus a repris toute sa flexibilité, et on le déroule sur des feuilles sèches du même papier, en plaçant des bandes de verre sur la partie déroulée à mesure qu'on avance dans l'opération ; puis, lorsque l'humidité a été complétement absorbée, on coupe le manuscrit par pages avec une règle et un canif, et on le colle sur des cartons minces, au moyen d'amidon additionné d'un peu d'acide arsénieux ou de bichlorure de mercure, ou bien, s'il est opisthographe, on le place entre des glaces.

« Pour coller le papyrus, il faut avoir une feuille de papier fort de la même grandeur que le carton sur lequel on veut le fixer ; on place le papyrus à l'envers, c'est-à-dire le revers en dessus, sur cette feuille de papier, de manière qu'il soit convenablement emmargé ; puis on l'enduit de colle avec un pinceau doux, sans dépasser les bords, et on applique dessus la feuille de carton, puis on y passe plusieurs fois la main en tous sens pour y faire adhérer la colle ; enfin on retourne le tout ; on enlève doucement la feuille de papier ; on la remplace par une feuille de papier buvard bien propre que l'on frotte et tamponne fortement afin de compléter l'adhérence du papyrus avec le carton ; enfin, pour terminer l'opération, après avoir enlevé cette nouvelle feuille, on la remplace par un morceau d'étoffe de laine blanche, puis on laisse sécher le tout en presse pendant une huitaine de jours. Voilà pour les cas ordinaires.

« Mais il arrive souvent que les manuscrits funéraires,

placés dans les cercueils ou sous les bandelettes des momies[1], ont été plongés, avec les corps qu'ils accompagnent, dans la matière bitumineuse en fusion que les Égyptiens employaient pour préserver ces corps de la destruction ; cette matière s'est quelquefois introduite par les extrémités du rouleau et en a pénétré les différents tours plus ou moins complétement et presque jusqu'à réduire le manuscrit à l'état de masse bitumineuse noire et compacte. Il va sans dire que cet état n'a rien de commun avec celui des manuscrits carbonisés de Pompéi et d'Herculanum.

« Dans ce cas la difficulté est double; car, outre que le papyrus résiste aux moyens de déroulage connus jusqu'ici, quand bien même on arriverait à le dérouler, le bitume cacherait entièrement ou en partie l'écriture. Aussi a-t-on jusqu'à présent considéré comme perdus pour la science les manuscrits qu'on a trouvés dans cet état. Ces manuscrits pourront désormais être sauvés à l'aide du procédé fort simple que je vais indiquer.

« Il fallait seulement obtenir un dissolvant du bitume qui n'attaquât ni le papyrus ni l'encre de l'écriture. Après quelques essais, faits d'abord sur des morceaux de toile de momie, puis sur des fragments de papyrus sans importance, j'ai reconnu que l'éther sulfurique était le seul agent chimique qui réunît toutes les conditions désirables.

« La manière d'opérer est très-simple : il suffit de plonger le volumen dans un bain abondant d'éther et de l'y laisser pendant douze ou quinze heures, après avoir couvert la bassine qui le contient, aussi hermétiquement que possible; puis de renouveler plusieurs fois ce bain, de deux heures en deux heures, jusqu'à ce que le liquide ne se colore plus. On peut alors dérouler le manuscrit sans difficulté et le disposer comme je l'ai indiqué. Il est assez décoloré pour que le texte soit devenu parfaitement lisible. Si pendant l'opération préparatoire on s'aperçoit que la disso-

1. Champollion, *Notice du musée Charles X*, p. 144.

lution se fait rapidement, il ne faut pas hésiter à abréger le temps que j'indique pour l'immersion, un trop long séjour dans l'éther ayant l'inconvénient de faciliter le dédoublement du papyrus.

« J'ai déjà appliqué avec succès ce procédé sur l'extrémité d'un manuscrit funéraire, longue d'un mètre environ et qu'il eût été impossible de dérouler autrement. Ce premier résultat nous a rendu un texte encore inconnu.

« Une particularité curieuse à observer, c'est que quand le papyrus n'a pas été entièrement débarrassé de la matière bitumineuse, il répand une odeur délicieuse après l'évaporation de l'éther; cette odeur, qui se conserve pendant quelques heures, provient sans doute des aromates qui entraient dans la composition de la substance conservatrice rendue presque inodore par le temps, et elle doit être analogue à l'excellent parfum qui, au dire des voyageurs, s'échappe des tombeaux égyptiens lorsqu'on les ouvre pour la première fois. »

M. Th. Devéria met ensuite sous les yeux des membres présents à la séance des spécimens de rouleaux de papyrus imprégnés de bitume, et une partie de celui qui a été déroulé par son procédé.

M. Renier communique le calque sur papier huilé d'une inscription latine récemment découverte à *Zraïa*, l'ancienne COLONIA JULIA ZARAÏ [1], située sur le territoire de la province de Numidie, près de la frontière de cette province et de la Mauritanie Césarienne, entre *Lambæse* et *Sitifis*, à 76 milles romains de la première de ces villes et à 37 de la seconde, suivant les indications des Itinéraires [2].

« Cette inscription, dit M. Renier, est datée du troisième consulat de Septime-Sévère (202 de notre ère); c'est le tarif

1. Cette ville est ainsi désignée dans une inscription de Lambæse; *Inscrip. rom. de l'Algérie*, n. 6, F. Les Itinéraires ne lui donnent que le nom de *Zaraï*, sans y joindre le titre de colonie.

2. Voy. l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 35, ed. Wessel., et la carte de Peutinger, segm. 2, E, F; segm. 2, D.

des droits de douane qui se payaient à l'importation dans la Numidie pour un certain nombre de marchandises, et c'est le premier et le seul document de ce genre que l'on ait découvert jusqu'ici.

« Ce tarif est divisé en quatre chapitres; dans le premier, intitulé *lex capitularis*, sont énumérées les marchandises pour lesquelles le droit était perçu par tête, comme les esclaves, les chevaux, les mulets, les ânes, les bœufs, les moutons, etc., etc. Ce droit était moins élevé qu'on ne le croit généralement, et il n'atteignait certainement pas le quarantième de la valeur, comme dans les autres provinces de l'empire : on ne payait pour un esclave qu'un denier et demi; le droit était le même pour un cheval ou une jument, un mulet ou une mule; il n'était que d'un demi denier pour un âne, une ânesse ou un bœuf. Le deuxième chapitre, qui est intitulé *lex vestis peregrinæ*, comprend un certain nombre de vêtements et d'étoffes parmi lesquelles on en reconnaît quelques-unes qui se fabriquent encore aujourd'hui dans les oasis du Sahara algérien et dans celles du Djerid, au sud de la régence de Tunis, par exemple les *tunicæ tenuariæ*, qui doivent répondre à ces *haïcs* si fins, qui forment une partie du luxe des riches Arabes et que l'on apporte depuis quelques années en Europe, pour en faire des châles d'été. Le troisième chapitre, intitulé *lex coriaria*, comprend, ainsi que ce titre l'indique, des cuirs et des peaux de différentes espèces, travaillés et non travaillés, et l'on y trouve aussi des marchandises qui semblent n'avoir aucun rapport avec le cuir, comme, par exemple, des éponges; enfin dans le quatrième chapitre, intitulé *lex portus maxima*, sont énumérées les marchandises sur lesquelles les droits étaient perçus au poids ou à la mesure, comme les dattes, les figues, les noix, le vin, le vin de dattes, etc.

« Ce dernier chapitre contient en outre une disposition ainsi conçue : *pecuaria*, *jumenta immunia*, « les animaux « de pâturage et les bêtes de somme ne payent pas de

« droit. » L'immunité accordée aux bêtes de somme se conçoit facilement : on ne pouvait faire payer à la fois et la marchandise et la bête de somme qui servait à l'apporter ; quant aux animaux de pâturage, c'était, comme ce serait encore aujourd'hui, une nécessité dans un pays où les troupeaux passent et repassent nécessairement, à chaque changement de saison, les frontières de la province.

« Le calque que j'ai l'honneur de présenter à la Société, ajoute M. Renier, a été fait par un maçon italien, qui travaille à Zraïa, pour le caïd Si-Moktar. Envoyé par ce caïd au capitaine Payen, chef du bureau arabe de Batna, il a été transmis par cet officier à M. Cherbonneau, qui l'a adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, pour le Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie. C'est donc, en définitive, au zèle éclairé du capitaine Payen que l'on devra la connaissance de ce curieux document, car on ne peut douter que ce ne soit pour se conformer à ses recommandations que l'ouvrier italien dont il vient d'être question en a fait un calque, et que le caïd s'est empressé de le lui envoyer. »

M. Noël des Vergers annonce que des fouilles, qui s'exécutent actuellement à Rome, viennent de faire découvrir une crypte décorée de fort belles sculptures, représentant des sujets empruntés aux poëmes homériques. On y a trouvé un grand nombre de sarcophages, dont un, contenant quatre squelettes, porte sur sa face antérieure un bas-relief représentant le triomphe du Bacchus indien ; le dieu est sur son char, traîné par des éléphants que conduisent des satyres. Ces sculptures sont considérées par les antiquaires romains comme un des plus beaux spécimens que l'on ait encore découverts de l'art à l'époque des Antonins.

M. de Longpérier communique le dessin d'une matrice de sceau du XIIe siècle, trouvée dans les environs de Toulouse, et portant une inscription bilingue, hébraïque et française.

Séance du 21 avril.

Présidence de M. Marion, vice-président.

Correspondance.

M. Egger, membre de l'Institut, demande à être admis au nombre des membres résidants, en remplacement de M. Alfred Maury, nommé membre honoraire.

MM. Bourquelot et Renier se portent ses présentateurs; M. le Président désigne pour composer la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature, MM. Brunet de Presle, de Lasteyrie et de Longpérier.

M. Parker, d'Oxford, demande le titre d'associé étranger.

Il a pour présentateurs MM. de Longpérier et Cocheris; la commission sera composée de MM. Quicherat, Vallet de Viriville et Bourquelot.

Travaux.

M. Bourquelot communique le dessin d'une plaque et d'une boucle de ceinturon, qu'il attribue à l'art pratiqué par les peuplades germaniques établies dans la Gaule. Ce monument a été trouvé dans un tombeau à Trencot (arrondissement de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube); il appartient à M. Deschamps, propriétaire à Nogent-sur-Seine. La plaque et la boucle sont en cuivre; la plaque présente en divers endroits, et disposés symétriquement, des enfoncements arrondis, carrés, rectangulaires, qui renfermaient et renferment encore sur certains points des émaux de différentes couleurs.

M. de Longpérier-Grimoard communique le dessin colo-

rié d'une agrafe de bronze trouvée à Nanteuil-le-Haudouin (département de l'Oise). Cette fibule, qui a une grande analogie avec celle dont M. Bourquelot vient d'entretenir la Société, est de forme carrée et divisée en compartiments réguliers ornés encore à plusieurs places de morceaux de verre rouge, vert et jaune, séparés par de délicates cloisons de cuivre ; la plaque du milieu est taillée à pans coupés et forme saillie. Sur la boucle et son ardillon, qui est recourbé en forme de tête d'aigle, des parties dorées donnent parfaitement l'idée de la couleur générale que devait avoir l'agrafe entière, laquelle semble appartenir à l'époque mérovingienne.

M. de Lasteyrie fait remarquer qu'un assez grand nombre de monuments de ce genre ont été trouvés dans cette partie de la France ; il pense qu'un catalogue méthodique de ces monuments, accompagné de dessins, et dans lequel les provenances seraient soigneusement indiquées, serait d'une grande utilité, puisqu'il permettrait d'en établir la classification chronologique et ethnographique, et de suivre sur le sol de la Gaule la trace des Germains qui s'y sont établis.

M. Peigné-Delacourt donne la description d'un ossuaire gaulois, qu'il a visité au commencement de ce mois avec M. l'abbé Pécheur, correspondant de la Société à Fontenoy, près Soissons. Cet ossuaire a été découvert à la fin de février dernier, près de Vic-sur-Aisne, au revers de la montagne du Soissonnais. Il se composait d'une fosse de 4 mètres de longueur, sur 1 m. 30 c. de largeur et 1 mètre de profondeur, entièrement revêtue de plaques de pierre calcaire non taillées, et couverte de deux grandes plaques semblables. On y a compté quinze squelettes d'adultes, et on y a recueilli un vase en terre cuite grossièrement travaillée à la main, quatre haches en silex, et cinq ou six pointes de flèches, aussi en silex, taillées à facettes. La dalle placée à l'extrémité de la fosse, du côté de l'Aisne, présente une large échancrure. Le propriétaire du terrain

où a été découvert ce monument a pris des mesures pour en assurer la conservation.

M. Renier présente à la Société l'estampage d'une double inscription funéraire latine, qui vient de lui être adressé par M. Cherbonneau, secrétaire de la Société archéologique de la province de Constantine, et que nous reproduisons ici aussi exactement que peuvent nous le permettre les ressources de la typographie ordinaire.

D M	❦ D ❦ M ❦
MMVNDICIVS	VMBRIA❦MA
SATVRNINVS	TRONICA
VALXXXXV	MATVRITASHOMINVMFVI
HSEOTBQ	AMESERVITVSLONGINQVA
	TIMORISNVMINIHVIVSET
	RELIGIONISCVIEGOANNIS
	OCTOGINTASERVIVIETIAM
	NVDOPEDECASTEETPVDICE
	INSTANTERVNIVERSAETERRAE
	CIVITATESAPPARVIETIDEO
	ABEASICMERITAPERTVLI
	VTBENIGNEME
	TERRARECIPERET
	V · A ❦ CXV ❦
	H · S · E ❦ O · T · B ❦ Q ❦

Les lettres VA, qui terminent la cinquième ligne de l'inscription de droite, forment un monogramme ; les lignes 4 à 12 de la même inscription contiennent, en acrostiche, le mot MATRONICA.

« Ce document, dit M. Renier, a été publié dans le dernier numéro de la *Revue de l'instruction publique ;* mais le style en est si bizarre et si obscur, que quelques personnes ont cru pouvoir, sinon en contester l'authenticité, du moins élever des doutes sur l'exactitude du texte qui en a été donné. L'estampage que j'ai l'honneur de faire passer sous

les yeux de mes confrères, leur fera voir combien ces soupçons étaient peu fondés. Le monument est parfaitement conservé ; il n'y manque pas une seule lettre, et son authenticité est incontestable. Il a été découvert tout récemment au pied de la colline du Coudiat-Ati, près de Constantine, et il est aujourd'hui déposé au musée de cette ville.

« Il doit se lire ainsi, en commençant par l'inscription de gauche :

D(iis) M(anibus).
M(arcus) Mundicius Saturninus. V(ixit) a(nnis) LXXXXV. H(ic) s(itus) e(st). O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant) !
D(iis) M(anibus).
Umbria Matronica.
Maturitas hominum fui ; a me (perlata est) servitus longinqua timoris numini(s) hujus et religionis, cui ego annis octoginta servivi, etiam nudo pede caste et pudice instanter (per) universae terrae civitates apparui, et ideo ab ea sic merita pertuli ut benigne me Terra reciperet.
V(ixit) (annis) CXV. (Hic) s(ita) e(st). O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant) !

« La forme des lettres, l'acrostiche, le mysticisme des idées et la manière obscure dont elles sont rendues, sont autant d'indices qui permettent d'attribuer avec certitude la date de ces deux inscriptions au IIIe siècle de notre ère. Je pense que celle de droite est l'épitaphe d'une prêtresse de Cérès, divinité qui, à cette époque, était souvent identifiée avec la Terre, et dont le culte mystérieux explique suffisamment l'obscurité étudiée du style de ce document. Il est même possible que quelques-unes des expressions les plus extraordinaires qu'on y rencontre, celle-ci par exemple : *maturitas hominum fui*, n'aient eu aucune obscurité pour les initiés, au langage desquels elles avaient peut-être été empruntées. Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien cette hypothèse, si elle était admise, ajouterait d'intérêt à ce document.

« La longévité extraordinaire des personnages mentionnés dans ces deux inscriptions n'est point un fait sans exemple dans l'ancienne Numidie ; les épitaphes de centenaires n'y sont pas rares, et j'ai même publié, dans mes *Inscriptions romaines de l'Algérie*, n° 1802, l'inscription funéraire d'une femme qui avait vécu 132 ans. »

M. Cocheris présente à la Société un album composé par M. Louis Prou, notaire à Sens et membre de la Société archéologique de cette ville. Cet album renferme une série de dessins représentant des fragments de sculptures et d'inscriptions latines découverts dans la démolition des murailles romaines, et aujourd'hui conservés à la mairie de Sens. M. le Président remercie M. Cocheris pour cette communication, qui a vivement intéressé la Société.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture de la notice de M. Vergniaud-Romagnési *sur un émail byzantin conservé au musée d'Orléans*. Un membre croit se rappeler que ce travail a déjà été imprimé. La seconde lecture en sera ajournée jusqu'à ce que cette assertion ait pu être vérifiée.

Séance du 5 mai.

Présidence de M. Marion, vice-président.

Correspondance.

Le Secrétaire général de l'Académie royale des Sciences de Lisbonne envoie la liste des volumes de la Société qui manquent à la collection de cette Académie, et transmet les remercîments de ses confrères pour l'offre que la Société a faite de compléter cette collection.

Le Secrétaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève demande l'échange des publications de la Compagnie contre celles de cette Société.



M. l'abbé Cochet écrit qu'en faisant dernièrement des recherches sur les salines de Bouteilles, dans un cartulaire de l'abbaye de Beaubec, ancien monastère de l'ordre de Cîteaux, situé près de Neufchâtel-en-Bray, il a découvert un texte intéressant pour l'histoire de l'Angleterre et de la Normandie. « Ce texte, ajoute l'honorable correspondant, ne se compose que d'une ligne ; mais cette ligne nous révèle le nom de la nourrice du roi Jean-sans-Terre. Cette dame, qui habitait Dieppe en 1208, devait être originaire du village de Canville-les-deux-Églises (arrondissement d'Yvetot) dont elle porte le nom, car elle s'appelle *Agnes de Canvilla*. Retirée à Dieppe après la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, et déjà sans doute fort âgée, elle faisait alors pour le salut de son âme une donation aux moines de Beaubec. Cette donation consistait en un tennement et des terres qu'elle possédait à Dieppe :

« Agnes de Canvilla de donatione totius tenamenti sui quod habebat apud Deppam in masuris, terris, reditibus et omnibus aliis rebus liberis ab omnibus serviciis, exigenciis et querelis, preter III solidos in mense Marcio reddendos domino dicti feodi. 1208.

« Quelques lignes plus bas le scribe laisse échapper le détail historique suivant, fort inusité dans ces sortes de recueils :

« Agnes de Canvilla nutrivit regem J. (*Johannem*) ducem Normannie, ut dicitur a senioribus.

« Cette observation est-elle contemporaine de l'acte de 1208, ou bien appartient-elle à la rédaction du cartulaire, qui a été écrit dans la seconde moitié du XIVe siècle ? Je l'ignore ; mais à coup sûr elle est précieuse, puisqu'elle nous fait connaître le nom de la nourrice du dernier duc-roi des Anglo-Normands. Les termes mêmes de l'assertion (*ut dicitur a senioribus*) prouvent que c'était encore une tradition fort répandue en Normandie.

« Le cartulaire manuscrit d'où j'ai extrait ce passage a

été écrit, ainsi que je l'ai dit, au XIVᵉ siècle. Il est sur parchemin, et se compose de 110 feuillets non numérotés. Il appartient à M. de Blangermont, propriétaire à Martigny, près Arques, arrondissement de Dieppe. »

Travaux.

Après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, il est décidé que la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* sera inscrite sur la liste de celles avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

M. Cocheris fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Decagny, curé d'Ennemain, près Péronne, un rapport dans lequel il conclut à l'admission de ce savant parmi les associés correspondants.

On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées. En conséquence M. l'abbé DECAGNY est proclamé associé correspondant de la Société.

M. Brunet de Presle, rapporteur de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Egger, annonce que son rapport est rédigé et qu'il est prêt à le lire à la Société. Quelques membres pensent que la demande de M. Egger étant parvenue à la Société dans sa dernière séance seulement, il y aurait lieu, pour se conformer au règlement, de renvoyer la lecture de ce rapport et le vote, par conséquent, à la première séance du mois de juin. D'autres membres font remarquer que le règlement dit seulement que les rapports sur les demandes d'admission seront faits « dans un mois à partir de la présentation, » et qu'il ne dit pas qu'ils ne pourront être faits avant l'expiration de ce mois; que cette prescription a pour objet d'empêcher la trop grande lenteur des commissions, plutôt que leur excessif empressement; qu'il a été d'ailleurs pourvu à ce dernier inconvénient par la disposition du règlement intérieur suivant laquelle les élections ne peuvent avoir lieu que dans



les séances administratives, disposition qui a pour effet d'établir un délai ordinaire d'un mois entre la présentation et le vote dont elle doit être l'objet, et d'empêcher que ce délai puisse jamais être moindre de quinze jours. M. de Lasteyrie propose une disposition interprétative du règlement ainsi conçue :

Les commissions chargées d'examiner les candidatures aux titres de membre résidant, de membre honoraire et d'associé correspondant feront leur rapport dans la première séance du mois qui suivra celui pendant lequel la présentation aura été faite, et le vote pourra avoir lieu dans la même séance.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Beaulieu, Bourquelot, Brunet de Presle, Delisle, de Longpérier, Quicherat, Renier, Vallet de Viriville, cette proposition est mise aux voix et adoptée.

La parole est ensuite donnée à M. Brunet de Presle pour la lecture de son rapport, dont les conclusions sont favorables à la demande de M. Egger, et l'on passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées. En conséquence M. Egger est proclamé membre résidant de la Société.

M. Peigné-Delacourt communique à la Société un écrin renfermant des bijoux en or massif, qui, par leur forme et leur ornementation en pierres et en verres de couleur rouge sur paillon d'or, rappellent ceux qui ont été trouvés à Tournay, en 1653, dans le tombeau du roi Chilpéric et sont aujourd'hui conservés au Musée des Souverains. Parmi ces bijoux, dont S. M. l'Empereur vient de faire l'acquisition, on remarque une poignée et les deux extrémités d'un fourreau de sabre, un manche de poignard, des boucles de ceinturon, un anneau sur lequel se lit le mot HEVA, etc., etc.

Ces bijoux, d'une magnificence vraiment royale, ayant été découverts à Poan, entre Méry et Arcis-sur-Aube, l'honorable correspondant pense qu'ils ont pu appartenir au roi Théodoric, tué en 451, à la bataille de Châlons, et qu'en conséquence le lieu de cette célèbre bataille, qui n'a

pas encore été rigoureusement déterminé, devrait être placé dans la contrée où ces bijoux ont été découverts.

M. le Président remercie M. Peigné-Delacourt pour cette communication, qui a excité au plus haut degré l'intérêt de la Société.

Séance du 12 mai.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, Vice-Président.

Travaux.

M. Egger, membre résidant, élu le 5 mai, assiste à la séance.

M. Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport sur le travail de M. Vallet de Viriville, relatif à un exemplaire relié de la *Pragmatique Sanction*, imprimé à Paris en 1507, in-8°. La commission propose l'insertion de ce travail dans le *Bulletin*. Cette proposition est adoptée [1].

M. Cocheris fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. l'abbé Jules Corblet, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants de la Société. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées. En conséquence, M. l'abbé Jules Corblet est proclamé associé correspondant de la Société, à Amiens.

M. le Président rappelle que d'autres demandes d'admissions ont été adressées à la Société, et il invite les commissions auxquelles ces demandes ont été renvoyées, à présenter leurs rapports dans la prochaine séance.

M. Vallet de Viriville lit à titre de communication, une notice sur un *ex-voto* offert par le roi Charles V à Saint-Pierre de Luxembourg.

1. Voyez ce travail à la fin du compte rendu de la séance.

M. de Longpérier communique divers monuments qui ont été découverts sur les bords de l'Euphrate, près de Babylone. L'un de ces monuments est une petite plaque de pierre dure, sur laquelle se lit une inscription en caractères cunéiformes du XVIe siècle avant notre ère. La gravure de cette inscription, qui est parfaitement conservée, est très-pure et très-nette, et elle suffirait à elle seule pour donner une idée très-satisfaisante de l'état des arts, dans la Babylonie, à cette époque reculée.

M. Devéria communique un papyrus égyptien récemment déployé au moyen de son procédé. Ce papyrus était replié un grand nombre de fois sur lui-même, et dur comme un morceau de bois. Il était imprégné d'une matière qui n'était pas du bitume, et dans laquelle M. Devéria a reconnu, à l'odeur, le vernis jaune égyptien. Cette matière, poissante et presque insoluble dans l'éther, rendait l'opération extrêmement difficile, et ce n'est qu'en immergeant ce papyrus dans de l'alcool pur, que M. Devéria est parvenu à l'étendre. Le manuscrit avait été plié six fois sur lui-même, ou en soixante-quatre parties, chaque pli étant fait à angle droit sur le précédent. Au centre du dernier pli, se trouvait un petit paquet de cheveux.

M. Bourquelot fait passer sous les yeux des membres présents une boucle et une plaque de ceinturon, qui offrent les particularités suivantes. La plaque est en fer et de forme circulaire; trois boutons ou clous en cuivre, hémisphériques et entourés d'une étroite rayure, sont fixés sur la face et se terminent du côté opposé en trois anneaux destinés à être attachés au cuir du ceinturon. Le diamètre de la plaque est de 6 centimètres 1/2; celui des têtes de clous de 2 centimètres. A l'une des extrémités de la plaque est fixée une plaque plus petite, également en fer, qui se termine en un ardillon. La boucle en fer, de forme elliptique, est mobile et tourne dans un anneau particulier. M. Bourquelot fait remarquer dans ce petit monument le mélange du fer et du cuivre, et la disposition de la boucle, qui est mobile

tandis que l'ardillon reste fixe ; il pense que l'on doit le rapporter aux populations germaniques qui guerroyèrent et finirent par s'établir dans la Gaule.

M. Renier présente à la Société deux copies qu'il vient de recevoir, d'une nouvelle inscription latine découverte dans les ruines de *Zraïa*. L'une de ces copies a été exécutée par le maçon italien auquel on doit déjà le calque sur papier huilé du tarif de douanes, dont M. Renier a entretenu la Société dans une précédente séance ; l'autre a été faite par le khodja (secrétaire indigène) du kaïd Si-Moktar. Ces deux copies ont été envoyées par M. le capitaine Payen à M. Cherbonneau, le savant secrétaire de la Société archéologique de la province de Constantine, et transmises par celui-ci à M. Renier. Elles se complètent l'une l'autre, et fournissent le texte suivant :

FLORENTISSIMO ♥
SAECVLO · DD · NN · IMP ·
caes · maximini ·
PII · FELICIS · *et ·*
maximi · nobil ·
CAES · AVGG · HORI
LEG'VM · QVOD · SVA ·
EX · 'PONTE · C · IVLIVS · MAXI
MI · FILIVS · SATVRNINVS ·
MESSAPANVS · ET · Q · CAN
NEIVS · Q · CANNEI · GE
MELLINI · FILIVS · EME
RITVS · APEONIANVS ·
CIVIBVS · SVIS · VO
VERANT · DE · SVO ·
DEDERVNT · ET ·
DEDICAVERVNT ·
VI · KAL · APRIL · PER
PETVO · ET · CORNELIANO · CONS

Cette inscription, ajoute M. Renier, présente plusieurs

lettres liées, IMP à la 2e ligne, NT, LI et MA à la 8e, MI, LI et NI à la 9e, ME et ET à la 10e, IL à la 18e, enfin ET, CO, NE, LI et CO à la 19e.

La 3e ligne, la fin de la 4e et la 5e tout entière ont été effacées avec intention dans l'antiquité. On devait y lire auparavant les noms des empereurs régnants, et ces empereurs ne peuvent avoir été que *Maximin* et son fils *Maxime*, le consulat dont l'inscription est datée correspondant à l'an 237 de notre ère, c'est-à-dire à la dernière année de leur règne. Cette inscription doit donc se lire ainsi :

> Florentissimo saeculo d(ominorum) n(ostrorum) Imp(eratoris) [*Caes(aris) Maximini*] Pii Felicis [*et Maximi nobil(issimi)*] Caes(aris) Aug(ustorum), horilegium, quod sua ex sponte C(aius) Julius, Maximi filius, Saturninus Messapanus et Q(uintus) Canneius, Q(uinti) Canneii Gemellini filius, Emeritus Apeonianus civibus suis voverant, de suo dederunt et dedicaverunt sextum kal(endas) April(es) Perpetuo et Corneliano cons(ulibus).

On y remarque une expression jusqu'ici sans exemple, *sua ex sponte* pour *sua sponte*, et un mot nouveau, *horilegium*, qui semble de meilleur latin que *horologium*, et dont la composition est plus régulière que celle de *horilogium*, que l'on avait déjà rencontré dans une inscription publiée par Gruter, p. 237, n. 6, et plus exactement par Fabretti, p. 684, n. 80.

Note sur un exemplaire relié de la Pragmatique sanction, *imprimé à Paris, par André Bocard, pour Guill. Eustace, libraire;* 1507, *in*-8. — *Par* M. Vallet de Viriville.

« Ce volume, qui fait partie de ma bibliothèque, est également curieux sous le rapport typographique ou bibliographique et sous le rapport de la reliure ou archéologique. Je me placerai exclusivement ici à ce dernier point de vue. Cette reliure consiste dans des ais de bois, qui recouvrent les plats et qui sont eux-mêmes revêtus de veau brun gaufré. Lorsque j'acquis ce livre, en 1846, le dos de la couver-

ture était complétement enlevé, de manière qu'on voyait à nu les nerfs et la couture des cahiers. Sur la tranche, l'un des fermoirs seul subsistait[1]. Mais je crois pouvoir affirmer que ce dos, lorsqu'il existait, devait être tout uni, sans ornement ni inscription. On peut distinguer en effet à certains égards dans l'histoire de la reliure deux périodes. Je vais essayer de tracer les caractères de cette distinction, en l'appliquant à cet exemplaire de la Pragmatique et en m'appuyant sur ce spécimen.

« La première période, à laquelle je fais allusion, est antérieure à l'invention de l'imprimerie et remonte indéfiniment dans le passé. Elle se continue jusqu'à l'extrême fin du xve siècle et comprend même, si je ne me trompe, le règne entier de Louis XII[2]. Pendant le cours de cette période, les livres, surtout les manuscrits, sont lourds, peu portatifs, variant pour le format d'exemplaire à exemplaire. Ils sont presque toujours couverts, sur les plats, d'ais en bois; sauf à revêtir ces plats, soit de peaux, soit d'étoffes plus ou moins riches, soit enfin de la plus somptueuse orfévrerie. De plus, ils sont, en général, hérissés de clous et de fermoirs. Ces circonstances réunies, aussi bien que la rareté des livres, permettaient difficilement alors de rassembler les volumes reliés, de les placer debout et de les aligner par rangs de taille, tout en les groupant par espèces, offrant seulement le dos à la vue; en un mot de les disposer comme nous le faisons sur les tablettes de nos bibliothèques modernes.

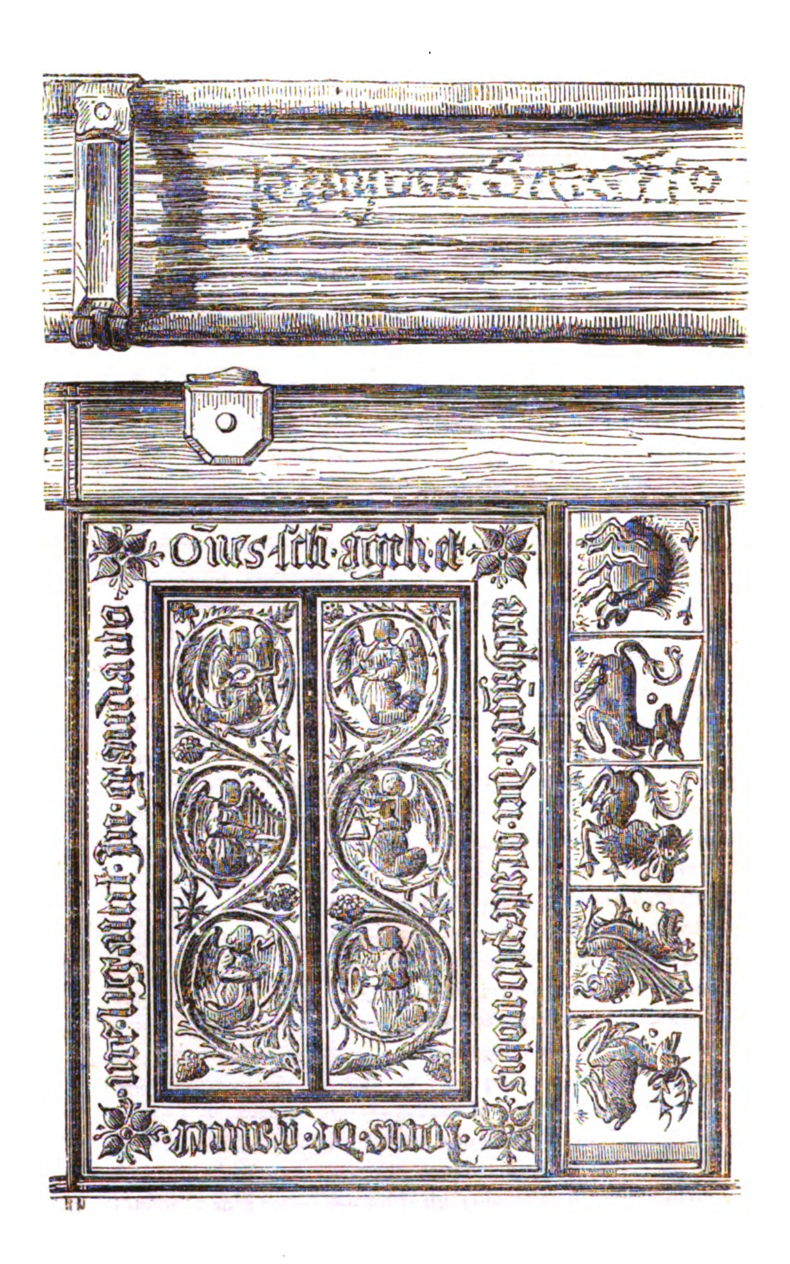
« Ces circonstances se modifièrent peu à peu à partir de l'invention de l'imprimerie. Les exemplaires, mécaniquement confectionnés, à l'aide d'éléments similaires, par des

1. J'ai fait restaurer depuis, ce volume qui a été communiqué à la Société dans sa séance du 10 février 1858.

2. Les *Aldes*, il est vrai, constituent dès 1501, par le Virgile in-8°, une innovation éclatante, qui déroge complétement aux principes que nous posons. Mais nous parlons principalement des livres français. Les Aldes ouvrent, en Italie, la deuxième période moderne.

procédés uniformes, devinrent conséquemment uniformes et semblables entre eux. Les formats se constituèrent et les éditions elles-mêmes purent devenir semblables entre elles. L'imprimerie, d'un autre côté, multiplia progressivement les livres. Il fut dès lors de plus en plus possible, il devint chaque jour plus nécessaire de les grouper par classe et de les réunir debout, le dos en vue, c'est-à-dire dans la disposition la plus économique sous le rapport de l'espace et la plus commode. Il fallut alors écrire sur le dos de chaque volume le titre de ce volume. L'art de la dorure s'employait de toute antiquité sur la *tranche* des manuscrits. La dorure prit ensuite possession du plat et décora de ses riches ornements les mosaïques de peau de diverses couleurs. Ce procédé fut imaginé par les relieurs de la Renaissance. La dorure enfin triompha sur le dos des volumes. Elle détrôna, pour ce dernier emploi, tout autre genre d'inscription à l'encre ou en couleurs. Elle imprima le titre des livres sur le dos en lettres d'or, c'est-à-dire en traits beaucoup plus durables, beaucoup plus lisibles et beaucoup plus beaux que n'avait pu le faire tout autre procédé calligraphique.

« Ainsi, dans la première période, les titres *extérieurs* des ouvrages, lorsqu'on en trouve, sont placés ou inscrits, tantôt sur les plats, tantôt sur la tranche, mais très-rarement, presque jamais, sur le dos des volumes. En effet, l'exemplaire de ma Pragmatique présente cette inscription : Pragma (avec l'abréviation, pour *pragmatica*) Sanctio, tracée à l'encre, sur la tranche entre les deux fermoirs, en caractères du XVIe siècle, qui paraissent à peu près contemporains de l'édition du livre. Cette inscription, vue dans le sens naturel ou ordinaire, indique également le sens dans lequel était habituellement posé ou placé le volume. C'est ce que l'on constate en comparant le relief de la gaufrure, sur l'un et l'autre plat. La face adhérente à celui des deux plats qui était *inférieur* par rapport au titre placé sur la tranche, a subi l'effet du poids du volume et du frottement.



De ce côté, le relief a été aplati et comme écrasé ou effacé. L'autre face étant plus souvent libre, le relief de la gaufrure y a conservé plus d'arête et de saillie[1].

« La décoration que présente cette gaufrure, uniformément répétée sur chacun des deux plats, ne manque ni d'élégance ni d'intérêt. Elle se compose de deux rectangles ou carrés séparés par un entre-deux. L'entre-deux placé au beau milieu du plat représente un sanglier, une licorne, un lion-griffon tournés à droite; puis, un griffon ailé et un cerf tournés à gauche ou affrontés par rapport aux trois premiers. Les deux rectangles de chaque plat se ressemblent, de sorte que chacun d'eux se trouve répété quatre fois en tout, sur les deux plats du volume. Le sujet se compose de deux rinceaux élégamment enroulés. Ces deux rinceaux forment six lobes ou emplacements arrondis, où se voient six anges jouant de divers instruments de musique. Autour de chaque rectangle on lit cette inscription :

Omnes sancti angeli et archangeli Dei orate pro nobis.
Joris de Gavere me ligavit in Gandavo.

« Tous les saints anges et archanges de Dieu, priez pour nous !

« Georges de Gâvre m'a relié à Gand. »

« Guillaume Eustache, le premier connu des *imprimeurs du roi*, fut en même temps libraire et *relieur*[2]. Il apparaît en 1507, dans cette édition, non pas comme imprimeur, puisque le livre fut imprimé par Bocard, mais exclusivement comme libraire. Or, à cette époque, les libraires réunissaient d'ordinaire entre leurs mains toutes les attributions qui se rapportent à la confection des livres, y compris la reliure; et beaucoup d'indices nous montrent que les livres

1. Un grand nombre de monuments figurés du moyen âge, qui représentent des intérieurs, nous montrent des livres disposés à plat et offrant à la vue non pas le dos, mais l'une des tranches.

2. Voy. Aug. Bernard, *Geoffroy Tory*, 1857, in-8°, p. 63.

sortaient le plus souvent tout reliés de leurs boutiques pour passer aux mains des acheteurs. On voit cependant, par cet exemple, que dès le commencement du XVI[e] siècle vraisemblablement, les livres imprimés à Paris pour certains libraires étaient vendus par ces derniers, *non reliés*, ou *en blanc*, comme les appelle Gabriel Naudé, en parlant, un siècle plus tard, de la même espèce de livres. Le style de cette reliure, datée de Gand, paraît en effet dénoter une époque très-voisine de 1507. Georges de Gâvre, qui travaillait à Gand, appartenait à une famille répandue dans ces contrées et qui exerçait la même profession. En 1470, Théodore *van Gavere*, fils de Jacques, enlumineur, fut inscrit à Bruges, sur le livre du métier des libraires, copistes et enlumineurs de Bruges[1]. J'ai vu à la bibliothèque royale de la Haye, un manuscrit (n° 9) qui paraît avoir été relié vers le même temps que ma Pragmatique[2]. La décoration de ce manuscrit est analogue à celle du livre dont nous nous occupons, sauf la légende, qui est ainsi conçue :

Ob laudem Christi librum hunc recte ligavi.
Anthonius de Gavere.

« Je serais disposé à croire que mon exemplaire de la Pragmatique fut dans le principe à l'usage de quelque écolier en droit de l'université de Louvain, école fondée en 1426 par Philippe le Bon, et qui devint surtout célèbre par ses professeurs en droit civil et canonique. Cette conjecture m'est principalement suggérée par le contenu même de l'ouvrage. Plusieurs possesseurs ont écrit successivement leur nom sur ce volume. La première page de garde porte celui-ci : *Joannes de Bevere*, qui, d'après l'écriture, paraît être du XVI[e] siècle et qui appartient évidemment aux provinces bel-

1. De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, preuves, t. I, 1849, in-8°; pages CI et 556.
2. *Voy.* Achille Jubinal, *Lettres à M. le comte de Salvandy sur quelques mss. de la biblioth. de la Haye*. Paris, 1846, in-8°, p. 7.

giques. On lit avec peine cette autre signature au frontispice : « *Joannes Eich* (?).... 1689. »

« Il existe à la bibliothèque royale de la Haye un *Fasciculus temporum* in-folio, imprimé et publié à Louvain par *Johannes Valdener* (xvᵉ siècle). Cet exemplaire, que l'on m'a montré en 1850, porte sur les plats, qui sont recouverts de cuir, ce même nom de Joannes Valdener, gaufré en lettres gothiques. J'ai vu, la même année, à la bibliothèque de Bruges, un livre d'heures du xvᵉ siècle, qui présente des particularités analogues. Ce manuscrit, qui porte le nº 163, provient des Carmélites d'Ypres. Le plat de gauche manque. Sur le plat de droite, il y a l'empreinte gaufrée de deux rectangles, composés chacun de deux rinceaux d'ornements qui présentent quatre animaux dans des volutes ou enroulements. La légende est ainsi conçue :

Ludovicus Bloc.
Ob laudem Christi librum hunc recte ligavi.

« Le manuscrit nº 164 de la même bibliothèque, *Flores Augustini*, paraît être de la même époque. On y voit des cartouches gaufrés dans le goût des précédents. Ces figures sont accompagnées de légendes tirées des psaumes, et dont l'une est ainsi conçue : De profundis clamavi ad te Domine: Domine exaudi vocem meam.

« Notre confrère, M. Théodule Devéria, a bien voulu me communiquer un volume relié pour un célèbre imprimeur de Paris, vers la même époque que ma Pragmatique et qui mérite d'être ici mentionné. Ce volume a pour titre : *Militia Francorum regum pro re christiana*, in-8º de 12 feuillets, imprimé en 1518, chez Josse Bade d'Aasche (*sub prælo Ascensiano*) ; la marque de Bade, *Prælum Ascensianum*, est gravée au frontispice. Les plats sont couverts en cuir fauve gaufré à l'aide d'un *fer* ou plaque rectangulaire, encadré dans une bordure fleuronnée. Le sujet, qui est répété sur les deux plats, représente une figure allégorique sous les traits

d'une femme vêtue et drapée à l'antique. Elle marche d'un pas ferme, les yeux dirigés vers le ciel, où apparaît la croix des chrétiens. Ses pieds portent sur une pierre plate et taillée en forme de table. L'un des côtés de cette pierre offre à la vue le mot *Fides*. Auprès de cette figure, à droite, on lit ces noms : *Spes* et *Charitas;* à côté de la croix, cette inscription : *Meritum Christi*, et au-dessous : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum; in justitia tua libera me et eripe me* (Psal. 70). La légende suivante se dessine sur la bordure du rectangle : *Quoniam in me speravit, liberabo eum; protegam eum, quo, etc.* (Psal. 90). On remarque enfin, à gauche et en bas dans l'angle de la composition, le monogramme de Josse Bade, répété d'après l'impression en noir du frontispice. Il est de toute évidence, par conséquent, que ce petit volume fut relié pour le célèbre imprimeur Josse Bade, natif d'Aasche près Bruxelles, qui exerçait à Paris vers 1518.

« Je dois citer également, par analogie, un manuscrit que j'ai vu et consulté au mois d'août 1857, à la bibliothèque grand-ducale de Darmstadt. Ce manuscrit a été exécuté dans les états de Bourgogne et probablement, comme pour quelques-unes des reliures précédentes, dans les provinces belgiques. Il porte les armes [1] d'un seigneur flamand ou bourguignon, pour lequel il fut écrit sous le règne de Charles le Téméraire, vers l'an 1470. Ce volume in-folio, coté n° 133, contient la *Chronique des Pisans*. Les plats, composés d'ais de bois, sont recouverts de cuir brun gaufré. Il est garni de coins en cuivre gravés, où sont répétées les armes du propriétaire, peintes dans l'intérieur du volume au frontispice. Ce livre est lourdement cloué, sur chaque face, de cinq gros cabochons de cuivre, l'un au centre et les autres aux quatre

1. En voici le signalement héraldique. Écartelé : 1 et 3 d'or à la fasce de gueules; 2 et 4 d'azur diapré au chevron d'or. Sommé d'un casque de face à 7 grilles, surmonté d'une couronne d'or (de marquis? fleur d'ache et perles); cimier : une tête d'ours. Lambrequins d'or, de gueules et d'azur, aux émaux de l'écu.

angles du volume. Le titre est placé sur l'un des plats, en haut, entre les deux *coins* de cuivre supérieurs. Une étiquette incrustée dans un cadre spécial porte ces mots, écrits sur parchemin à l'encre noire : Les croniques de Pise. Cette étiquette est placée dans une petite *fenêtre*, ou cadre composé d'un emplacement circonscrit par des baguettes de cuivre moulé et ciselé. Ces baguettes sont assemblées en forme de rectangle et clouées sur les ais de bois. Le cadre est en outre vitré par une substance flexible et transparente, qui est évidemment de la corne. Le cadre et l'inscription sont du xve siècle. Je croirais volontiers que le *vitrage* est également de la même époque que le manuscrit. Enfin on remarque sur l'estampage de la reliure ce nom inscrit en lettres gothiques dans un petit rectangle : Gohon. Ce nom, qui paraît être celui du relieur, encadré dans un petit carré ou cartouche, sert à la décoration des *plats* estampés. Il est semé ou répété sur toute la surface du côté qui porte le titre ci-dessus décrit. On le trouve six fois reproduit dans le sens de la hauteur du plat du volume, et quatre fois dans le sens de la largeur.

« Nous avons à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, un manuscrit tout à fait comparable, pour ce qui est de l'exécution matérielle, au manuscrit de Darmstadt. Il est de la dimension d'un in-4° ordinaire et porte pour titre : *le Livre des Angèles* (T. F. [Théologie ; français,] n° 46). Il contient une traduction, écrite en français du nord ou picard, vers 1470, de l'ouvrage original composé par François Ximenès, évêque d'Elne, en 1409. Un *ex libris*, placé en tête du volume, indique que ce manuscrit fut donné, pour ainsi dire dès le principe, à une communauté religieuse située dans les provinces flamandes ou belgiques. La reliure est toute pareille à celle du manuscrit de Darmstadt. Seulement, au lieu de *Gohon*, le nom gravé dans un petit cartouche et qui est *semé* sur les plats du volume se lit ainsi : A. Fierlin. Le titre de l'ouvrage, Chest le livre des Angèles, est semblablement écrit sur une étiquette. Cette étiquette se

voit, de même, à travers une feuille légère de corne, encadrée dans une petite fenêtre ou bordure de cuivre [1].

« Je terminerai cette énumération de faits par une observation générale. Ainsi que le montrent ces divers exemples, les relieurs, aux XVe et XVIe siècles, *imprimaient* leurs propres noms dans la gaufrure même, qui formait le principal ornement de leurs ouvrages. Or, comme on a pu le remarquer, toutes les reliures que nous avons citées, y compris les deux volumes sortis de la librairie parisienne, étaient l'œuvre d'ouvriers ou d'artistes appartenant aux provinces belgiques. C'est là, en effet, que florissait, depuis une époque reculée, l'industrie de ces *printers* ou dominotiers, qui embrassait toutes les attributions les plus étendues de l'imprimerie et de la librairie au moyen âge : entrepôt, puis fabrique du papier ; estampes sur bois ; cartes à jouer, livres xylographiques, puis typographiques ; reliure, gaufrure, etc. Ces reliures à *inscriptions* gaufrées ou imprimées (abstraction faite des noms des relieurs), remontent au XIVe siècle au moins, époque où on les employait également en France. On voit donc que les *printers* belges, spécialement, *imprimaient à sec* dès le XIVe siècle. Or, de l'impression à sec à l'impression humide ou encrée, la transition était en quelque sorte inévitable. C'est ainsi que l'imprimerie xylographique est née, tout concourt à démontrer cette vérité, sur le sol des provinces belgiques et hollandaises. Sous ce rapport, les faits que nous avons rappelés peuvent servir à éclairer l'histoire de l'une des branches originaires d'où est sortie l'Imprimerie. »

1. Je dois la connaissance et la communication de ce manuscrit à notre confrère, M. A. de Montaiglon, qui compte en faire le sujet d'une dissertation spéciale.

Séance du 19 mai.

Présidence de M. Marion, Vice-Président.

Travaux.

M. Egger offre à la Société deux ouvrages qu'il a publiés, l'un en 1844, l'autre en 1855. Le premier est intitulé : *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste ;* le second, *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte, et qui portent des inscriptions grecques.* M. le Président adresse à M. Egger les remercîments de la Société.

Le même membre, dans une communication verbale, propose une addition et une correction au catalogue des anciens artistes grecs.

1° *Une addition.* — Dans la liste des ouvrages de Phidias, on a omis jusqu'ici de comprendre un *Alcibiade en Esculape,* statue de bronze qui ornait un temple de la ville de Berœa, en Cyrrhestide. Ce chef-d'œuvre, qui fut détruit par les chrétiens sous le règne de Théodose, est signalé par Libanius dans un passage de son discours *pour les Temples,* passage qui est demeuré inédit jusqu'en 1823. C'est le célèbre A. Maï qui, à la suite de sa seconde édition de Fronton, a publié pour la première fois les pages où se trouve cet intéressant témoignage. Elles ont été depuis reproduites par M. L. de Sinner dans son *Delectus Patrum græcorum,*[1] et elles comblent, dans le discours de Libanius, une lacune que Reiske avait reconnue sans pouvoir la remplir[2]. Malheureusement, le sophiste n'exprime que par

1. Paris, 1842, p. 237 et suiv.

2. T. II, p. 176 des *Libanii orationes et declamationes*, Altenbourg, 1793, in-8.

des phrases banales l'admiration qu'inspirait le chef-d'œuvre de Phidias ; il ne le décrit pas avec cette précision qui seule semble pouvoir nous mettre sur la voie d'en reconnaître, s'il s'en trouvait, quelque copie ou quelque imitation dans nos Musées.

2° *Une correction.* — Le nom de *Metichus* donné, d'après Pollux[1], comme nom d'un architecte dans le catalogue de Sillig, ne semble pas correct. Au moins est-il difficile de le rattacher régulièrement à l'analogie des dérivés ou des composés dans lesquels se reconnaît le mot μῆτις. Mais un grammairien publié par Bekker[2], semble en fournir la vraie leçon, Μητίοχος, mot très-bien formé de μῆτις et de ἔχω. Ce *Metiochus* était, suivant le grammairien cité, *un architecte ou un orateur*, qui avait attaché son nom à une localité d'Athènes. C'était peut-être à la fois *un architecte et un orateur.* L'union des arts et des lettres n'était pas rare chez les Athéniens. Par exemple, Hippodamus de Milet, l'architecte qui réduisit à un juste alignement les rues du Pirée, fut aussi l'auteur d'une utopie politique qui témoignait de sa familiarité avec les études purement spéculatives[3]. Peut-être encore, mais M. Egger ne présente cette conjecture qu'avec une extrême réserve, peut-être le nom de l'orateur *Metiochus* serait-il à bon droit rétabli, au lieu de celui d'*Archilochus*, dans un passage de Plutarque[4], où le poëte Archiloque figure assez singulièrement au milieu d'autres personnages qui sont tous des orateurs.

M. Peigné-Delacourt fait passer sous les yeux des membres présents divers objets trouvés récemment dans un sarcophage. Ces objets sont un vase en terre cuite du IVe ou du Ve siècle, et des boucles d'oreilles en or, avec des ornements en verre de couleur exactement semblables à ceux qui décorent les bijoux trouvés à Tournay et à Poan.

1. *Onomasticon*, VIII, 121.
2. *Anecdota græca*, p. 309.
3. Voyez C. F. Hermann, *de Hippodamo Milesio*, Marbourg, 1841, in-4.
4. *Préceptes politiques*, chap. VI.

M. Bourquelot présente des objets antiques en bronze, qui ont été découverts, il y a quelques années, dans un champ du territoire de Grisy, village situé à peu de distance de Provins, Seine-et-Marne (route de Provins à Nogent-sur-Seine). Ces objets, au nombre d'une trentaine, étaient renfermés dans un vase de terre rouge assez belle, qui a été brisé par le soc de la charrue. Ils étaient de quatre espèces différentes :

1° Des styles ou *graphia*, à tête légèrement arrondie, ayant environ 10 centimètres de longueur, les uns plus, les autres moins. La tête est ornée de cercles concentriques gravés, entre lesquels s'allongent des espèces de rayons.

2° Des bracelets d'environ 8 centimètres de diamètre, formés d'une lame de cuivre renflée au milieu sur un de ses côtés. La hauteur de cette lame est de 12 à 14 millimètres; son épaisseur de 4 à 5 au point le plus renflé. La partie extérieure est arrondie et présente pour ornements des filets triples ou quadruples tracés de distance en distance, perpendiculairement à la hauteur ou dans un sens oblique. Chaque bracelet est coupé, et sa flexibilité est suffisante pour qu'on puisse l'ouvrir ou le resserrer au moyen d'un léger effort.

3° Des bracelets ou anneaux d'environ 5 centimètres de diamètre, formés d'une simple tige cylindrique de métal, de 5 millimètres d'épaisseur. Ces anneaux sont coupés, comme les précédents.

4° Des objets dont voici la description : une série de boules ou perles creuses, réunies sur un de leurs côtés, et formant un anneau ellipsoïde, dont le grand diamètre extérieur est de 14 à 15 centimètres, le petit, de 12 à 13; le grand diamètre intérieur de 11 centimètres environ, le petit, de 9. A l'intérieur, les perles perdent leur sphéricité et se confondent en une seule face ellipsoïde, qui est coupée dans toute l'étendue de l'ellipse par une échancrure de 5 millimètres de largeur, communiquant avec la partie creuse des boules. Le nombre des perles est de 17; elles

sont loin, même en dehors du point où elles se soudent, d'avoir une sphéricité régulière : sur un des côtés, leur diamètre est de 26 millimètres, sur l'autre, de 20 seulement. On y remarque en outre des facettes planes, sur les points qui se rapprochent du cercle intérieur.

Deux boules sont traversées de part en part par des trous qui, dans un des échantillons, présentent des débris de goupillon métallique. Les boules percées sont situées vers les extrémités du grand diamètre ; elles sont séparées l'une de l'autre par huit perles d'un côté, par sept de l'autre. Elles ne sont donc pas exactement opposées.

M. Bourquelot ajoute que lors de la découverte, les échantillons existaient en nombre à peu près égal pour chacune des espèces. Ils ont été disséminés ou détruits ; M. Naudot, médecin à Provins, chez lequel le vase et le trésor ont été portés, a conservé un échantillon de chacun des quatre genres d'objets. M. Bourquelot lui-même possède un graphium, un grand et un petit anneau, et un disque orné de perles. Un de ces disques a été acquis par le Musée de Cluny.

Quelle était la destination de ces objets, et comment se sont-ils trouvés réunis ? L'usage du graphium et du grand bracelet ne peut faire de doute. Le petit anneau offre plus de difficulté : il est trop grand pour un doigt, et trop petit pour un bras, à moins qu'il ne s'agisse d'un bras de jeune enfant. Servait-il à suspendre quelques instruments usuels ? M. Bourquelot n'ose décider. Quant au disque orné de perles, il émet l'opinion que c'était un bracelet qui se plaçait à la partie supérieure du bras, et qui s'attachait au vêtement un peu au-dessous de l'épaule.

M. Renier propose une autre explication. Suivant lui, c'était un ornement, un signe de distinction militaire, qui se plaçait sur la poitrine au-dessus des *phalères*, et il cite à l'appui de cette opinion deux monuments funéraires représentant des officiers romains qui portent de semblables ornements. Le premier est conservé au musée de Bonn, et

Laurenz Lersch en a donné un bon dessin lithographié, dans son *Centralmuseum*, 2ᵉ part., p. 1. Le second est au musée de Vérone et a été publié par Maffei, *Museum Veronense*, p. 122, nº 4[1].

M. le secrétaire lit un mémoire de M. Menault, sur un monument druidique situé près de Champbaudoin (Loiret), et connu, dans le pays, sous le nom de *Pierre clouée*. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

M. Vallet de Viriville communique un dessin et divers spécimens de filigrane de papier ancien[2], qui lui ont été adressés par M. le baron de Girardot, correspondant de la Société. Le dessin reproduit le filigrane[3] d'un registre, qui contient un compte du duc Jean de Berry, daté de 1404. Les spécimens sont des fragments de papier en original. Trois sont datés par des inscriptions authentiques, de 1664, 1665 et 1745; les huit autres sont datés dans la pâte même, par le filigrane, des années 1769, 1776, 1785, 1787, 1789, 1790 et 1791.

M. le comte de Laborde, ajoute M. Vallet de Viriville, a bien voulu, sur sa demande, décider qu'une série chronologique de spécimens de ce genre, empruntés à la direction générale des archives, serait formée pour le service et l'enseignement public de l'École des chartes. Cette série embrasserait les principaux spécimens du papier de chiffe employé en France, depuis le xivᵉ ou xiiiᵉ siècle jusqu'à nos jours. M. Quicherat rappelle à cette occasion que le regrettable Achille Devéria, conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, avait commencé une collection de ce genre, qui est aujourd'hui conservée au Cabinet des estampes.

1. Quatre anneaux du même genre sont encore représentés au-dessus des *phalères* figurées dans le célèbre monument du *pullarius*, publié par Marini, *Iscrizioni Albane*, p. 120.

2. Voyez le *Bulletin*, 1857, p. 145, et le *Journal général de l'instruction publique* du 14 avril 1858, p. 237, et du 2 juin, p. 350 et 351.

3. On y voit un P surmonté d'une croix.

Séance du 2 juin.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

M. Morlet, colonel du génie en retraite, assiste à la séance.

Correspondance.

Lettre de S. Ex. M. le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, qui accuse réception des exemplaires du premier numéro du Bulletin 1858, destinés aux sociétés françaises avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

M. Eugène Arnoult, rédacteur en chef du journal l'*Institut*, demande l'échange des publications de la Société contre un exemplaire de ce journal.

M. de La Querrière, associé correspondant à Rouen, adresse un exemplaire de sa *Notice nécrologique sur M. Gilbert*.

Le secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève annonce l'envoi des publications de cette Société et accuse réception de celles de la Compagnie.

M. de Mardigny, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bar-le-Duc, demande le titre d'associé correspondant.

MM. de La Mare et Vallet de Viriville se portent ses présentateurs. La commission sera composée de MM. Michelant, de l'Escalopier et de Montaiglon.

M. l'abbé Jules Corblet remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses associés correspondants.

Travaux.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Egger, Brunet de Presle et Vallet de Viriville, la proposition d'échange faite par M. Arnoult est acceptée, du moins pour l'année 1858.

M. Quicherat fait, au nom de la Commission chargée

d'examiner la candidature de M. Parker, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants étrangers de la Société. On passe au scrutin sur les conclusions de ce rapport, qui sont adoptées. En conséquence, M. Parker est proclamé associé correspondant de la Société à Oxford.

M. de Beaulieu dépose sur le bureau le manuscrit d'une table alphabétique et raisonnée des mémoires de l'Académie Celtique et des deux premières séries des mémoires de la Société, table qu'il a rédigée et qu'il offre à la Compagnie.

Sur la proposition de M. le président, des remercîments sont votés à M. de Beaulieu, et cette table est renvoyée à l'examen de la commission des impressions.

M. Cocheris relève une erreur bibliographique qui a été commise par Dom Brial, dans l'article de l'*Histoire littéraire de France*[1], consacré à Alain de l'Isle, *Alanus de Insula*, surnommé le docteur universel. Suivant le savant bénédictin et tous ceux qui l'ont copié, le traité de ce docteur, intitulé *de Maximis Theologiæ* devrait être regardé comme inédit. Or, ce livre a été imprimé deux fois, la première à Cologne en 1500, par H. Quentel, la seconde sans lieu ni date d'impression et sans nom d'imprimeur. Cette seconde édition, qui est excessivement rare, mais dont il existe cependant un exemplaire à la bibliothèque Mazarine, forme une petite plaquette in-4° de 41 feuillets. Elle est imprimée en caractères gothiques; le premier feuillet porte le titre suivant :

Alanus, de maximis theologie,

et on lit en tête du second :

Incipiunt regule celestis iuris, vel maxime theologie
magistri Alani Porretani.

L'absence, dans le premier de ces titres, du surnom de

1. Tome XVI, p. 396 et suiv.

de Insula, qui est remplacé, dans le second, par celui de *Porretanus*, est probablement ce qui a causé l'erreur de Dom Brial.

Quant à ce surnom de *Porretanus*, on ne peut s'expliquer comment il est donné ici à Alain, qu'en supposant une erreur de l'éditeur, lequel aura copié l'opuscule dont il s'agit dans un manuscrit contenant plusieurs ouvrages de *Gilbert de la Porrée*, et donné à l'auteur de cet opuscule, un surnom qui ne devait appartenir qu'à celui-ci.

M. Vallet de Viriville entretient la Société d'une peinture qui lui paraît se rapporter au monument de la Pucelle, placé autrefois sur le pont d'Orléans. On lit dans le catalogue de l'exposition archéologique et d'objets d'art qui a eu lieu à Chartres du 10 au 31 mai 1858[1], n° 353 : « Notre-Dame de « Pitié, accompagnée d'un côté par Charles VII et de l'autre « par Jeanne d'Arc. Tableau sur bois par Quesnel ; XVII° siè-« cle. Appartient à M. Courtois de Chartres. » M. Paul Mantz, critique distingué en matière d'art, a vu récemment ce tableau et il confirme de son témoignage la justesse des appréciations énoncées dans cet article. « Ce tableau, continue M. Vallet de Viriville, paraît avoir été peint vers 1610. A cette époque, les écrits de Charles du Lys célébraient de leur côté et sous une autre forme le monument de la Pucelle, restauré depuis un certain nombre d'années, et qu'un retour de l'opinion, ou de la préoccupation publique, avait remis naguères ou remettait en honneur. Ce tableau doit être ajouté en tête de la liste des monuments figurés qui représentent le groupe de bronze d'Orléans, et que j'ai mentionnés accessivement dans mes *Observations sur ce monument*[2]. »

1. Chartres, 1858, in-16.
2. Voy. les *Mémoires de la Société*, tome XXIII.

Séance du 9 juin.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

Lettre de M. Nicard, qui adresse à la Société des renseignements détaillés sur des fresques exécutées en 1605, et qui subsistent encore dans la chapelle du château des Granges, commune de Sully-la-Tour (dép. de la Nièvre).

Travaux.

M. Renier demande, au nom de la Commission des impressions, l'autorisation de faire réimprimer le règlement, dont il n'existe plus d'exemplaires tirés à part.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

M. Quicherat soumet à la Société le dessin de quelques objets de fer qui viennent d'être recueillis par MM. Delacroix et Castan, de Besançon, dans un tumulus ouvert à Sarraz, sur le massif d'Alaise (Doubs). Sarraz est un hameau établi sur l'emplacement qui répond, selon M. Quicherat, au camp où les Gaulois se retranchèrent lors de leur arrivée à Alesia. Les objets en question sont les ferrements d'une roue de char, qui fut posée sur la poitrine du personnage inhumé sous le tumulus. Ils consistent en deux boîtes de fer qui ont revêtu par dedans et par dehors le moyeu de la roue, et en un fragment de cercle armé de broches qui servait à la garniture extérieure des jantes. L'opinion des archéologues qui ont relevé ces débris est que la roue à laquelle ils appartiennent fut mise dans le tumulus comme attribut du défunt, lequel par conséquent aurait été un *essedarius*, ou conducteur de chars de guerre.

M. Egger fait la communication suivante :

« Les critiques autorisés en matière de beaux-arts reprochent quelquefois à Pline son admiration un peu naïve pour certains effets que les peintres modernes appellent vulgairement des *trompe-l'œil*, et qui, en général, ne sont guère estimés des connaisseurs. Comment s'appelaient chez les anciens ces sortes d'illusions produites par l'art du peintre? Je ne crois pas qu'on l'ait fait voir jusqu'ici.

« Quintilien [1], dans sa rapide revue des peintres grecs les plus illustres, signale Théon de Samos comme ayant excellé *concipiendis visionibus quas* PHANTASIAS *vocant*. Or, une anecdote racontée parmi les *Histoires variées* d'Élien[2] semble commenter le trop bref témoignage de Quintilien, et démontrer que *visio* en latin, φαντασία en grec, exprimaient précisément l'illusion produite par une heureuse combinaison d'ombres et de couleur. Selon Élien, Théon de Samos avait peint *un guerrier courant au secours* (d'une ville ou d'un camp attaqué), et cette figure unique était si pleine d'expression, qu'elle valait à elle seule la peinture d'une armée tout entière. Pour en augmenter l'effet sur les spectateurs, Théon ne montra pas d'abord son tableau, mais il le couvrit d'un voile, et derrière il cacha un musicien chargé de sonner du clairon. Quand la trompette sonna, il fit tomber le voile, et alors l'hoplite apparut avec tout l'éclat d'une réalité vivante. Peut-on demander une description plus saisissante de ce que nous appelons aujourd'hui un *trompe-l'œil?*

« A ce propos, je ferai remarquer que M. Sillig, à l'article *Théon* de son *Catalogus artificum*, dédaigne sans raison le témoignage d'un traité de Plutarque[3] sur un tableau de Théon, et que ce tableau représentant le *meurtre de Clytemnestre* différait sans doute d'un autre tableau attribué par

1. XII, 10.
2. II, 44.
3. *De la manière de lire les poëtes.*

Pline [1] au même peintre et qui représentait *la folie d'Oreste.* »

M. Renier communique une inscription latine, depuis longtemps publiée, mais dont on n'avait point encore donné une explication satisfaisante. « Cette inscription, dit-il, a été découverte à *Petronell*, l'ancien *Carnuntum*, près de Vienne en Autriche. Elle a été publiée pour la première fois en 1829, dans un journal de Vienne. Elle a été reproduite depuis, par Kellermann, dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, 1833, p. 48; par Cardinali, dans ses *Diplomi imperiali*, p. 144, n° 279, et par M. Henzen, dans le supplément au recueil d'Orelli, n° 5253. Elle est ainsi conçue :

T F L A V I V S
C R E N S C E S
E Q A L E T A M V E
XBRITANNXXXSTIPXV
DOMDVROCORREM
HSEFLAVIVSSILVA
NVSDECA...... FVSD
H . F . F

« Elle doit se lire ainsi :

T(itus) Flavius Crescens, eq(ues) ale Tam(piane), vex(illatione) Brit(annica), ann(orum) triginta, stip(endiorum) quindecim, dom(o) Durocor(toro) Rem(orum), h(ic) s(itus) e(st). Flavius Silvanus, dec(urio) a[*le ei*]us(dem), h(eres) [*e*(*ius*)], f(ecit).

« La lettre *n* du mot *Crescens* a été transposée, par une de ces erreurs de graveur, dont Marini a cité dans ses *Iscrizioni Albane* [2] de si nombreux exemples, relevés sur des monuments de Rome, où cependant on devrait s'attendre à plus de correction.

1. *Hist. Nat.*, XXXV, 40, § 19, éd. et trad. Littré.
2. P. 30 et suiv.

« L'aile *Tampiana* est mentionnée dans une autre inscription découverte dans le Norique, et ainsi conçue :

HERCVLI · AVG · N · PRVDENTIVS
MAXIMVS · VET · EX · DEC · ALAE
TAMP
V · S · L · M

Herculi Aug(usto), N(umerius) Prudentius Maximus, vet(eranus), ex dec(urione) alae Tamp(ianae), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

« Au lieu de TAMP, on lit TAMI dans le recueil d'Apianus, f° 410, où cette inscription a été publiée pour la première fois, et dont le texte a été reproduit par Gruter, p. 45, n° 4; mais c'est une erreur évidente et que l'on s'explique facilement.

« Enfin, le nom de cette aile se trouve écrit en toutes lettres, Ala I Pannoniorum Tampiana, dans un diplôme militaire de l'empereur Trajan, daté du 17 janvier de l'an 104 de notre ère [1], et où nous voyons qu'elle servait alors en Bretagne. On peut, de notre inscription, tirer une conclusion importante, c'est que ce corps de cavalerie ne se trouvait pas tout entier dans cette province, qu'il n'y avait envoyé qu'une *vexillatio*, et que son dépôt était resté dans la province où il avait été formé, c'est-à-dire en Pannonie. Peut-être le soldat auquel cette inscription a été consacrée s'était-il engagé dans un détachement de l'aile *Tampiana*, pendant un séjour que ce détachement avait fait à *Durocortorum* en se rendant en Bretagne, pour y rejoindre la *vexillatio* dont il s'agit. On sait en effet que cette ville était une des principales étapes de la grande voie militaire, qui conduisait des bords du Danube à *Gessoriacum* (Boulogne), en passant soit par Mayence et Trèves, soit par Strasbourg et Metz. Quoi qu'il en soit, il y a une chose certaine, c'est que

1. Cardinali, *Dipl.* XI, p. 31.

ce soldat était de *Durocortorum Remorum* et que l'inscription qui nous l'a fait connaître est jusqu'à présent, avec l'inscription géographique de Tongres [1], la seule où le nom de cette ville soit mentionné; c'est là le motif qui m'a engagé à en entretenir la Société. »

Séance du 16 juin.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

M. Th. Wright, associé étranger de la Société à Londres, demande que M. Jos. Mayer, de Liverpool, soit admis au même titre dans la Compagnie.

MM. de Montaiglon et Michelant se portent les présentateurs de M. Mayer; la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. de Lasteyrie, Bourquelot et Delisle.

Travaux.

M. Renier demande, au nom de la Commission des impressions, qu'il soit accordé un tirage à part aux auteurs des communications insérées dans le Bulletin et dont l'étendue dépassera une demi-feuille. — Accordé.

M. J. Quicherat entretient la Société des découvertes archéologiques produites par les fouilles pratiquées dans divers quartiers de Paris, et des monuments qui doivent être démolis pour le percement de la rue des Écoles et du boulevard Saint-Germain.

1. Voyez l'*Annuaire* de la Société, pour 1850, p. 230.

LISTE

BIBLIOGRAPHIQUE

DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le deuxième trimestre de l'année 1858.

I. — Journaux et revues.

Archives de l'art français, dirigées par M. A. de Montaiglon. 8e année, 2e et 3e livraisons. 15 mars et 15 mai 1858, in-8°.

Journal des Savants. Avril, mai 1855, in-4°.

L'Institut. N° de janvier 1858, in-f°.

Revue de l'Art chrétien, dirigée par l'abbé J. Corblet. 2e année, nos 4, 5, avril, mai 1858, in-8°.

Revue de la Numismatique Belge, 3e série, tome II. 1re livraison. Bruxelles, 1858, in-8°.

II. — Publications des Sociétés savantes.

Bulletin du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, tome IV, nos 5, 6, 7 et 8. Année 1857. Paris, Imprimerie impériale, 1858, in-8°.

Bulletin de la Société de l'Histoire de France. IIe série, tome I, feuilles 14 et 15, in-8°.

Annuaire historique pour l'année 1858, publié par la *Société de l'Histoire de France*. Paris 1857, in-18.

Mémoires de Mathieu Molé, revus par M. Aimé Champollion-Figeac, et publiés par la Société de l'Histoire de France. Tome IV. Paris, 1857, in-8°.

— *Le livre des miracles et autres opuscules de* Georges Florent Grégoire, *évêque de Tours*, revus sur les manuscrits et traduits par M. H. L. Bordier, pour la Société de l'Histoire de France. Paris, 1857, in-8°.

— *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par* Thomas Basin, publiée par M. J. Quicherat pour la Société de l'Histoire de France. Paris, 1857, in-8°.

Aube. — *Organisation de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* Troyes, 1858, brochure in-8°.

Calvados. — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* Caen, Hardel, 1858, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Société archéologique d'Eure-et-Loir. Exposition archéologique et d'objets d'art à Chartres, du 10 mai au 10 juin* 1858, 3e édition, Chartres, 1858, in-12.

Garonne (Haute-). — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 5e série, tome Ier. Toulouse, 1857, in-8°.

Maine-et-Loire. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.* 2e série, tomes V (1854), VI (1855), VII (1856), VIII (1857), in-8°.

— *Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire.* 17e et 18e années, 2e série, tomes VII et VIII, Angers, 1856 et 1857, in-8°.

Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* Année 1857, Châlons, in-8°.

Moselle. — *Mémoires de l'Académie impériale de Metz,*

38e année, 1856-1857. (2e série, 5e année.) Metz, 1857, in-8°.

Pas-de-Calais. — *Société des Antiquaires de la Morinie.* 7e année, 25e livraison; janvier, février et mars 1858. St-Omer, 1858, in-8°.

Somme. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* Année 1858, n° 1, p. 457-92, in-8°.

Tarn. — *Société littéraire et scientifique de Castres* (Tarn). Procès-verbaux des séances de la Société. Castres, novembre 1857, in-8°.

Vendée. — *Société d'émulation de la Vendée.* Annuaire départemental, 1857, 4e année. Napoléon, 1858, in-8°.

Vienne (Haute-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.* Tome VII, p. 157-212; tome VIII, 1re livraison, feuilles 1 à 13. Nobiliaire, feuilles 13 à 14.

Irlande. — *Catalogue of the antiquities of shone, earthen, and vegetable materials in the museum of the royal Irish Academy*, by W. R. Wilde. Dublin, printed for the Academy, 1857, in-8°.

Canada. — *The Canadian journal of industry, science and art conducted by the editing committee of the Canadian institute.* New series, number XIV, March 1858. Toronto, broch. in-8°.

Suisse. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.* Genève, 1842 à 1855, 10 vol. in-8°.

— *Œuvres historiques et littéraires de* L. Baulacre, *ancien bibliothécaire de la république de Genève* (1728 à 1756), recueillies, mises en ordre par Édouard Mallet, et publiées par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, 1857, 2 vol. in-8°.

III. Ouvrages divers.

Alvin. — *Les commencements de la gravure aux Pays-Bas. Rapport fait à la classe des beaux-arts de l'académie royale de Belgique sur le concours de* 1857. Bruxelles 1857, in-8°. Avec six *fac-simile*. Extrait des *Bulletins de l'Académie*, 2e série, tome III, nos 9 et 10.

Aucapitaine (le baron Henri). — *Les confins militaires de la grande Kabylie sous la domination turque* (province d'Alger). Paris, Moquet, 1857, broch. in-12.

Caumont (De). — *Rapport verbal fait à la Société française d'archéologie sur divers monuments et sur plusieurs excursions archéologiques*. Extrait du *Bulletin monumental*. Paris, 1857, broch. in-8°.

Chalon (Renier). — *Quelques médailles satiriques de la révolution des patriotes*. Extrait de la *Revue de la numismatique belge*. Bruxelles, 1858, broch. in-8°.

Cochet (L'Abbé). — *Note sur la sépulture d'un jeune guerrier franc découverte à Envermeu* le 10 septembre 1856. Extrait du *Précis de l'Académie de Rouen*, années 1856-57; broch. in-8°.

Colson (A). — *Médailles d'argent du César Constantius Gallus frappées à Lyon*. (Extrait de la *Revue numismatique*.) Paris, 1857, broch. in-8°.

Corblet (L'Abbé Jules). — *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*. (Extrait du tome XI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*.) Paris, 1851, in-8°.

— *Des progrès de l'archéologie religieuse en France et à l'étranger depuis* 1848. Discours de réception prononcé à la séance du 18 janvier 1855 de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens, 1855, broch. in-8°.

— *Notice historique sur le culte de St-Médard, lue au congrès archéologique de Noyon*, le 11 septembre 1856. Amiens, 1856, broch. in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.*)

— *Notice historique sur la foire de St-Jean à Amiens*. Amiens 1856, broch. in-8°. (Extrait du tome XIV des *Mémoires* de la même Société.)

— *Notice historique et liturgique sur les cloches*. Paris, Pringuet, 1857, broch. in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*)

— *Compte rendu des congrès archéologiques de Mende et de Valence et du congrès scientifique de Grenoble*. Paris, Pringuet, septembre 1857, in-8°. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*)

Dusevel (M. H.) — *Notice biographique sur M. Gilbert (Antoine-Pierre-Marie), membre de la Société impériale des Antiquaires de France*. Amiens, 1858, broch. in-8°.

Egger (E.). — *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, mémoire couronné en 1839 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1844, in-8°.

— *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte et qui portent des inscriptions grecques*. Paris, Imprimerie impériale, 1857, in-4°. (Extrait du tome XXI, 1re partie, des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*)

Forgeais (Arthur). — *Notice sur les plombs historiés, trouvés dans la Seine, et recueillis par A. Forgeais*. Paris, 1858.

Longpérier-Grimoard (Alfred de). — *Précis historique sur le château de Nantouillet*. Meaux, 1858, broch. in-8°.

Mardigny (Paul de). — *Notice sur les voitures publiques de Metz à Paris*. Metz, broch. in-8°.

— *Notice sur la collégiale de Mars-la-Tour*, broch. in-8°.

MONTAIGLON (ANATOLE de). — *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Claude Mellan d'Abbeville*, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Mellan, par Pierre Jean Mariette. Abbeville, 1856-1857, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.*)

PARKER (JOHN-HENRI). — *On choirs and chancels particularly or to their use in the south of Europe, by Arthur Ashpitel, with additional observations communicated* by John-Henri Parker. London, 1857, broch. in-4° avec une planche. (Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres.)

— *A glossary of terms used in grecian, roman, italian and gothic architecture; the fifth edition enlarged, exemplified by seventeen hundred woodents.* Oxford, John-Henri Parker, 1850, 3 vol. in-8°.

— *An introduction to the study of gothic architecture.* Oxford and London, John-Henri Parker, 1849, 1 vol. in-24.

— *A manual of gothic stone carving, forming n° 1 of a series of manuals of gothic ornament.* Oxford and London, John-Henri Parker, in-16.

— *A manual of gothic mouldings, forming n° 2 of a series of manuals of gothic ornament.* Oxford and London, John-Henri Parker, in-16.

— *A manual of surface ornament, forming n° 3 of a series of manuals of gothic ornament.* London, John-Henri and James Parker, in-16.

PEIGNÉ-DELACOURT. — *Charte de donation et confirmation de dons faits à l'abbaye de St-Lucien de Beauvais en* 1109 *par Henri, comte d'Eu.* Beauvais, 1858, broch. in-8° avec un *fac-simile.*

QUICHERAT (JULES). — *L'opinion de M. de Saulcy sur la bataille entre Labienus et les Parisiens.* (Extrait de la *Revue archéologique*, 1858, broch. in-8°.)

Roux. — *Premier fragment de l'histoire générale et particulière du grand et vieux diocèse de Chartres. Gaillardon* (Eure-et-Loir). Chartres. 1857, broch. in-8°.

Thaurin (J. M.). — *Mémoire sur les antiquités découvertes au Neubourg et dans les paroisses voisines.* Brochure in-8°. Extrait du *Recueil des Mémoires de la Société libre de l'Eure.*

— *Moissonneuses des Gaulois et des Gallo-Romains.* Brochure in-8°. Extrait du *Journal de Rouen*, numéro du 22 avril 1857.

— *Antiquités rouennaises. — Origine de l'église St-Sever; l'église moderne. La poterie de Rouen sous les Romains, les Normands et pendant le moyen âge; les poteries de Rouen du temps de Guillaume le Conquérant.* Broch. in-8°. Extrait du *Journal de Rouen*, des 16 et 17 décembre 1856.

— *Archéologie rouennaise. — Découverte d'un sceau papal en plomb dans les fouilles pratiquées sur l'emplacement des vieux moulins des rues Ste-Catherine et Malpalu*, 1855. Broch. in-8°. Extrait du *Journal de Rouen.*

— *Archéologie rouennaise. — Les vieux moulins à blé des rues Ste-Catherine et Malpalu. Reste d'une construction romaine du XIe siècle.* Extrait du *Journal de Rouen*, du 31 mai 1855.

— *L'artillerie au moyen âge. Les canons normands du Musée des antiques de Rouen; origine de la poudre à tirer et de l'artillerie.* Broch. in-8°. Extrait du *Journal de Rouen*, du 15 juillet 1857.

— *Louis XIII à Rouen.* Brochure in-8°. Extrait du *Journal de Rouen*, du 3 août 1857.

Vallet de Viriville. — *Observations sur l'ancien monument érigé à Orléans en l'honneur de la Pucelle*, 1858, in-8°.

Extr. du t. XXIV des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France.*

— *La bibliothèque d'Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, roi de France, suivie de la Notice d'un livre d'heures qui paraît avoir appartenu à cette princesse.* Paris, Techener, 1858. Brochure in-8°. Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*

WITTE (J. de). — *Apollon Sminthien.* Paris, 1858. Brochure in-8°. Extrait de la *Revue numismatique*, nouvelle série.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 7 juillet 1858.

Présidence de M. Huillard-Breholles, vice-président.

Correspondance.

M. de Martonne informe la Société qu'il ne pourra s'occuper de sa notice sur feu M. Gilbert, qu'après son retour de la campagne, au mois de novembre prochain.

M. l'abbé Decagny remercie la Société de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

M. J. Parker, d'Oxford, remercie la Société de l'avoir admis au nombre des associés étrangers.

Lettre de M. Vergnaud Romagnesi, contenant des observations sur le mémoire de M. Vallet de Viriville, relatif au monument de la Pucelle.

La Société, après avoir entendu la lecture de cette lettre, la renvoie à M. Vallet de Viriville, qui examinera à loisir les observations de M. Vergnaud Romagnesi, et présentera son rapport à la Compagnie dans une prochaine séance.



Travaux.

M. Renier dépose sur le bureau un mémoire de M. Deloche, intitulé : *De la forêt royale de Ligurium, mentionnée dans le capitulaire de Kiersi, en* 877.

La Société entend une deuxième lecture de la notice de M. E. Menault, sur le monument druidique de Champbeaudoin ; après une discussion à laquelle prennent part un certain nombre de membres, elle décide que cette notice sera insérée dans le Bulletin, à la suite du compte rendu de la séance.

M. Quicherat complète, d'après de nouveaux renseignements qu'il a reçus d'Alaise, sa communication du 9 juin [1], au sujet du tumulus ouvert sur le territoire de Sarraz, sur le massif d'Alaise (Doubs). La sépulture a été entièrement fouillée. Son pourtour était d'environ 60 mètres et sa hauteur de 2 mètres 60 centimètres. Après le squelette accompagné d'une roue, dont il a été parlé, on en a déterré trois autres sur lesquels se trouvaient des ferrements pareils ; de sorte que le nombre des roues enfouies dans le tumulus s'élève à quatre. Huit squelettes de guerriers, tournés chacun dans un sens différent, ont été rencontrés dans la couche inférieure. Celui du milieu paraissait avoir été inhumé assis sur son séant et il avait la tête tournée vers le nord, en vue de l'oppidum. Tous ces corps ont fourni des objets d'ornement, à savoir des bracelets en bois adhérant au radius, et d'autres bracelets de bronze passés dans le gros os du bras et dans les tibias. On a recueilli aussi des fibules, des épingles, des colliers et une lame garnie de boutons à l'une de ses extrémités, qui paraît avoir servi de diadème. Tous ces objets sont en bronze. Mais la pièce la plus précieuse de la découverte est une épée de fer avec toutes ses garnitures de bronze, produit de l'art celtique le plus

1. Voy. le Bulletin du 2e trimestre, p. 103.

avancé. La poignée, la plus grande partie du fourreau et sa bouterolle sont dans un état de parfaite conservation. En arrivant au fond de la sépulture, on n'a plus trouvé qu'un pêle-mêle effroyable d'ossements d'hommes et de chevaux, réduits à ce qu'il y a de plus résistant dans la charpente animale. Ces débris, entre lesquels on a pu recueillir quelques morceaux de fer oxydé, étaient en quantité suffisante pour remplir deux sacs de six mesures. C'est tout un peloton de cavalerie qui semble avoir été entassé là sans ordre et dans la plus grande précipitation.

Notice sur la PIERRE CLOUÉE, *près de Champbeaudoin* (*Loiret*), par M. ERNEST MENAULT.

A six kilomètres S. E. environ d'Angerville-la-Gâte, sur la route de Pithiviers, entre les deux villages d'Andonville et de Champbeaudoin, le sol, inégal et pierreux, s'élève et forme une sorte d'amphithéâtre, que couronne un petit bois. Ce bois cache sous ses ombrages un beau dolmen, connu dans le pays sous le nom de *la pierre clouée* [1]. D'où vient ce nom? Peut-être de l'inébranlable solidité du monument, de l'impuissance des efforts que l'on a faits pour le détruire.

La pierre clouée forme une espèce de grotte rectangulaire; elle est orientée du nord au sud, et composée de cinq pierres de grès très-pur. Les deux pierres latérales ont chacune un mètre en hauteur; en largeur celle de droite à un mètre, celle de gauche en a deux et déborde en avant et en arrière, de telle sorte que la paroi antérieure appuyée contre elle reste séparée par une distance d'un mètre de la pierre latérale droite. Cette séparation sert d'entrée à la grotte, qui se trouve ouverte au nord; c'est donc à tort qu'on a affirmé que les entrées de ce genre regardent toujours le levant. Ici l'ouverture paraît avoir été taillée après coup aux dépens de l'extrémité antérieure de la face la-

1. Voy. la planche ci-contre.

térale droite ; c'est ce qu'indiquent les inégalités qui s'y remarquent et la présence dans le voisinage du monument d'un débris de grès de composition identique et qui semble en avoir été détaché.

« Toutes les parois ont environ 45 centimètres d'épaisseur, toutes sont plus polies à l'intérieur qu'à l'extérieur. La table et les parois antérieure et postérieure sont longues d'environ 3 mètres.

« En avant de la pierre antérieure se trouve un autre grès de même nature et de même étendue qu'elle. Nous pensons que ce grès a dû s'appuyer également sur les parois latérales, alors que celle de droite était complète et pouvait lui servir de point d'appui, de telle sorte que la grotte se trouvait entièrement fermée. Cette dernière pierre est elle-même précédée d'une autre moins volumineuse, composée de silex et de parties marbrées analogues à certaines pierres du pays. La circonférence totale du monument est de 12 mètres.

« La table, inégale à sa partie supérieure, ne présente aucune trace de cette cuvette qui servait, suivant certains archéologues, à laisser écouler le sang des victimes, suivant d'autres, à recevoir les enfants malades. Aucune inscription, aucune apparence de sculpture ne se rencontre sur ces pierres ; elles sont telles que la nature les a produites.

« Nous avons interrogé les gens du pays, pour savoir si la pierre clouée était l'objet de quelque souvenir traditionnel ; leur réponse a été négative : cette absence de tout souvenir populaire est une preuve de l'antique origine du monument. Les villages entre lesquels se trouve ce dolmen n'existaient pas lorsqu'il a été érigé. La forêt de Rouvray devait sans doute couvrir tout ce terrain. Ce mot de Rouvray *Roboretum*, forêt de chêne, indique lui-même un lieu d'élection pour un autel druidique, le culte des Celtes s'exerçant dans les forêts, au pied des arbres et principalement des chênes, qui étaient pour eux des arbres sacrés. »

Séance du 14 juillet.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Travaux.

M. Th. Devéria fait la communication suivante :

Note sur le scarabée égyptien du roi An, de la XIII[e] *ou de la* XIV[e] *dynastie, acquis par le musée du Louvre, en* 1858.

« Le musée du Louvre vient d'acquérir, à la vente de M. Marguier, un scarabée égyptien [1] qui appartient à l'époque la plus obscure de l'histoire de l'Égypte, c'est-à-dire à celle qui sépare la XII[e] dynastie de la XVIII[e], et pendant laquelle les *Hik-s'os* ou rois pasteurs gouvernèrent la Basse-Égypte, tandis que des rois d'origine égyptienne s'opposaient à grand'peine à leur domination dans les autres parties de la vallée du Nil.

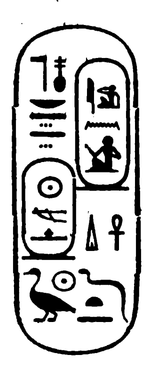
« Ce petit monument nous apprend le nom d'un des rois égyptiens de cette période, dont on ne connaissait que le prénom officiel ou nom d'intronisation.

« On sait que toute légende royale complète contient deux noms entourés chacun d'un cartouche royal ⊂⊃; le premier, celui que recevait le pharaon à titre de déification en montant sur le trône, et qui pour cela est souvent précédé du titre [hiéroglyphes] NTR-NFR *dieu bon*, est plus ordinairement accompagné des signes [hiéroglyphes] SUT[N]-H'B, qui sont traduits dans le texte grec de l'inscription de Rosette par les mots μέγας βασιλεὺς τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν, ou d'un titre équivalent, tel que [hiéroglyphes] NB TE-TÏ (?), seigneur

1. N° 23 du catalogue de vente, n° d'acquisition 3310 ; ce scarabée est maintenant exposé dans la salle des objets historiques du Musée égyptien.

des deux mondes, et quelquefois de deux ou trois de ces épithètes réunies. L'autre cartouche est le plus souvent accompagné du groupe SE RA', *fils du soleil*, et c'est ce dernier qui contient le nom propre du roi. Malheureusement les listes royales, telles que le canon hiératique de Turin, la chambre de Karnak et la table d'Abydos, ne mentionnent presque jamais les rois que par leur prénom ou nom sacerdotal, tandis que les écrivains de l'antiquité classique leur donnent toujours leur nom propre ou nom vulgaire. De là résulte une grande difficulté pour établir dans les listes égyptiennes et grecques la concordance de certains pharaons dont on n'a pas la légende complète; or celui qui est nommé sur le scarabée qui nous occupe était de ce nombre.

« Ce scarabée est en schiste émaillé vert; il est long de 23 millimètres, large de 28, épais de 14, et porte sous sa base deux colonnes d'hiéroglyphes assez grossièrement gravées en creux, et qui se lisent de droite à gauche. Nous les reproduisons en sens inverse et dans une forme plus allongée que sur l'original, par suite de difficultés typographiques :



« Cette légende se lit de la manière suivante :

NTR NFR NB TR-TI (?)
1. Le dieu bon, le seigneur des deux mondes

RA'-MR-HTP SE RA'
Râ-mer-hotep, le fils du soleil,

AN TA (?) A'NH' T'TE
2. An[1] doué de la vie à toujours.

« Le prénom royal Râ-mer-hotep était déjà connu ; il est écrit [hiéroglyphes] au troisième rang de la paroi droite de la chambre de Karnak, et il figure sous la forme hiératique, que je transcris [hiéroglyphes], dans le fragment n° 81 du canon des rois de Turin. Par malheur les deux listes ne paraissent pas s'accorder en cet endroit ; mais on sait que Toutmès III n'avait inscrit dans la chambre de Karnak qu'un certain nombre de noms choisis parmi ceux de ses prédécesseurs, sans tenir compte des successions immédiates. Il est donc probable que ces deux cartouches désignent le même roi que la légende de notre scarabée, c'est-à-dire, le pharaon An, dont il ne faut pas confondre le nom avec celui d'un roi beaucoup plus ancien, qui s'écrivait différemment [hiéroglyphes], bien qu'il dût se prononcer de même[2].

1. Le signe déterminatif des noms propres ordinaires, représentant *un homme assis*, est, contre l'usage, placé ici dans le cartouche royal : c'es probablement pour occuper l'espace, trop grand pour les trois caractères qui forment le nom du roi.

2. M. Prisse ne connaissant pas la valeur syllabique du *poisson* [hiéroglyphe], AN, quand il a publié ce cartouche dans la *Revue archéologique*, a proposé les lectures *Aon* ou *Aben*, de plus, ne tenant pas compte du groupe [hiéroglyphes] qui le précède sur la statue de granit que possède M. de Bunsen, il a cru

« Dans la chambre des rois, le prénom de notre pharaon est placé entre ceux de Râ-h'u-te-ti et S-ueh-n-râ. Dans le papyrus de Turin, il est entre Râ-mer-nefer, qui selon M. de Bunsen répond peut-être au Râ-s-nefru de Karnak, et Râ-s-ânh'-nshektu. Mais le premier prénom de ce fragment du papyrus royal nous fournit une indication plus précise pour la place de notre roi An ; c'est celui de Sebek'hotep V, suivant M. de Bunsen, qui se lit Râ-s'â-hotep. Or, comme le prénom Râ-mer-hotep se trouve inscrit le quatrième dans ce fragment, il paraît évident que notre roi An (Râ-mer-hotep) est le troisième successeur de Sebek'hotep V (Râ-s'â-hotep.) Cependant, si le prénom n° 10 de la chambre des rois, dont la fin est en partie effacée, est bien celui de Sebek'hotep V de M. de Bunsen, cette liste placerait dix règnes entre Sebek'hotep V et An. Mais, dans la chambre des rois, le cartouche n° 18, c'est-à-dire celui du troisième prédécesseur d'An (Râ-mer-hotep), qui d'après le fragment du papyrus chronologique répondrait à la place de Sebek'hotep V (Râ-s'â-hotep), est entièrement détruit ainsi que le suivant, en sorte que, si au contraire le cartouche incomplet n° 10 ne répondait pas au prénom de Sebek'hotep V, on pourrait supposer ce prénom à la place du cartouche effacé n° 18, et il se trouverait ainsi en rapport avec la place qu'il occupe dans le papyrus. Cependant il resterait toujours une grave difficulté, c'est que le prédécesseur immédiat d'An (Râ-mer-hotep) aurait pour prénom Râ-h'u-teti dans la chambre de Karnak, et Râ-mer-nefer dans la liste de Turin. Il n'est donc pas possible, quant à présent, d'avoir l'indication précise de la place chronologique du roi An ; néanmoins les deux listes s'accordent sur un point très-important, c'est qu'elles le placent parmi les successeurs de Sebek'hotep V, c'est-à-dire, du dernier des rois de ce nom, et qu'il doit conséquemment être classé à la

pouvoir le joindre comme nom propre au prénom User-en-râ, qui doit appartenir à un autre roi.

fin de la XIIIe dynastie ou au commencement de la XIVe. Le papyrus de Turin nous donne de plus, une indication précieuse, c'est que ce pharaon régna 2 ans, 2 mois et 9 jours[1]. »

La Société entend une première lecture du mémoire de M. Deloche, intitulé : *de la forêt de Ligurium, mentionnée dans le capitulaire de Kiersi, en* 877. Elle décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

Séance du 21 juillet.

Présidence de M. MARION, vice-président.

Travaux.

La Société entend une deuxième lecture du mémoire de M. Deloche, *sur la forêt de Ligurium*, et renvoie ce mémoire à la commission des impressions.

M. Bourquelot lit, à titre de communication, le commencement d'un travail *sur les foires de Champagne, au moyen âge.*

M. de Longpérier a ensuite la parole pour une communication. Dans une visite récente qu'il a faite à Limoges, il s'est occupé des inscriptions antiques et du moyen âge conservées dans cette ville. Une inscription, encastrée dans le mur d'une maison de la rue des Allois, près de la cathédrale, a surtout excité son attention; cette inscription a été diversement interprétée par les écrivains qui l'ont relevée. Elle se trouve déjà dans le manuscrit de l'abbé Legros, intitulé : *Essai historique sur Limoges*, 1775, et dans le recueil également manuscrit de Beaumesnil; enfin dans la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, année 1781. Elle a été depuis reproduite par M. Allou dans sa *Description des monuments de la Haute-Vienne* (1821), et par M. l'abbé

1. Par suite d'une erreur de déchiffrement, ce règne n'est porté qu'à 2 ans, 2 mois et 7 jours, dans le livre de M. de Bunsen.

Texier dans son *Manuel d'épigraphie*. Le texte en a toujours été donné ainsi :

IAESV
ORIGANI
ONIS

On a cru y trouver une inscription en langue gauloise. Un savant antiquaire, M. l'abbé Arbellot, pense que c'est une inscription chrétienne des premiers siècles, en se fondant sur la présence du mot IAESV qu'il suppose être le nom de Jésus-Christ[1]. M. l'abbé Texier, étonné de « la tournure inusitée de cette inscription inintelligible, » avait proposé de lire MANIBVS, au lieu de IAESV.

Le bloc de granit qui porte cette inscription vient d'être transporté de la rue dans l'intérieur de la maison, dont le propriétaire a accueilli notre confrère avec la plus grande obligeance. L'inscription avait autrefois quatre lignes. La première a été détruite par le temps, qui a délité le granit, mais on peut encore reconnaître la place des lettres qui la composaient. A la seconde ligne l'I est évidemment précédé d'un R, et notre confrère a encore reconnu l'existence d'un trait horizontal à la base de l'V qui termine cet ligne, en sorte qu'il y a là une sigle composée des caractères VL; en conséquence, il restitue ainsi l'inscription :

D·M·E·MEMO
RIAE·SVL
ORIGANI
ONIS

C'est-à-dire, *D(is) M(anibus) et memoriae Sul(picii) Origanionis*.

La formule *Dis Manibus et memoriae* est très-fréquente

1. *Guide du voyageur en Limousin*, 1854, p. 56.

dans les inscriptions de Limoges et des environs; on peut dire que c'est la formule propre à ce pays.

Quant au nom *Sulpicius*, M. de Longpérier fait observer qu'il se lit déjà plusieurs fois dans des inscriptions de Limoges, et il cite *Sul. Augilo*, — *C. Sulpi. Fidus*, — *Sulpi. Regenus*, — et *Sulpici. Regena*. La ligature VL se présente également dans une inscription du musée de Limoges.

On a aussi lu dans l'inscription de la rue des Allois *Origani*, comme génitif d'*Origanus*, sans tenir compte de la dernière ligne; et c'est même sous le nom de *Monument d'Origanus* que cette épitaphe est connue dans le pays. Mais, il faut observer que les noms gaulois terminés en *o*, *onis*, sont fort nombreux : *Gobanitio*, *Divico*, *Vassedo*, *Virillio*, *Brigio*, *Senicio*, *Sapalto*, *Surillio*, *Casibratio*, *Satotogio*, *Flaniggo*, *Bilcaisio*, *Bolmio*, *Magio*, *Gobannitno*, *Atimitio*, etc. M. de Longpérier en citerait cent, au besoin, pris tant dans les textes que sur des monuments. C'est donc le nom *Origanio* au génitif qui termine l'inscription limousine.

Séance du 4 août.

Présidence de M. Brunet de Presle.

Correspondance.

Le président de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace demande l'échange des publications de cette Société contre celles de la Compagnie.

Le secrétaire du Musée national germanique de Nuremberg adresse une demande semblable.

Après une discussion, la Compagnie accepte les échanges proposés, et décide que la *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, et le *Musée national germanique de Nuremberg*, seront inscrits sur la liste des Sociétés avec lesquelles elle est en correspondance.



Travaux.

La Société décide que le nom de la *Société archéologique du midi de la France*, qui avait été effacé de la liste dont il vient d'être question [1], y sera établi.

M. Michelant fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. P. de Mardigny, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bar-le-Duc, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants de la Société. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées; en conséquence, M. de Mardigny est proclamé associé correspondant de la Société, pour le département de la Meuse.

M. de Longpérier entretient la Société de divers articles qui viennent de paraître dans les journaux, au sujet de la *cassette de saint Louis*, monument dont l'empereur a fait récemment l'acquisition, et qui, il y a lieu de l'espérer, sera bientôt déposé au Musée des Souverains. Il rappelle à cette occasion, que c'est un membre de la Société, M. Eugène Grésy, qui le premier a fait connaître l'importance archéologique de ce monument, et démontré par des preuves certaines et concluantes, dans le *Moniteur universel*, en 1853, d'abord, puis dans l'*Indicateur de Seine-et-Marne*, au mois de décembre de la même année, et enfin dans la *Revue archéologique*, en février 1854, que c'est la cassette même qui a servi à contenir le cilice de saint Louis.

M. Bordier met sous les yeux de la Société une monnaie celtique en bronze, au type des Santons, trouvée à Arlay (Jura), et une mâchoire humaine provenant des fouilles exécutées dernièrement à Alaise (Doubs). Il tient ces antiquités d'une personne qui vient de visiter les lieux sur les-

1. Voir le Bulletin du 1er trimestre, p. 29. Cette Société a renvoyé, par l'entremise de S. Ex. M. le ministre de l'Instruction publique et des cultes, le volume des Mémoires de la Compagnie, qu'elle avait annoncé l'intention de détruire.

quels M. Delacroix a appelé d'une manière si vive l'attention publique. M. Bordier a appris qu'un nouveau *tumulus* a été ouvert, après celui dont l'exploration a fait l'objet d'une communication récente de M. J. Quicherat.

M. J. Quicherat prend la parole pour communiquer à la Société, d'après les renseignements qui lui ont été envoyés de Besançon, le résultat de cette nouvelle fouille. Elle a eu lieu sur un tumulus voisin du premier, mais de dimensions un peu moindres. La pioche a d'abord fait sortir du sol des ossements brûlés, des fragments de terre cuite et de verre, un coutelas de fer et des clous, toutes choses qui étaient l'indice d'une sépulture romaine. Trois monnaies de bronze d'Antonin le Pieux et de Marc-Aurèle n'ont pas tardé à donner la date de cette inhumation, au-dessous de laquelle ont commencé à apparaître des antiquités gauloises. La superposition d'objets romains à ceux de l'époque celtique, dans les tombelles, est un fait qu'ont fréquemment signalé les archéologues de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. La première pièce de la sépulture primitive qui s'est présentée a été un large vase en argile, d'une fabrication grossière, brisé en une infinité de morceaux, mais qu'il a été possible de recomposer en entier. Il avait été posé sur une pierre. Tout autour la terre était onctueuse et noirâtre. Cette terre, soumise à l'analyse chimique, a révélé la présence d'un liquide oléagineux, qui s'était répandu par la fracture du vase. Sous la pierre qui supportait le vase ont été trouvés les débris d'un squelette humain, qui paraissait avoir été inhumé assis ou à genoux ; et sous le squelette était une petite hache celtique en marbre, la première arme de pierre qui ait été trouvée depuis qu'on explore la contrée. Les autres parties du tumulus ne recelaient que trois autres squelettes, l'un avec des bracelets en bois et des armilles de bronze, l'autre avec des boucles d'oreilles en bronze creux et une dent de sanglier percée à sa racine, le troisième sans ornement d'aucune sorte. Le caractère tout différent de cette sépulture relativement à celle

qui avait été visitée en premier lieu, mais en même temps l'identité des objets de parure, quant à leur style et à leur mode de fabrication, ont fait conjecturer à MM. les commissaires délégués par la Société d'émulation du Doubs, que le second tumulus, quoique de la même époque, avait été érigé dans un tout autre moment.

M. Quicherat communique ensuite à la Société une photographie exécutée d'après une tapisserie récemment découverte à Lucerne et acquise par M. le marquis d'Azeglio, ministre de Sardaigne en Angleterre. Cette tapisserie représente l'arrivée de Jeanne d'Arc auprès de Charles VII. Elle porte une légende en vieil allemand, qui se lit ainsi : *Vie kunt die Juckfrow von Got gesant dem Delphin in sin Land.* En corrigeant, d'après l'opinion de M. Michelant, le mot *kunt* par *kumt*, le sens est : « Comment vient la Pucelle envoyée de Dieu, au dauphin, dans sa terre. » Le titre de dauphin donné à Charles VII, l'épithète d'envoyée de Dieu, accolée au nom de la Pucelle, sont des indices que le tableau fut exécuté du vivant même de celle-ci, en 1429 ou en 1430. Cette présomption est confirmée par le costume des personnages, qui est celui des miniatures de la fin du règne de Charles VI, et surtout par la parfaite conformité de l'habit porté par la Pucelle avec ce qu'on lit à cet égard dans son procès. La tapisserie de M. le marquis d'Azeglio est donc un monument contemporain, et le seul qui soit jusqu'à présent dans ce cas parmi ceux qui composent pour nous l'iconographie de Jeanne d'Arc.

Séance du 14 août.

Présidence de M. Brunet de Presle.

Correspondance.

La Société des Antiquaires de Picardie annonce qu'elle va tenir à Laon, avec le concours de la Société académique

de cette ville, un congrès archéologique, qui commencera le 31 août et finira le 3 septembre, et elle invite la Compagnie à s'y faire représenter par quelques-uns de ses membres.

Travaux.

M. Delisle fait, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Mayer de Liverpool, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés étrangers de la Société. On passe au scrutin sur ces conclusions qui sont adoptées. En conséquence, M. Mayer est proclamé associé correspondant de la Société en Angleterre.

M. de Montaiglon lit à titre de communication, un document inédit relatif à la chute du *Pont-aux-Meuniers* de Paris, en 1596.

M. de Longpérier entretient la Société de la continuation de ses recherches sur la numismatique Carlovingienne. En 1847 il avait, dans la *Notice des monnaies françaises de M. J. Rousseau*, montré l'existence des quatre noms d'homme *Gaddo*, *Odalricus*, *Adradis* et *Walacarius* sur des deniers de Pépin et de Charlemagne. Tout récemment, en publiant dans la *Revue numismatique* cent deniers carlovingiens découverts à Imphy, en Nivernais, il a encore relevé dix noms d'homme : *Ardis*, *Had*, *Audomundus*, *Gervasius*, *Leutbrannus*, *Rodlannus*, *Metthadolus*, *Auttramnus*, *Sperandeus*, *Duodiwig*. Cela montre que les deux premiers Carlovingiens ont continué le système des Mérovingiens. Sur la monnaie de ceux-ci, en effet, on a recueilli environ douze cents noms de monétaires, le plus souvent accompagnés de la qualification *monetarius*. Cependant quelques antiquaires ont pensé que les noms d'hommes inscrits sur les deniers carlovingiens devraient être plutôt attribués à des comtes. M. de Longpérier n'est pas de cet avis, qui ne s'appuie sur aucune preuve. Jusqu'à présent, à la vérité, il ne pouvait baser son opinion que sur l'usage constant adopté par les

Mérovingiens et les Saxons d'Angleterre qui, à l'époque même de Charlemagne, faisaient signer leurs deniers royaux par les officiers monétaires. Mais il peut maintenant citer un denier de Pépin, de la collection du marquis Trivulzio, sur lequel on lit le nom du monétaire *Novinus*, NOVINO.MO. Ici, il n'y a plus de doute. Ce nom se trouve à l'ablatif comme le plus grand nombre des noms de monétaires mérovingiens et comme ceux d'*Auttramnus*, de *Walacarius*, d'*Audomundus*, de *Metthadolus* sur la monnaie de Pépin et de Charlemagne. Ce cas ne conviendrait pas au nom d'un comte. M. de Longpérier cite en outre les monnaies de Waïfre, duc d'Aquitaine, qu'il a retrouvées, et au revers desquelles il lit le nom d'homme *Flaulfes*. Ici il faudrait, si ce n'était pas la marque d'un monétaire, admettre la présence du nom d'un comte au revers de la monnaie d'un autre seigneur. Cette circonstance serait en contradiction avec toutes les notions de la numismatique. M. de Longpérier va publier dans la *Revue numismatique* le denier du monétaire *Novinus*, et un autre denier de Charlemagne portant le nom de *Fiufar*. Cela fait un total de dix-huit noms d'officiers monétaires sur des deniers français du VIII[e] siècle, en comptant celui d'*Adalbertus* (ADALBERTO aussi à l'ablatif) déjà publié par Schœpflin, dans l'*Alsatia illustrata*.

Séance du 18 août.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

M. le président annonce à la Société la mort d'un de ses associés correspondants étrangers, M. Marchal, conservateur honoraire des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique.

S. Ex. M. le Ministre de l'Instruction publique annonce

à la Société qu'il vient de lui accorder une somme de trois cents francs à titre d'encouragement.

M. de Mardigny remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses associés correspondants.

La Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle demande l'échange de ses publications contre celles de la Compagnie. Il sera statué sur cette proposition quand la Société de la Moselle aura fait parvenir à la Compagnie ses premières publications.

Travaux.

M. Renier fait, au nom de la commission des impressions, un rapport sur le travail de M. Deloche, relatif à la forêt de *Ligurium*, et il en propose l'insertion dans le volume des Mémoires de la Compagnie, actuellement sous presse. Adopté.

La Société fixe au premier mercredi d'octobre le jour de la séance administrative, qui a lieu chaque année pendant les vacances.

M. Th. Devéria rappelle à la Société qu'il a eu l'honneur de lui communiquer, il y a environ deux ans, l'analyse du texte hiéroglyphique d'une belle stèle égyptienne[1] de la XVIIIe dynastie, dont une partie se rapporte d'une manière frappante à quelques passages du traité de Plutarque, *De Iside et Osiride*.

Il signale aujourd'hui un monument[2] sur lequel est représenté l'arbuste au pied duquel, suivant le même traité, la mer apporta près de Biblos, en Phénicie, le coffre dans lequel Typhon, aidé de ses complices[3], avait traîtreusement enfermé son frère Osiris. « Le sujet de ce bas-relief, qui était

1. Bibliothèque impériale, stèle n° 11; cette belle inscription a été, depuis, traduite et publiée dans la *Revue archéologique*, par M. Chabas.

2. Prisse, *Monuments*, pl. XXX.

3. Le Papyrus anaglyphique de Londres (salt. 825), donne sur leurs châtiments de curieux détails qu'il serait trop long de rapporter ici.

resté inexpliqué, a été sculpté sous le règne de Teherak, l'un des rois de la XXIIe dynastie. A gauche, Isis sous les traits de l'épouse de ce pharaon, est armée d'un arc et lance des flèches sur le symbole des villes plusieurs fois répété, avec des légendes en grande partie effacées. Au-dessus d'elle, cinq colonnes d'hiéroglyphes se lisent de la manière suivante :

NTR HM-T S'P-N-S A'N-TÏ(?)
La divine épouse (Isis) s'est emparée des (territoires?) de

PT MN R RSU(?) MH AMNT ABT
la Libye et de l'Asie, au sud, au nord, à l'ouest et à l'est,

R H'R(?)-F RTA'-N-F-N-S.
à cause de son corps (?), qu'il (Osiris) lui avait donné.

« Cette légende fait allusion aux vengeances qu'Isis exerça partout contre les persécuteurs de son frère.

« Au milieu du bas-relief, on voit l'arbuste, au pied duquel le coffre contenant le corps d'Osiris vient d'être déposé par les flots. Auprès de cet arbuste, on lit une autre colonne d'hiéroglyphes :

S'NT N HENU.
L'arbuste du coffre.

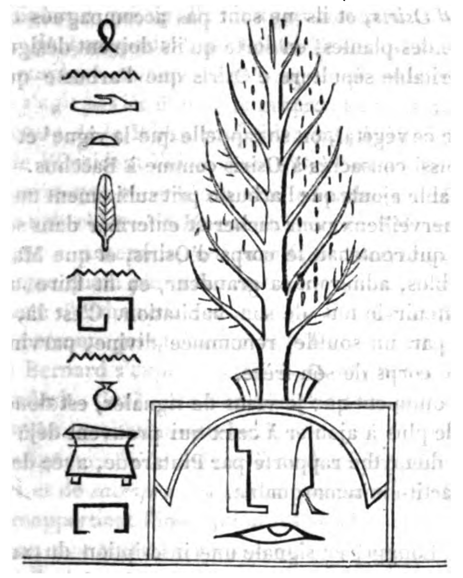
et sur le coffre lui-même, les mots : AÏ UES-AR, *arrivée d'Osiris*.

« A droite, le roi, dans l'attitude du combat, tient une masse d'arme d'une main et lance des projectiles de l'autre. Il symbolise Horus qui seconda Isis dans les guerres typhoniennes.

« Les autres inscriptions du même monument n'ajoutent aucun renseignement sur cette curieuse représentation ; leur mauvaise conservation et les fautes du copiste les rendent d'ailleurs presque inintelligibles ; je remarque seulement qu'une d'elles est divisée en quatre parties, précédées chacune d'un des quatre groupes qui veulent dire *la première fois*, *la seconde fois*, *la troisième fois* et *la quatrième fois*. Je

distingue aussi le nom de la localité appelée (ᴘ-) ᴀʜ-ᴛ'ʜᴍᴇ, Πασημις, qui est probablement celui de l'endroit où l'édifice subsiste encore (voir Brugsch, *Géographie*, p. 185).

« L'arbuste, dont nous donnons la figure, est appelé



ἐρείκη, *bruière*, dans le *De Iside*, mais les Grecs l'ont aussi connu sous les noms de κυνοκέφαλος βοτάνη, *plante cynocéphale*, ou Οσιρεος ταφή, TOMBE D'OSIRIS[1].

« On doit peut-être en reconnaître la mention dans un passage du manuscrit magique de Leide (Leemans, *Monuments*, Pap. A. nº 65, pl. D. (IV.) col. VIII. l. 25–31), dont le texte démotique est traduit en grec par ces mots : Μη με διωκε ο δε ανοχ[2] Παπιπετου Μετουβανες βασταζω την ταφην του

1. Voir Ducange, *Gloss. med. et inf. gr.*, p. 1060; Pline, *lib.* XXX cap. II; Goodwin, *Fragment*, p. 44.

2. Ce mot ανοχ est le pronom égyptien de la première personne ᴀɴᴋ, *moi;* il est ici transcrit et non traduit.

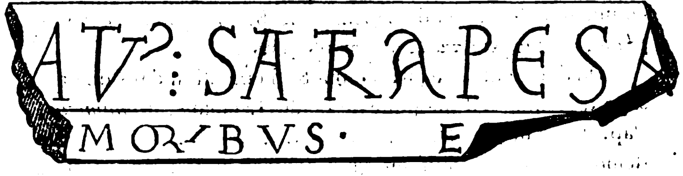
Θσιριως και υπαγω καταστησαι εις Αβιδος καταστησαι εις Ταστας και καταθεσθαι εις . . αχας· εαν μοι ο δε χοπους παρασχη προσρεφω αυτην αυτω. Mais les mots démotiques qui répondent à την ταφην του Οσιρεως, se lisent TE KAS N UES-AR, *le tombeau d'Osiris*, et ils ne sont pas accompagnés du signe générique des plantes, en sorte qu'ils doivent désigner plutôt la véritable sépulture d'Osiris que l'arbuste qui porte son nom.

« Outre ce végétal, on se rappelle que la vigne[1] et le lierre étaient aussi consacrés à Osiris comme à Bacchus.

« La fable ajoute que l'arbuste prit subitement un accroissement merveilleux pour cacher et enfermer dans son tronc le coffre qui contenait le corps d'Osiris, et que Malcander, roi de Biblos, admirant sa grandeur, en fit faire un pilier pour soutenir le toit de son habitation. C'est là, qu'Isis, instruite par un souffle, renommée divine, parvint à découvrir le corps de son frère.

« Le monument que je viens de signaler, est donc un document de plus à ajouter à ceux qui prouvent déjà la haute antiquité du mythe rapporté par Plutarque, avec des détails d'une exactitude remarquable. »

M. de Longpérier signale une inscription du XIe siècle, qu'il a examinée récemment au musée de Limoges.



« Cette inscription, dit-il, est tracée sur un fragment de serpentine verte, qui a été apporté d'Uzerche, et qui paraît avoir appartenu à un couvercle de tombeau

1. Voir ma *Notice des antiquités égyptiennes du musée de Lyon*, p. 16, note 37.

à peu près semblable à celui du chantre Roger, oncle d'Adhémar de Chabannais, qui se voit dans le même musée. M. l'abbé Texier a publié cette inscription dans son *Manuel d'épigraphie*, p. 165; mais il se borne à dire que « le nom de Satrape qui s'y lit n'est pas commun. » En cela, ajoute M. de Longpérier, M. l'abbé Texier a raison, car *Satrapes* employé comme nom propre est sans exemple; mais il ne s'agit pas ici d'un nom propre : au xe et au xie siècles la lecture de le Bible, probablement, avait donné aux princes de l'Occident l'idée assez singulière de faire usage du titre perse que nous lisons sur le tombeau d'Userche[1].

« Dans une charte de Hugues Capet (en 991) on trouve ce passage : « Accersitis, qui tunc forte aderant, episcopis « *satrapisque* quam plurimis, etc[2]. »

« Un acte d'Æthelred, roi d'Angleterre est souscrit par plusieurs personnages qui prennent le titre de *Satrapæ regis*.

« Saint Bernard s'exprime ainsi : « Quid illud sit dicam et « non proderit. Cur? quia non placebit *Satrapis* plus ma- « jestati quam veritati faventibus[3]. »

« Les seigneurs de la maison d'Anduse prenaient le titre de princes et de *satrapes* de Sauves, précisément à l'époque à laquelle appartient l'inscription d'Userche. »

Quant au mot MORIBVS suivi d'un E, qui se lisent sur le rebord de la pierre, ils peuvent avoir fait partie de ce vers léonin

MORIBVS ET VITA VERVS FVIT ISRAELITA,

que notre confrère a déjà remarqué dans deux épitaphes du xiie siècle, l'une à Grenade, en Espagne, l'autre à Saint-Augustin-lès-Limoges, épitaphes sur lesquelles il se propose de publier une notice.

La singulière locution signalée par M. de Longpérier, dans la communication dont nous venons de donner l'ana-

1. *Esther*, VI, 1. — *Daniel*, III, 2, VI, 1, 2, etc.
2. *Gall. Christ*· XII, instrum. col. 13.
3. *De Considerat*, lib. 1.

lyse, fournit à M. de Montaiglon l'occasion de rappeler les recherches qu'il a faites sur un certain nombre de mots orientaux, que l'on rencontre chez les écrivains du moyen âge et de la renaissance.

M. Egger annonce que des fouilles intéressantes ont été faites récemment près de Melle, département des Deux-Sèvres, par M. le docteur Bordier. Il espère pouvoir en faire connaître prochainement les résultats à la Société. Tout ce qu'il peut dire aujourd'hui, c'est que ces fouilles ont fait découvrir un grand nombre d'objets antiques, notamment des vases en terre et en verre, dont quelques-uns sont extrêmement remarquables par leur forme et par les dessins dont ils sont ornés. Il signale particulièrement un beau vase en terre rouge orné de dessins en relief et sur le flanc duquel on lit le nom du potier INVLVS; des cruches en grès très-fin; de petites assiettes en terre rouge, avec estampille (on y a lu les noms MAIAGNI et DIVICATVS : deux autres noms n'ont pas encore été déchiffrés); des urnes en verre blanc, de toutes formes et de toutes dimensions, contenant des ossements humains calcinés; d'autres petits vases aussi en verre, d'un gracieux travail, mais ne renfermant que du sulfate de chaux; une petite clochette en bronze et de gros clous rouillés; enfin, une médaille de bronze à l'effigie de *Faustine*, probablement la femme de Marc-Aurèle.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le troisième trimestre de l'année 1858.

I. — Journaux et revues.

Archives de l'art français, dirigées par M. A. de Montaiglon. 8e année, 4e livraison. 15 juillet 1858, in-8°.

Journal des Savants, juin, juillet 1858, in-4°.

Revue de l'Art chrétien, dirigée par l'abbé J. Corblet. 2e année, n° 8, août 1858, in-8°.

Revue de la Numismatique Belge, 3e série, tome II, 2e livraison. Bruxelles, 1858, in-8°.

II. — Publications des Sociétés savantes.

Bulletin de la Société de l'Histoire de France. IIe série, tome I, feuilles 16-19, in-8°.

L'investigateur, journal de l'Institut historique, 3e série, tome VII, nos 278, 279 et 281 ; janvier, février et mai 1858, in-8°.

CALVADOS. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de*

Normandie, 3e série, IIe volume, XXIIIe de la collection. Juin 1858, in-4°.

Corrèze. — *Bulletin de la Société Archéologique du Bas-Limousin*, tome VIII, 2e livraison, feuilles 4-6. — Nobiliaire, feuilles 16, 17. Tulle, 1858, in-8°.

Loiret. — *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*, premier trimestre de 1858, n° 29. Orléans, 1858, broch. in-8.

Marne (Haute-). — *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Langres*. N° 10, feuilles 29-34, avec pl. — Chronique, pages 15-22. Langres, 1858, in-4°

Nord. — *Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord*. 2e série, tome IV, 1856-7. Douai, 1858, in-8°.

Saône-et-Loire. — *Annales de la Société Éduenne*, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857. Autun, 1858, in-8°.

Somme. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1858, n° 2. Amiens, 1858, in-8°.

Vienne. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. Premier et deuxième trimestres de 1858, feuilles 38-46. Poitiers, 1858, in-8°.

Yonne. — *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. XIe volume, nos 1 à 3, p. 1-595. Auxerre, 1857, in-8°.

Angleterre. — *Memoirs of the Society of Antiquaries of London*. Volume XXXVII, partie 2, pages 315-507.

— *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*. Volume IV, 1857, n° 47, pages 49-115.

— *List of the Society of Antiquaries of London*. On the 23 april 1858, broch. in-8°.

Bavière. — *Vierte Jahres-bericht des germanischen National-Museums zu Nurnberg*. Vom 1ien october 1856 bis Ende 1857. Nuremberg et Leipzig, 1858, broch. in-4°.

— *Verhandlungen des historischen Vereines von Oberpfalz und Regensburg*. Achtzehnter Band der gesammten Verhandlungen und zehnter Band der neuen Folge. Regensburg, 1858.

Belgique.—*Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. Bruxelles, tome XXIII, 2e partie, 1856. 26e année, 2e série, tomes I, II, III, 1857. 4 vol. in-8° avec planches.

— *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. 23e année, 1857, 24e année, 1858. Bruxelles, 2 vol. in-18, avec portraits.

— *Rymbybel van* Jacob van Maerlant met voorrede, varianten van Hss. aenteekeningen en glossarium op last van het gouvernement en in naem der koninglike akademie van wetenschoppen, letteren en fraeije kunsten voor de eerste mael uitgegeven door J. David, Pr. Eerste deel. Brussel, 1858, in-8, avec fac simile. (C'est le commencement d'une traduction de la Bible en vers de huit pieds).

— *Der naturen bloeme van* Jacob van Maerlant met inleiding, varianten van Hss. aenteekenigen en Glossarium op gezag van het gouvernement en in naem der koninglike akademie van wetenschappen letteren en fraye kunsten voor de eerste mael uitgegeven door J. H. Boormans. Eerste deel, Brussel, 1857, in-8, avec fac-simile. (C'est une sorte de dictionnaire en vers, disposé par ordre alphabétique, des animaux, des plantes, des termes de philosophie, des noms de livres et de personnes, etc.)

Canada. — *The Canadian journal of industry, science and art, conducted by the editing committee of the Canadian Institute*. New series, numbers XV, XVI. Toronto, May and July, 1858, in-8.

Suisse.—*Beitræge zur vaterlandischen Geschichte herausgegeben von der historichen Gesellschaft su Basel*. Sechster Band. Basel, 1857, in-8.

— *Mittheilungen des historischen Vereins der geschichtsfreund der fünf Orte Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.* Vierzehnter Band. Einsiedeln, 1858, in-8.

III. Ouvrages divers.

ADRIANI. — *Monumenti storico-diplomatici degli archivi Ferrerio-Ponziglione.* Turin, 1858, petit in-f°.

ALLMER (A.). — *Sur quelques inscriptions antiques.* Vienne, 1858, broch. in-8.

BARTHÉLEMY (A. D.). — *Lettre à M. Hucher sur l'iconographie de quelques saints de Bretagne*, broch. in-8 ; extrait de la Revue de l'art chrétien.

BASCLE DE LAGRÈZE. — *Le château de Pau. Souvenirs historiques, son histoire et sa description.* Deuxième édition, Paris, 1857, in-12.

BOURQUELOT (Félix). — *Jean des Mares, avocat général au Parlement de Paris au* XIVe *siècle. Notice biographique.* Extrait de la *Revue historique du droit français et étranger*, mai-juin 1858. — *De la chancellerie des comtes de Champagne*, broch. in-8. Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*).

DEHÈQUE (F.). — *Hypéride. Oraison funèbre de Léosthène.* Texte et traduction. Paris, 1858, broch. in-8.

DUSEVEL (H.). — *Recherches historiques sur les ouvrages exécutés dans la ville d'Amiens, par des maîtres de l'œuvre, maçons, entailleurs, peintres verriers, brodeurs, orfèvres, serruriers et fondeurs, pendant les* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles.* Amiens, 1858, broch. in-8.

EGGER. — *De quelques textes inédits récemment trouvés sur des papyrus grecs qui proviennent de l'Égypte*, broch. in-8.

FOURNALÈS (F.). — *Description des médailles grecques et latines du musée de la ville de Toulouse, par M. Casimir*

Roumeguère. Article bibliographique extrait du journal l'*Aigle*, du 22 juillet 1858. 1 feuille in-4.

Jacobs (Alfred).—*Géographie de Grégoire de Tours; le Pagus et l'administration en Gaule*. Paris, 1858, in-8.
—*Gallia ab anonymo Ravennate descripta. E codd. mss. recognovit commentariisque et tabula illustravit A. Jacobs*. Parisiis, 1858, in-8.

Maignen (L.). — *Quid de signis tabulisque pictis senserit Marcus Tullius*. Paris, 1856, broch. in-8.

Mayer (Joseph) esq.—Voyez Roach-Smith et Wright.

Peigné-Delacourt. — *Le théâtre de Champlieu*. Noyon, 1858, broch. in-8 avec 8 planches.

Roach-Smith (C.). — *Inventorium sepulcrale, an account of some antiquities dug up at Gilton, etc., from* 1757 *to* 1773 *by the Rev. Bryan Fausset, edited from the original manuscript in the possession of* Joseph Mayer *esq., by* Charles Roach-Smith. Printed for the suscribers only, 1856, in-4, avec planches.

Ugolini (Filippo). — Article sur les *Memorie della vita e dei tempi di Mgr Ferrero-Ponziglione*, publiés en septembre 1856, par M. Adriani. Extrait de l'*Archivio storico*, 1857, broch. in-8.

Wright (Thomas).—*Library of national antiquities, a series of volumes illustrating the general archeology and history of our country published under the direction and the expenses of Joseph Mayer*. I. *A volume of vocabularies illustrating the condition and manners of our forefathers, as well as the history of the forms of elementary education and of the languages spoken in this island from the* 10th *to the*

15th *edited from mss. by Thomas Wright.* Privately printed, 1857, grand in-8.

On trouvera une table détaillée et raisonnée de tout ce qui est contenu dans ce volume, dans un article donné par notre confrère, M. Léopold Delisle, à la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, n° de mai-juin 1858, pages 489-494.

Ch. Lahure et Cie, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 6 octobre 1858.

Présidence de M. Huillard-Breholles, vice-président.

Correspondance.

Lettre de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, qui accuse réception des exemplaires du dernier numéro du Bulletin, destinés aux sociétés françaises correspondantes.

Travaux.

M. le président annonce à la Société qu'un de ses membres résidents, M. Félix Bourquelot, a été récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. de Beaulieu fait hommage de la deuxième édition de son ouvrage intitulé : *Le comté de Dagsbourg, aujourd'hui Dabo (ancienne Alsace). Archéologie et Histoire.* M. le président lui adresse les remercîments de la Compagnie, et désigne M. Renier pour faire un rapport sur cet ouvrage.

M. Huillard-Breholles revient sur le prénom *Iodino* at-

tribué dans plusieurs actes au banquier italien *Rapondi*, et signalé par M. Vallet de Viriville dans une des dernières séances. S'appuyant sur une quittance de l'année 1396 conservée aux archives de l'Empire, parmi les titres du Bourbonnais, laquelle, commençant par la formule *Ie Dyne Raponde marchant et bourgois de Paris*, est signée *Iodino Rapondi*, M. Huillard-Breholles pense que Rapondi a traduit ici en italien la formule française, mais que son vrai prénom était *Dino*. Toutefois, comme il n'y a pas d'intervalle sensible entre la syllabe *Io* et le nom *Dino*, la question n'est pas résolue et ne pourra être décidée que si l'on trouve dans quelque texte authentique le prénom *Iodino* en un seul mot, attribué à un autre personnage. Cette petite difficulté n'est pas indifférente, eu égard au rôle financier très-important que joua Rapondi dans la seconde moitié du XIV[e] siècle.

Séance du 3 novembre.

Présidence de M. Huillard-Breholles, vice-président.

Travaux.

FOUILLES D'ALAISE.

M. J. Quicherat a la parole pour rendre compte des fouilles qui viennent d'être exécutées à *Alaise* (département du Doubs), les unes en sa présence, les autres sous sa direction, aux frais de la Société d'émulation du Doubs.

« Les travaux, dit-il, se sont poursuivis pendant toute la durée du mois de septembre ; ils ont porté sur le territoire même d'Alaise et sur celui de cinq communes environnantes, dont les noms sont : Sarraz, Myon, Refranche, Lizines et Éternoz. On peut estimer à vingt mille le nombre des tumulus disséminés sur les friches ou dans les bois de ces diverses localités. L'expérience des fouilles antérieures

ayant démontré que les antiquités ne se trouvent que dans ceux qui atteignent de grandes dimensions, on n'en a point attaqué qui eût moins de dix mètres de diamètre. Une cinquantaine ont été ouverts. Ils ont fourni généralement des débris de poterie et des ossements d'hommes et d'animaux. Dix-huit ont donné en outre des objets de toilette ou d'équipement.

« Les fragments de poterie sont de diverses sortes : ou bien ils appartiennent à des vases d'une terre mal cuite, qui tire plus ou moins sur le noir, et analogues en tout aux produits de la céramique celtique à l'époque où l'usage du tour fut connu dans les Gaules ; ou bien ils sont les débris d'une vaisselle commune qu'on dirait romaine par la matière et par la cuisson, les uns étant d'une argile jaune, fine et mince, les autres d'une terre rouge, rugueuse et très-épaisse.

« En fait de débris humains, on a trouvé principalement les pièces les plus résistantes du squelette, telles que les mâchoires, les fémurs, tibias et autres os des gros membres. Ces restes étaient presque toujours accompagnés d'os et surtout de dents de chevaux. Beaucoup de sépultures renfermaient aussi des os de chiens et de sangliers ; dans deux on a rencontré des os d'ours.

« Les antiquités recueillies consistent en bracelets de bronze, de bois et de verre, en bagues et pendants d'oreilles, en plaques de bronze qui semblent avoir garni sur tout le devant du corps de larges ceinturons ou plastrons de cuir. Toutes ces pièces avaient déjà leurs analogues dans celles qui furent transportées, il y a vingt ans, d'Amancey à Besançon. Mais un tumulus de Refranche a fourni ce qui ne s'était pas encore rencontré, un peigne et un rasoir de bronze. La présence du fer a été constatée dans toutes les sépultures. Les objets de ce métal qui se sont le mieux conservés sont des lames de couteau, des outils de forge, des haches celtiques, une épée courte, absolument semblable par la forme à celle dont le dessin a été mis sous les

yeux de la Société dans sa séance du 14 juillet dernier. Les armes sont rares, ce qui s'explique par la circonstance que la plupart des victimes, avant de recevoir les honneurs funèbres, avaient été dépouillées par le vainqueur. Il y en a plusieurs dont on n'a trouvé que les pointes rompues dans le corps de ceux dont elles avaient occasionné la mort. Au point de vue de la question qui s'agite, rien n'a paru plus important que des pierres étrangères à la constitution géologique du pays, qui se sont trouvées avec les ossements dans un certain nombre de tumulus. Ces pierres, quelquefois polissées par l'usure, quelquefois brutes, paraissent avoir servi, les unes de projectiles, les autres de molettes à broyer le grain, d'autres enfin d'amulettes. Il y a dans le nombre de la lave et du basalte d'Auvergne, du grès des Vosges, du porphyre vert des Pyrénées ou des Alpes, du granit, du marbre. On dirait que ces objets ont été enfouis avec ceux qui les avaient apportés, comme un symbole destiné à représenter pour chacun le sol de la patrie. Les pierres d'Auvergne offrent cette singularité qu'elles proviennent toutes de tumulus situés dans l'enceinte de l'ancien oppidum, et l'on sait que l'armée qui s'enferma dans Alesia était en partie composée d'Arvernes.

« La différence d'origine des peuples qui prirent part à la lutte est encore démontrée par la diversité des rites qui ont présidé aux inhumations. Ici on a trouvé la trace d'une combustion opérée seulement au centre du tumulus ; là, des cendres mêlées à de la terre brûlée formaient un vaste cercle autour de la sépulture ; ailleurs, les squelettes de chiens et de sangliers reposaient sur une couche continue de cendres où se trouvaient des esquilles d'os humains et de dents de cheval calcinés. A cette dernière espèce se rapportait un entassement de pierres de trente-cinq mètres de diamètre, élevé sur le bord d'un précipice à l'extrémité septentrionale d'Alaise. L'objet déposé comme symbole au fond de la sépulture était un énorme marteau de forge.

Sur la limite des communes de Refranche et de Lizines,

à environ trois cents pas d'un camp romain encore très-reconnaissable et le long d'un vieux chemin, s'élèvent cinq tumulus différents de tous les autres par leur proéminence. Une tranchée pratiquée dans le plus petit (il a vingt mètres de diamètre) a permis de constater qu'il est composé uniquement de terre et de cendre entremêlées, la terre si complétement dégagée de toute pierre et même de gravier, qu'il faut qu'elle ait été passée à la claie. Je considère ces tumulus comme des sépultures romaines.

« Enfin, on a trouvé la preuve que le nom de l'Alaise actuelle était *Alesia* dans l'antiquité aussi bien qu'au moyen âge. Le mot ALESI se lit comme marque de fabrique au fond d'un vase rouge déposé avec d'autres débris de l'époque gallo-romaine sur un tumulus gaulois qui a été ouvert à l'entrée du village.

« Tous les objets recueillis ont été transportés au musée de Besançon, où ils sont déjà classés et livrés à l'étude des archéologues. »

A propos du passage de cette communication, où il est question des os d'ours découverts dans deux des tumulus du massif d'Alaise, M. Renier rappelle une inscription latine qui a été trouvée à Xanten, sur l'emplacement des anciens *Castra Vetera* de la Germanie inférieure, et dans laquelle il est question d'un *ursarius* de la légion xxx[e] Ulpia Victrix. Cette inscription est ainsi conçue:

DEOSILVANO
CESSORINIVS
AMMAVSIVS
VRSARIVSLEG
XXXVVSAVSLM

Deo Silvano.

Cessorinius Ammausius, ursarius leg(ionis) tricesimae U(lpiae) V(ictricis) S(everianae) A(lexandrianae), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Elle a été publiée par Fiedler, qui a donné un dessin du

monument sur lequel elle se lit[1]. On y voit, au-dessus de l'inscription, une niche contenant un personnage debout et sans armes, et à sa droite un animal, qui ressemble en effet à un ours.

M. Borghesi pense[2] que, sur ce monument, le mot *ursarius* ne désigne pas un officier ou un sous-officier de la légion, mais le gardien des ours que l'on entretenait pour les jeux qui se donnaient dans les camps.

On sait en effet que les *castra stativa* établis sur les frontières de l'empire possédaient, comme ceux des cohortes prétoriennes à Rome, des amphithéâtres[3], où se donnaient des jeux, notamment des chasses, *venationes*. Mais les ours n'étaient pas les seuls animaux qu'on fît paraître dans ces jeux, et il n'est pas probable qu'eux seuls aient eu un gardien spécial. « Je pense, ajoute M. Renier, que le personnage ici désigné par le titre d'*ursarius* était un simple conducteur d'ours comme ceux qui parcourent encore aujourd'hui nos campagnes. Il n'est pas impossible que les légions des bords du Rhin aient eu chacune leur ours, destiné à amuser par ses tours grotesques les loisirs des camps; n'avons-nous pas vu, pendant la guerre d'Orient, les Higlanders conduire jusque sous les murs de Sébastopol le bouc du régiment? On conçoit maintenant pourquoi le titre d'*ursarius* s'est trouvé sur les bords du Rhin, et le fait mentionné par notre savant confrère nous apprend probablement pourquoi ce titre ne s'est encore trouvé que là. C'est que l'usage qu'il rappelle était un usage local, qui existait depuis longtemps chez les populations du nord-est de la Gaule, et que les légions des bords du Rhin avaient pu leur emprunter. L'inscription dont il s'agit a été gravée sous le règne

1. *Geschichten und Alterthumer des untern Germaniens;* Essen, 1824, p. 149 et pl. II, fig. 7. cf. Steiner, *Cod. Inscriptionum Rom. Rheni*, n. 635, et Orelli, n. 6395.

2. *Iscrizioni Romane del Reno*, p. 8.

3. L'amphithéâtre de la légion III[e] Augusta, à *Lambæse*, existait encore en 1852.

d'Alexandre Sévère, entre les années 221 et 235 de notre ère. La légion xxxe Ulpia Victrix avait été formée sous le règne de Trajan, dans la Germanie, et elle y était toujours restée. Elle avait donc eu le temps d'adopter, du moins en partie, les mœurs et les usages de cette contrée et des contrées voisines. »

M. le président demande, pour un savant étranger à la Société, M. Edmond Le Blant, auteur du beau *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, l'autorisation de venir lire dans une prochaine séance, un mémoire dont il lui a communiqué le manuscrit. — Accordé.

M. Quicherat annonce qu'il a reçu de M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, un mémoire manuscrit *sur les voies romaines de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube*, et il demande également l'autorisation de le lire à la société dans une prochaine séance. — Accordé.

M. de Longpérier fait passer sous les yeux de la compagnie un petit plat en argent qui a été trouvé à Nogent-sur-Seine. Ce plat est marqué sur le bord d'un contrôle représentant une fleur de lis, et on lit sur le revers les mots *J. de Newis. B*, en caractères du xive siècle.

M. Vallet de Viriville donne lecture de ses *Observations complémentaires sur le monument de la Pucelle*. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

Séance du 10 novembre.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

M. Vergnaud-Romagnesi adresse à la Société un travail manuscrit intitulé : *Examen d'un mémoire de M. Boucher de Molandon sur une bastille anglaise du* xve *siècle, retrouvée dans la commune de Heury, près Orléans.*

M. Victor Cauvel de Beauvillé demande le titre d'associé correspondant, et il envoie à l'appui de cette demande un ouvrage intitulé : *Histoire de la ville de Montdidier* (3 vol. in-4, Paris, 1857-1858). MM. Huillard-Breholles et Vallet de Viriville se portent présentateurs de M. de Beauvillé ; la commission chargée de faire un rapport sur sa candidature sera composée de MM. Delisle, de Montaiglon et Cocheris.

Travaux.

M. Brunet de Presle, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. le docteur Lepsius de Berlin, proposé pour une place d'associé étranger, fait un rapport dans lequel il conclut à l'adoption de cette proposition. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées ; en conséquence, M. le docteur Lepsius est proclamé associé étranger de la Société, à Berlin.

M. de Beaulieu fait passer sous les yeux des membres présents trois fibules, dont deux en or et une en fer, qui ont été trouvées en Lorraine. Une discussion s'élève sur l'âge de ces monuments, qu'un certain nombre de membres, notamment M. de Longpérier, attribuent à l'époque mérovingienne, tandis que d'autres croient y reconnaître tous les caractères de l'art des xie et xiie siècles.

M. Delisle fait la communication suivante :

LES ARÈNES DE PARIS.

« Plus d'une fois les textes du moyen âge ont jeté de la lumière sur les monuments de l'antiquité. Pour n'en citer qu'un exemple assez récent, ce fut avec des diplômes carlovingiens que M. André Salmon détermina, à Tours, l'emplacement d'un amphithéâtre romain, dont les traces ont depuis été reconnues sur le sol.

« La communication que j'ai l'honneur de faire à la Société n'aura pas de pareils résultats; mais le texte sur lequel j'appellerai l'attention de nos confrères n'en a pas moins une certaine importance, puisqu'il indique, à Paris, la place d'un amphithéâtre romain, dont il existait encore des ruines considérables à la fin du XII° siècle. Ce texte est emprunté aux œuvres d'Alexandre Neckam.

« Alexandre Neckam, né à Saint-Alban en 1157, mourut en 1217; il professait à Paris vers l'année 1180[1]. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, et qui, pour la plupart, sont inédits, on remarque une sorte d'encyclopédie ou de miroir, en vers latins, qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, sous ce titre : *Liber magistri Alexandri, canonici Cyrecestrie, qui inscribitur* LAUS SAPIENTIE DIVINE[2]. Dans cet ouvrage, il revient à deux reprises sur l'éloge de Paris. La première fois, c'est dans la troisième distinction du poëme, à l'endroit où il parle du cours de la Seine. Il y vante la beauté du site, la religion, la science, la richesse, l'habileté, la bravoure et l'hospitalité des habitants :

Secana Parisius geminos divisus in arcus
    Ambit et in medio stat mediamna decens.
Hanc munit situs, ars ornat, quam Secana ditat,
    Sed clerus munit, ditat et ornat eam;
Consilio munit, re ditat, moribus ornat.
    Hanc ego majorem Palladis urbe reor.
Pagina celestis munit, ditat Galienus
    Et leges. Pallas artibus ornat eam.
Ingenuas tradit locus ille fideliter artes.
    Dii bene, si semper floreat ille locus.
Quicquid Caldei, quicquid docuistis, Athene,
    Quicquid Roma potens tradidit atque Pharus
Accepit, docuit, urbs hec feliciter auxit.
    Hic fons doctrine semper habundat aquis.

1. Wright, *A volume of vocabularies*, p. 96.
2. Ms. lat. 376 de Saint-Germain, fol. 189 v°.

Secana gens armis promptissima fulminat ense.
Nunc hastis hostes impetit arte potens.
In giros agili motu cito flectere lora
Novit gens pollens moribus, arte, fide;
Naufragis portus, fugitivis porta salutis
Exemplar terris nobile semper erit.
Relligionis amans, gens prudens, orbis asilum,
Gens pia, gens comis, bellica, docta, potens[1].

« Dans la cinquième distinction du poëme, l'auteur chante avec plus de détails les merveilles de Paris, *ce paradis de délices*, comme il l'appelle. Voici les principaux traits du tableau. Mercure était jadis adoré à Paris. Maintenant on y voit fleurir la science de la médecine et des lois; on y étudie avec éclat la philosophie et la théologie. L'église a été fondée par saint Denis, que l'auteur confond avec l'aréopagite, bien que ce ne fût pas l'opinion de tous ses compatriotes. Saint Marcel, sainte Geneviève et sainte Aure partagent avec saint Denis le patronage de la cité. Un temple de Junon a été remplacé par une église dédiée à saint Vincent : c'est celle de Saint-Germain. Des ruines considérables attestent l'existence d'un cirque, que la foi des chrétiens a détruit. Près de ces ruines s'élève la maison de Saint-Victor. L'immense palais des Thermes correspondait jadis avec Montmartre (*Mons Martis*) par un chemin couvert qui passait sous la Seine. Les philosophes vont goûter les douceurs du repos dans les délicieuses promenades d'une île que les exploits d'Artur ont rendue célèbre[2] :

Parisius quidam paradisus deliciarum
Est major, cum sit maxima, laude mea.
Mercurium coluit error gentilis ibidem.
Roseos et legum gloria floret ibi.
Hic exercitium logices preludit amice,
Cum rerum causis, pagina sacra, tibi.

1. Ms. précité, fol. 199 v°.
2. Voy. le septième livre de l'*Histoire des Bretons*, dédiée à Cadioc, évêque de Vannes. Bibl. imp., ms. lat. 8491.

Hic florent artes, celestis pagina regnat.
Stant leges, lucet jus, medicina viget.
Quem Martis pagus genuit, Dyonisius urbem
Convertit, ritus instituendo novos,
Ecclesiamque novam gaudens construxit ibidem,
In qua virtutum lucida signa micant.
Lumine doctrine fulsit subtilis aperte,
Res nimis obscuras explicuisse potens;
Angelicos cetus distinxit limite certo,
Effectu, gradibus, muneribusque suis.
Quod tamen in Latio magnus Dyonisius hospes
Exutus fuerit carne probare volunt.
Sed quid ? Nota sequor fame vestigia note,
Quamvis id Bede displicuisse sciam.
Quid quod me recreant urbis preconia dicte,
Cum Marcello tu quam Genovefa regis ?
Urbe data, fulgens meritis, rutilans velut aurum,
Aureolam meruit Aurea, virgo decens.
Junonis templum Vincentius obtinet illud;
Presul Germanus vendicat esse suum.
Indicat et circi descriptio magna theatrum
Cipridis; illud idem vasta ruina docet;
Diruit illud opus fidei devotio; Sancti
Victoris prope stat relligiosa domus.
Est ibi Termarum municio maxima quondam
Que Monti Martis ferre solebat opem;
A quo sub terris ad Termas ars iter apertum
Duxerat atque tuas, Secana, subtus aquas.
Insula que melius dici Mediamna videtur,
Perpetuo placide leta decore nitet.
Illic se recreant spaciando philosophorum
Agmina; grandis amat ocia leta labor.
Inclitus Arturus Follone(m) vicit ibidem;
Arpennus fertur conscius esse necis[1].

« Le poëme d'Alexandre Neckam n'est pas le seul document qui mentionne les arènes de Paris : il en est encore question dans un acte du mois de novembre 1284, dont

1. Ms. lat. de Saint-Germain, n. 376, f. 206.

Valois[1] a donné un passage, et que du Boulay[2] a publié en entier. On lit dans cet acte : *Item tria quarteria vineæ sita in loco qui dicitur les Arennes ante Sanctum Victorem.*

« Il est permis de se demander si ces arènes, dont il sera peut-être facile un jour de fixer rigoureusement la place, ne sont pas celles auxquelles Grégoire de Tours fait allusion quand il parle d'un cirque dans lequel Chilpéric donna des jeux à Paris[3]. »

ANTIQUITÉS DE CHATEAUBLEAU.

M. F. Bourquelot communique à la Société les estampages de deux inscriptions antiques trouvées au village de Châteaubleau, canton de Nangis, arrondissement de Provins, département de Seine-et-Marne, et conservées à la bibliothèque publique de Provins.

« Châteaubleau, dit-il, est une localité qui, dans les premières années du XIIIe siècle, appartenait aux religieux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; elle occupe un plateau étendu, sur un coude que fait une voie romaine dont les restes, faciles à suivre en plusieurs endroits, sont désignés dans le pays sous le nom de *Perré* ou *chemin ferré*. On s'accorde à reconnaître dans cette route la voie qui, sur la *carte de Peutinger*, va de *Calagum* (Chailly en Brie, selon Danville et M. Walckenaer; Coulommiers, suivant Lapie), à *Agetincum* ou *Agedincum* (Sens). Une seule station figure sur la carte entre *Calagum* et *Agetincum*, en un point où la route se brise brusquement; et cette station s'appelle *Riobe*. La critique a proposé pour l'emplacement de *Riobe* divers lieux : Provins (c'est l'opinion de Bergier, dans ses *Grands chemins de l'Empire romain*, de M. Grillon, dans ses mémoires manuscrits sur Provins, et du géographe

1. *Notitia*, préface.
2. *Hist. Universit. Paris.*, III, 238.
3. « Apud Suessiones atque Parisius circos ædificare præcepit. » *Hist. Franc.*, V, XVIII.

Lapie); Orbais, village du département de la Marne, arrondissement d'Épernay, canton de Montmort (adopté par MM. Achaintre, Barbié du Bocage, etc.); Orby ou les Orbies, hameau dépendant de la commune de Jouy-le-Châtel, canton de Nangis, département de Seine-et-Marne (préféré par Danville et par M. Walckenaer). Mais ces trois points conviennent imparfaitement ou manquent tout à fait aux conditions du problème. Châteaubleau ne serait-il pas *Riobe?*

« Je n'ai pas à examiner et à discuter ici cette question de géographie antique; je ferai seulement remarquer que:

« 1° A Châteaubleau, le *Perré* fait un coude très-prononcé, comme dans la table de Peutinger; cette brisure semble même indiquer, pour le village, une existence antérieure à celle de la voie romaine, et l'on a constaté, lors de la confection de la route actuelle tracée en partie sur la ligne du *Perré*, que, sous les empierrements de la voie, passait une muraille antique que l'on suit jusqu'à une certaine distance au delà de Châteaubleau.

« 2° Une quantité considérable de restes incontestablement romains, médailles, substructions, tuiles à rebords, bronzes, poteries, ont été trouvés sur l'emplacement de Châteaubleau. J'ai moi-même visité ce village il y a quelques mois, et je suis convaincu qu'il a été le siége d'un établissement romain.

« L'attention ayant été éveillée dans ces derniers temps par quelques découvertes d'antiquités, les ruines de Châteaubleau ont été l'objet de plusieurs articles dans les journaux de Provins, de Melun, de Meaux, de Paris, et même de communications au comité des travaux historiques et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je n'ai pas d'autre intention, pour ma part, que de rapporter fidèlement ce que j'ai vu à Châteaubleau, et ce qui m'a été indiqué par les habitants, spécialement par M. Burin, instituteur à Saint-Just, qui, le premier, a étudié les lieux avec un soin intelligent, et qui a fait une précieuse collection de mé-

dailles et autres objets antiques. J'ai enfin à parler des deux inscriptions sur argile, dont j'ai l'honneur de mettre les estampages sous les yeux de mes confrères.

« Je signalerai, au village de Châteaubleau :

« 1° Une quantité considérable de tuiles à rebords, de briques et de fragments de vases antiques. Les tuiles sont semées en abondance dans les rues et les champs ; l'une d'elles, dans un état parfait de conservation, a été transportée à la bibliothèque de Provins. La plupart des restes de poterie sont en terre grise et grossière ; cependant j'ai recueilli et je conserve un fragment de vase en terre rouge à couverte, d'une très-grande finesse.

« 2° Des puits, au nombre d'environ soixante, disposés, dans une étendue d'un kilomètre, sur deux lignes parallèles distantes entre elles de cinquante mètres. Ces puits, peu profonds, construits soigneusement en pierre sèche, sont quelquefois très-rapprochés les uns des autres et disséminés au milieu des champs ; on en a retiré des bois de cerf et des meules de moulin à bras.

« 3° Les traces d'une très-longue muraille à peu près en ligne droite, terminée d'un côté par un massif de maçonnerie (peut-être une tour?), de l'autre, passant sous le *Perré*, et continuant au delà à quelque distance. Cette muraille paraît rejoindre une fontaine à chacune de ses extrémités, ce qui a fait penser à quelques personnes qu'elle servait, non pas de fortification, mais d'aqueduc. Une seconde muraille parallèle, construite à vingt-cinq pieds de distance, s'arrête un peu avant le *Perré*.

« 4° Une construction en fer à cheval, dont l'enceinte est aujourd'hui occupée par un petit bois. Elle est connue dans le pays sous le nom de *Château* ou *Château de la Vigne*, et on la regarde comme une ancienne résidence militaire des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les champs voisins s'appellent *champ de l'Aumône*, *champ de la Justice*. Les fondations de l'édifice ne subsistent plus qu'en partie. Cependant, deux archéologues y ont reconnu sans hésiter

un théâtre romain, de 80 mètres de façade à l'est, sur 60 de rayon, avec cinq entrées donnant accès par des escaliers aux vomitoires. On a même affirmé qu'une fouille, dont on ne cite du reste ni la date ni l'auteur, *a permis* de reconnaître dans le taillis des gradins en pierre destinés aux spectateurs. Ces assertions auraient besoin d'être contrôlées par un examen attentif.

« 5° Des bases de murailles en pierres de grandes dimensions, qui soutiennent les murs de l'église actuelle, et qui paraissent avoir appartenu à un édifice antique. Je n'ose me prononcer sur la destination de cet édifice.

« 6° Une statue en pierre, aujourd'hui perdue.

« 7° Plusieurs meules de moulins à bras. Il y en a dans le village qui servent de marches ; d'autres ont été transportées à Provins, et se trouvent à la bibliothèque, chez M. le docteur Michelin, chez M. Frisson.

« 8° Des haches celtiques en silex, que j'ai vues chez M. Burin.

« 9° De nombreuses médailles romaines, dont M. Burin possède une collection s'étendant des premiers temps de l'empire jusqu'au commencement du ve siècle. Le catalogue de cette collection, dressé par M. Burin, a été communiqué à la Société.

« 10° Divers restes de fondations qui se montrent dans le village de Châteaubleau et dans les champs environnants.

« 11° Un petit cylindre en bronze, long d'un peu plus de quatre centimètres, piqué sur ses faces extrêmes (dont le diamètre est de six millimètres) de six et sept points. Est-ce un poids ? Cet objet a été trouvé avec un fer de lance, une médaille de Caligula et des ossements humains.

« 12° Des tuiles marquées, à ce qu'il semble, avec l'ongle, avant la cuisson, d'une espèce de V.

« 13° Des tuiles ou carreaux rayés de stries circulaires, ou de lignes droites qui se croisent pour former des dessins réguliers.

« 14° Une rigole creusée avec beaucoup de régularité

dans une grande pierre calcaire, et que je signale sans y attacher l'importance que lui ont donnée des antiquaires à l'imagination trop vive.

« 15° Deux morceaux d'argile portant des inscriptions : le premier est une brique provenant d'un endroit dit *la Tannerie*, et qui gisait à la surface d'un champ, près d'un tas de pierres extraites par la charrue. Ce n'est du reste qu'un fragment de trois centimètres d'épaisseur, de onze centimètres de largeur, de dix à douze et demi de longueur.



J'estime que ce fragment n'a guère que le tiers de la grandeur totale. La brique, d'une argile fine, mais mélangée de sable, est très-cuite et très-dure. L'écriture, creusée rapidement sur une face imparfaitement plane, est une capitale rendue, si l'on peut le dire, cursive par l'allongement et l'arrondissement de certains traits ; on voit qu'elle a été tracée pendant que l'argile était molle encore, et les renflements occasionnés par le passage de la pointe ont cuit avec la pièce et subsistent encore.

« Voici, en lettres ordinaires, ce qui reste de l'inscription :

....VS FILIV DODRANTI
....TOCVINCVAGES
....AVO SATVRNI
..........ODA GO

« Il est difficile, avec des fragments aussi imparfaits, de donner un sens à cette inscription. L'idée la plus naturelle qui se présente serait d'y voir un testament, si la partie que je suppose absente, ajoutée à ce qui reste de la brique, paraissait suffisante pour contenir des dispositions, même très-simples. Les premières lettres de la première ligne sont douteuses; j'en donne la lecture avec réserve : au lieu de VS FILIV, peut-être doit-on lire NIS FILIV, pour *filius* ou *filium*, et alors le mot en partie perdu serait un nom propre, et le mot *dodranti* aurait le sens de neuf onces que lui donnent les anciens. — Quant à la seconde ligne, c'est encore un nombre qui s'y trouve exprimé dans le mot CVINCVAGES [*im..*] ; il n'est pas probable que les lettres TO soient la terminaison de *quarto*, *quinto* ou *sexto*. L'ensemble de la ligne ne serait-il pas *acto quinquagesimo anno ?* Notons la présence des C dans le mot dont il s'agit. — La troisième ligne commence par les lettres AVO, précédées d'un signe incomplet qui ne paraît pas pouvoir être autre chose qu'un I, un N ou un V ; puis vient le mot SATVRNI, peut-être *Saturnin..* à un cas impossible à déterminer. — La dernière ligne est très-fruste ; on n'y lit distinctement que les lettres ODAGO, précédées de deux signes incomplets, dont le second pourrait être une S ou un C. Je ne connais pas de mots latins autres que des noms propres commençant par *Dago*. Pourrait-on, en complétant la lacune probable, lire *Dagomerus*, *um*, *i*, *o*, que l'on rencontre quelquefois dans l'antiquité? Une inscription publiée par Gruter [1], commence par les mots : *D. M. Daguo Dag....*

1. P. 868, n. 9.

« De plus habiles que moi pousseront, j'espère, cette analyse plus loin, et arriveront à déterminer l'objet et le sens de cette inscription. Mais, inexpliquée, elle conserve encore un vif intérêt par la matière sur laquelle elle est tracée, par la nature des lettres et les formes de l'écriture qui y sont employées; enfin, par les mots même isolés qu'elle renferme. J'avais cru un instant, en considérant *Dago* comme le commencement d'un nom germanique, et en comparant les caractères avec certains monuments de capitale rustique, pouvoir rapporter la brique de Château-bleau aux époques qui se rapprochent de la grande invasion des barbares et de la chute de l'empire d'Occident. Mais plusieurs de nos confrères, plus expérimentés que moi dans les matières d'épigraphie, sont d'avis que sa date doit être reculée jusqu'au IIIe siècle et même au delà, et je n'ai rien de mieux à faire que de me ranger à leur opinion. Mes recherches personnelles m'ont d'ailleurs fourni pour l'écriture des points de comparaison qui la confirment. Je puis citer, pour la forme de l'*a*, de l'*e*, de l'*n*, de l'*m*, de l'*u* et du *t*, plusieurs inscriptions gravées à la pointe sur les murailles de Pompéi, une inscription peinte de la même ville (*M. Holconium Priscum juri dicundo....*) publiée par M. Massmann, *Libellus aurarius*, p. 66, — une brique trouvée à Sabaria de Hongrie, conservée au musée de Pesth, et publiée dans le même ouvrage, p. 56; — enfin, les poteries et les moules en argile, trouvés en 1857 aux environs de Moulins, et sur lesquels on a relevé de nombreux noms de potiers tracés à la pointe avant la cuisson. Je regrette de ne pouvoir, dans une note comme celle-ci, donner à ces rapprochements tous les développements qu'ils comporteraient. Je compte y revenir plus tard, et pouvoir suivre, dans les temps romains, à côté de la capitale régulière que nous offre la plupart des inscriptions, une minuscule et une cursive qui formeraient la transition avec les écritures mérovingiennes, et dont on trouve la trace, non-seulement sur l'argile et sur les enduits des murailles, mais même sur les

monuments de pierre dure où la matière a été entamée avec effort et par le ciseau.

« Je passe à la seconde inscription trouvée à Châteaubleau. Nous l'avons découverte, mes compagnons et moi, chez un paysan qui a consenti volontiers à s'en dessaisir en faveur de la bibliothèque de Provins. Comme la précédente, elle est tracée à main libre sur une tuile à rebords. Les traits sont profonds et on ne peut douter qu'ils aient été creusés à la pointe au moment où l'argile était encore molle.



« Quel est le mot tracé sur notre brique, et qui se trouve interrompu par une brisure? Les quatre premières lettres ne font point de doute SABI. Au premier abord, on prendrait la lettre suivante pour un N; mais en y regardant de près, on reconnaît que le premier jambage est plus incliné qu'il ne conviendrait dans ce cas, et que le troisième trait ne peut avoir eu de liaison avec les deux autres. Serait-ce un A? Mais la lettre manque de ce petit trait vertical, qui distingue le premier A.

« Quelle que soit sa forme, c'est un nom propre qui a été écrit sur la brique de Châteaubleau en capitales de 7 centimètres de hauteur. Il n'y a guère lieu de penser que ce soit le nom du fabricant; peut-être est-ce une enseigne, quoiqu'il soit étonnant, dans ce cas, que la tuile ait reçu son rebord ordinaire. Quant à la date, la forme des caractères, la présence du petit trait vertical que j'ai signalé dans l'intérieur du premier A, me font penser qu'elle peut être reculée jusqu'aux premiers siècles de la possession de la Gaule par les Romains.

« D'après une lettre de M. l'instituteur Burin, que je

me plais à remercier ici, une dernière découverte a été faite dans un puits de grande dimension situé près de l'église et qu'un habitant a mis à nu en cherchant des pierres à bâtir. Les premières couches de terre dont ce puits était rempli, ont donné, outre de grosses pierres, des débris nombreux de tuiles et de briques romaines, un petit bronze de Constantin, des dalles en moellon, polies d'un côté, et recouvertes, à ce qu'il paraît, d'un enduit noirâtre. En fouillant plus profondément, on a trouvé une statuette sans tête, en pierre grossièrement sculptée, de 0m35 de hauteur, un fragment de colonne, qui paraît avoir servi de piédestal à cette statuette, plusieurs autres fragments de colonnes, un morceau de pierre sculptée, et une feuille de plomb à toiture. Arrivé à 6 mètres de profondeur, le propriétaire, ne trouvant plus que de petites pierres, des cendres et des clous, a cessé la fouille, ce que l'on doit vivement regretter.

« Tel est l'état des découvertes faites jusqu'ici à Châteaubleau. Espérons que des recherches entreprises avec méthode, des fouilles surtout, donneront des lumières sur divers points encore obscurs, et feront apparaître de nouvelles inscriptions. Je ne crois pas, du reste, que la localité romaine qui existait sur l'emplacement que Châteaubleau occupe aujourd'hui, ait jamais été bien considérable. »

M. Vallet de Viriville fait passer sous les yeux des membres présents une tapisserie fabriquée en Allemagne, au xve siècle, comme celle dont M. Quicherat a entretenu la Société dans une précédente séance.

Séance du 17 novembre.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

Le secrétaire perpétuel de la Société philotechnique

adresse quelques billets pour la séance publique de cette Société, séance qui aura lieu le 28 novembre.

Travaux.

M. de Longpérier apporte, à l'appui de l'opinion qu'il avait émise sur l'âge des fibules apportées à la Société par M. de Beaulieu dans la séance précédente, une collection de fibules de bronze appartenant au Musée; il montre comment la forme des fibules en croix s'est altérée, et comment ces ornements ont pris sous les mérovingiens une tournure qui rappelle la patte de nos épaulettes modernes [1].

La fibule cruciforme est bien celle dont les Romains faisaient usage à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve. A cet égard, M. de Longpérier montre un bel et curieux exemple de la manière dont cette fibule s'attachait. Il présente le moulage du magnifique diptyque d'ivoire conservé dans le trésor de la cathédrale de Monza, monument qui représente suivant les uns Gratien, Valentinien II et Justine, suivant d'autres Galla Placidia, Valentinien III et l'un des deux généraux rivaux Aëtius ou Bonifatius. Dans le premier cas le diptyque aurait été sculpté vers 380, dans le second cas avant 429. Les fibules cruciformes qui attachent le manteau des deux personnages masculins se dressent sur leur épaule, le croisillon et la boule supérieure étant tournés en bas. La partie allongée est décorée des deux côtés de cet ornement découpé qui se remarque dans la fibule de M. de Beaulieu et qui avait paru à un membre de la Société être un détail propre au XIe siècle. M. de Longpérier montre que ce détail, bien caractérisé sur le diptyque de Monza, se retrouve encore sur divers objets du Ve et du

1. Voy. Lindenschmit *Ueber eine besondere Gattung von Gewandnadeln aus deutschen Græbern des V und VI Jahrhunderts*, publ. par la Société arch. de Mayence, 1851, in-4°, IIIe livr. Voir aussi l'abbé Cochet, *La Normandie souterraine*, p. 19, 41, pl. XI, n. 22; pl. XIII, n. 21; pl. XV, n. 3; pl. XVII, n. 2.

vi^e siècle. C'est de ce même ornement que se compose la galerie découpée qui supporte le plateau d'or trouvé à Gourdon avec des monnaies des rois bourguignons Gondebaud et Sigismond.

La fibule présentée par M. de Beaulieu offre encore une particularité curieuse : le croisillon de droite se dévisse et permet de retirer l'aiguille centrale de la gaîne où elle est engagée par le bas. Cette disposition se retrouve identiquement dans la fibule d'or recueillie dans le tombeau de Childéric à Tournay [1], objet antérieur à l'an 481.

Quant aux deux fibules d'or en forme de disques, communiquées également par M. de Beaulieu, elles sont aussi mérovingiennes. L'une, ornée de petits anneaux de filigrane, est semblable à celle que M. l'abbé Cochet a publiée dans sa *Normandie souterraine*, 2e éd. pl. XIII, n° 1, et l'autre, qui est décorée de verre rouge, offre l'analogie la plus frappante avec un bijou d'or mérovingien trouvé par le même antiquaire et figuré à la page 121 de la *Normandie souterraine*, première édition [2].

M. Peigné-Delacour annonce qu'il a visité tous les lieux des départements de l'Oise et de l'Aisne, qui sont considérés comme ayant été occupés, à l'époque mérovingienne, par des métairies ou *villas* royales, et que dans tous ces lieux il a constaté l'existence d'un emplacement considérable, de forme rectangulaire, entouré d'un fossé fort large et encore parfaitement visible. Ces lieux sont *Les Ageux*, près de Verberie ; *Maumaques*, près du Plessis-Brion ; *Loire*, au centre d'une section de la forêt de Coucy que l'honorable correspondant regarde comme étant la forêt de *Ligurium* mentionnée dans le capitulaire de Kiersy ; enfin, *Bretigny*, *Servais*, *Rouy* (*Rusiacum*), *Versigny* et *Lanuruy*.

M. Huillard-Breholles fait la communication suivante :

1. Voy. Chiflet *Anastasis Childerici Regis*, p. 182.
2. Conf. Lindenschmit, mém. cit., p. 4.

LES ARÈNES DE PARIS.

« Les détails intéressants que nous a fait connaître M. Delisle, dans la dernière séance, m'ont inspiré le désir de chercher sur quel point était situé le *lieu dit des Arènes*, qui devait évidemment son nom à cet ancien amphithéâtre. Je crois que Sauval, Félibien et Jaillot se sont mépris en circonscrivant cet emplacement dans l'espace compris entre les rues Saint-Victor, des Boulangers, des Fossés-Saint-Victor et Neuve-Saint-Étienne, emplacement qui portait, il est vrai, le nom de *clos des Arènes* au XV[e] et au XVI[e] siècle ; mais en conférant les anciens titres de Sainte-Geneviève et de la Sorbonne, qui se partageaient la censive du lieu dit *les Arènes*, il devient évident qu'il faut placer ce lieu au-dessus de la rue des Fossés-Saint-Victor, dans le périmètre compris entre les anciennes rues Clopin et Bordelles. Ce lieu était coupé par l'enceinte de Philippe-Auguste et dominait Saint-Victor à une époque où tout le versant de la montagne qui regarde l'est était encore planté de vignes. Un acte de 1307, qui n'a été cité nulle part, est très-précis à cet égard. On y lit : *tria quarteria vineæ desuper sanctum Victorem juxta muros villæ Parisiensis in loco qui dicitur* AD ARAINAS. Au XIII[e] et au XIV[e] siècle, le clos *des Arènes* dépendant de Sainte-Geneviève était parfaitement distinct du clos de Saint-Victor, avec lequel il se confondit plus tard, à mesure que les constructions restreignirent l'espace consacré à la culture de la vigne. C'est, selon nous, vers l'emplacement de l'ancien collége de Boncourt, et à la même hauteur que le palais des Thermes, qu'il faudrait chercher les traces des anciennes *arènes* de Paris. »

M. Peigné-Delacour rappelle à la Société qu'il a découvert, il y a plusieurs années, près du Port à l'Anglais, canton de Villejuif, les traces d'un ancien lit de la Seine,

depuis longtemps desséché, et qu'il y a trouvé en nombre assez considérable des haches celtiques, des défenses de sanglier, des glands de chêne, objets qui sont aujourd'hui conservés au musée de Sèvres.

M. Quicherat donne une première lecture du mémoire de M. d'Arbois de Jubainville, *sur les voies romaines de l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube*. La Compagnie décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

Séance du 1er décembre.

Présidence de M. de La Villegille, ancien président.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau ; sont élus dans autant de scrutins successifs :

Président, M. Huillard-Breholles.
Premier vice-président, M. Jules Marion.
Deuxième vice-président, M. Eugène Grésy.
Secrétaire, M. Cocheris.
Secrétaire adjoint, M. Egger.
Trésorier, M. le commandant de La Mare.
Bibliothécaire archiviste, M. de Montaiglon.
Membres de la commission des impressions, MM. Michelant, Bourquelot et Renier.
Membres de la commission des fonds, MM. Beulé, Maury, et Vallet de Viriville.

M. Grésy remercie la Société de l'honneur qu'elle vient de lui faire en le nommant l'un de ses vice-présidents.

M. de Longpérier dépose sur le bureau une planche dessinée et gravée par M. C. Sauvageot, pour la note de M. Ernest Menault, sur la *Pierre clouée* de Champbeaudoin, planche dont M. Sauvageot veut bien faire hommage à la Société. M. le président prie M. de Longpérier de trans-

mettre à MM. Sauvageot et Ménault les remercîments de la Société.

Séance du 8 décembre.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

M. d'Arbois de Jubainville, archiviste du département de l'Aube, demande le titre d'associé correspondant. Il a pour présentateurs MM. de Beaulieu et Bourquelot; MM. Quicherat, L. Delisle et Cocheris sont chargés de faire à la Société un rapport sur sa candidature.

M. Ch. Bataillard demande à passer parmi les membres honoraires. La commission chargée de présenter un rapport sur cette demande sera composée de MM. de Beaulieu, Bourquelot et Nicard.

Travaux.

M. Renier présente à la Société, de la part de M. Edmond Le Blant, un mémoire intitulé : *De la question du vase de sang*. Il fait ressortir l'importance de la question traitée dans ce mémoire, et termine en disant que l'auteur lui paraît l'avoir complétement résolue.

M. Le Blant, qui assiste à la séance, reçoit les remercîments de la Société.

M. Peigné-Delacour présente, de la part de M. de Cagny, une tuile romaine trouvée à une profondeur d'environ 0^{m}. 20, dans les fondations d'un ancien édifice, au lieu dit *la Justice d'Ennemain*, près de l'ancien chemin de Salvy à Ennemain (Somme, cantons de Nesle et de Ham).

M. Cocheris fait, au nom de la commission chargée d'examiner les titres de M. Cauvel de Beauvillé, un rapport dans lequel il conclut pour l'admission de ce savant au nombre des associés correspondants nationaux. On passe au scrutin sur ces conclusions, qui sont adoptées; en conséquence

M. Cauvel de Beauvillé est proclamé associé correspondant de la Société, à Montdidier, département de la Somme.

M. de Beaulieu dépose sur le bureau un rapport manuscrit adressé au ministre de la guerre, par M. Robert, sur quelques marbres antiques trouvés à Kustendjé, dans la Dobrudcha, et apportés en France par les soins de l'intendance militaire. Ce rapport est renvoyé à M. Renier, qui se propose de présenter à la Société un travail sur ces monuments.

M. Nicard informe la Compagnie que M. Bardin, professeur à l'École polytechnique, se ferait un plaisir de lui communiquer les plans en relief de la montagne d'Alise-Sainte-Reine, et du massif d'Alaise, en Franche-Comté, s'il pensait que cette communication pût lui être agréable.

La Société prie M. Nicard de remercier en son nom M. Bardin, et de lui dire qu'elle recevra avec un grand intérêt sa communication.

M. Edmond Le Blant fait une première lecture de son mémoire *sur les inscriptions de l'autel du village de Minerve* (Hérault)[1]. La Société décide qu'elle en entendra une deuxième lecture.

M. Grésy fait, au nom de la commission des fonds, un rapport sur la gestion du trésorier pendant l'année 1857. Conformément à ses conclusions, cette gestion est approuvée, et des remercîments sont votés à M. le commandant de La Mare.

M. Peigné-Delacour annonce qu'il a visité dernièrement, avec M. de Beauvillé, l'emplacement de *Gratepanse-lès-Ferrières*, hameau, aujourd'hui détruit, qui était situé à l'extrémité orientale du département de l'Oise, à huit kilomètres de Montdidier ; il y a remarqué deux enceintes, circonscrites par des ravins, qui lui ont paru être les restes d'un *oppidum* gaulois, et il n'hésite pas à placer en cet en-

1. Voy. plus haut, p. 155, le compte rendu de la séance du 3 novembre.

droit la ville de *Bratuspantium* mentionnée dans les Commentaires.

Séance du 15 décembre.

Présidence de M. Huillard-Bréholles, vice-président.

Correspondance.

M. le président donne lecture de la lettre suivante, qui vient de lui être remise de la part de M. le comte de Nieuwerkerke :

« Monsieur le président et cher confrère,

« J'ai bien regretté de n'avoir pas été dans la possibilité de me rendre à l'invitation qui m'a été faite d'assister à la séance du 1er décembre, dans laquelle le bureau a dû être renouvelé.

« J'eusse voulu remercier nos confrères de l'honneur qu'ils avaient bien voulu me faire, en me nommant leur président pendant l'année qui vient de s'écouler.

« J'eusse voulu aussi m'excuser auprès d'eux de n'avoir pu, à cause de mes occupations et de mes absences de Paris, user du droit si agréable qu'ils m'avaient confié.

« Veuillez être l'interprète de mes regrets auprès de mes chers confrères, et leur donner l'assurance que je serai toujours heureux de leur offrir l'hospitalité au palais du Louvre. Une Société composée d'hommes aussi distingués me semble y avoir tous les droits possibles, et je regrette que le local que j'ai pu affecter à leurs réunions ne soit pas plus digne d'eux.

« Veuillez agréer, Monsieur le président et cher confrère, l'expression de mes meilleurs et plus dévoués sentiments.

« Comte de Nieuwerkerke. »

La Société décide que cette lettre sera insérée au procès-verbal de la séance et publiée dans le *Bulletin*.

M. Ferreira-França écrit qu'il est chargé par le gouvernement brésilien d'ouvrir des relations entre les sociétés savantes de la France et celles du Brésil, relations au moyen desquelles ces sociétés pourront échanger régulièrement leurs publications.

Le président du Musée germanique de Nuremberg adresse les publications de cet établissement.

La Société, sur la proposition de M. le président, et après avoir entendu le rapport de M. l'archiviste bibliothécaire, décide qu'elle adressera au Musée germanique de Nuremberg la collection de ses Mémoires à partir du tome Ier de la troisième série, et la série complète de ses Annuaires.

M. le secrétaire est chargé d'écrire à M. Ferreira-França, pour lui demander de plus amples renseignements sur la mission qui lui a été confiée par son gouvernement.

M. de Longpérier fait passer sous les yeux des membres présents un aigle de bronze, qui semble avoir fait partie d'une enseigne romaine. Ce précieux monument a été trouvé près du Petit-Pont, dans la Seine, par M. Darcel, ingénieur des ponts et chaussées, qui en a fait don au Musée du Louvre.

Le même membre entretient la Compagnie d'un nouveau procédé de gravure très-économique, et qui pourrait, suivant lui, être employé avantageusement à la reproduction des dessins qui doivent être insérés dans le *Bulletin*. L'inventeur de ce procédé est M. Gillot.

M. Edmond Le Blant commence la deuxième lecture de son *Mémoire sur les inscriptions de l'autel du village de Minerve* (département de l'Hérault).

La Société décide qu'elle en entendra la fin dans sa prochaine séance.

LISTE
BIBLIOGRAPHIQUE
DES
OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant le quatrième trimestre de l'année 1858.

I. — Journaux et revues.

L'Abbevillois, numéro du 21 septembre 1858, contenant un article sur *les Antiquités celtiques* de M. Boucher de Perthes.

Archives de l'art français, dirigées par M. A. de Montaiglon. 8ᵉ année, 5ᵉ livraison. 15 septembre 1858, in-8.

La Gazette de Savoie, numéros des 13 et 14 septembre 1858, contenant un article sur la Société savoisienne d'histoire et de littérature.

L'Institut, journal des Sciences et des Sociétés savantes en France et à l'étranger, 2ᵉ section, *Sciences historiques*, 23ᵉ année, nᵒˢ 266 à 273, février à septembre 1858.

Journal des Savants, août à novembre 1858, in-4.

Revue de l'Art chrétien, dirigée par M. l'abbé J. Corblet, 2ᵉ année, nᵒˢ 9 à 11, septembre à novembre 1858, in-8.

Revue numismatique belge, 3ᵉ série, tome II, 3ᵉ livraison. Bruxelles, 1858, in-8.

— *Table alphabétique des 12 volumes composant les deux premières séries* (1842-1856), par M. Alex. Pinchart, in-8.

II. — Publications des Sociétés savantes.

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de France, tome XXIII, IIe partie. Paris, Imprimerie impériale, 1858, in-4.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1re série, tome V, IIe partie. Paris, Imprimerie impériale, 1858, in-4.

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale, publiés par la même académie, tome XVI, Ire partie; tome XVII, Ire partie; tome XVIII, Ire partie; tome XIX, IIe partie. Paris, Imprimerie impériale, 1858, 4 vol. in-4.

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 2e série, tome I, feuilles 20 et 21, in-8.

L'Investigateur, journal de l'Institut historique, 3e série, tome VIII, nos 282, 283, 284; mai, juin, juillet 1858, in-8.

Aube. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.*

Nos 41 à 64, années 1832-1837.
Nos 89 à 100, années 1844-1846.
Table générale des matières contenues dans les nos 1 à 100 de la 1re série, 1822 à 1846.
Tome XX. 2e série, tome VII. Nos 39 et 40, 3e et 4e trimestres de 1856.
Tome XXII. 2e série, tome IX. Nos 45 et 46, 1er et 2e trimestres de 1858.

Calvados. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de*

Normandie, 3e série, IIIe volume (XXIIIe volume de la collection), Ire partie. Caen, novembre 1858, in-4.

Ce volume contient les rôles normands et français et autres pièces tirées des Archives de Londres par Bréquigny, en 1764, 1765, 1766.

— Programme du sujet du prix proposé pour 1859 par la Société des Antiquaires de Normandie, feuille in-8.

Charente. — *Annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente.* Tome XL. N° 1, janvier, février et mars 1858. N° 2, avril, mai et juin 1858.

Creuse. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.* Tome III, 1er bulletin. Guéret, août 1858.

Garonne (Haute-). — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.* 5e série, tome II. Toulouse, 1858, in-8.

Hérault. — *Publications de la Société archéologique de Montpellier.* Nos 24, 25, 26, in-4.

Loire. — *Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.* Saint-Étienne, 1857, in-8. Tome I, Annales, juillet à décembre 1857. Mémoires, pages 257-416.

Marne. — *Travaux de l'Académie impériale de Reims.* XXVe volume, année 1856-1857. Nos 1 à 4, 2 volumes in-8. Reims, P. Regnier, 1857 et 1858.

Meurthe. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1857. Nancy, 1858, in-8.

Moselle. — *Programme des prix à décerner en* 1859 *par l'Académie impériale de Metz,* feuille in-8.

Nord. — *Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille,* année 1857. 2e série, IVe volume. Lille, 1858, in-8.

— *Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes*, in-8. Pages 47-76.

— *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'avancement des sciences*, 1857-1858. Dunkerque, 1858, in-8.

Pas-de-Calais. — *Bulletin historique des Antiquaires de la Morinie*, 7e année, 26e, 27e et 28e livraisons, avril à décembre 1858, in-8.

Rhin (Haut-). — *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*. IIe volume, 1857-1858, 4 livraisons in-8.

Sèvres (Deux-). — *Société de statistique du département des Deux-Sèvres*. 1re livraison, 1858, Niort.

Somme. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme*. Amiens, année 1858-1859, 1re livraison.

— *Notices et extraits des documents manuscrits conservés dans les dépôts publics de Paris et relatifs à l'histoire de la Picardie*, par M. Cocheris. Paris, 1858.

Publiés par la Société des Antiquaires de Picardie.

— *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*. Année 1858. N° 3. Amiens, 1858, in-8.

Var. — *Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon*. 24e et 25e années, 1857, 1858. Toulon, 1858, in-8.

— *Séance publique de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Var, séant à Toulon*, 1857, 27e année. Toulon, 1858, in-8.

Vienne (Haute-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*. Tome VIII, 3e livraison. Limoges, 1858, in-8.

Feuilles 7-9. Nobiliaire, feuilles 18, 19.

Vosges. — *Annales de la Société d'émulation du départe-*

ment des Vosges. Tome IX, 3e cahier, 1857. Épinal, 1858, in-8.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* N° 1. Auxerre, 1858, in-8.

BELGIQUE. — *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. Liste chronologique des édits et ordonnances des Pays-Bas autrichiens,* de 1751 à 1794. IIe partie, 1781-1794. Bruxelles, 1858.

NUREMBERG. — System des deutschen Geschichts- und Alterthumskunde entworfen zum Zwecke der Anordnung der Sammlungen des germanischen Museums von Frh. H. v. u. z. Aufsess., 1853, in-4 de 18 p.

— Jahresbericht des Germanischen nationalmuseums in Nurnberg, vom september 1853 bis Ende August 1854, mit Rückblick auf das Jahr 1852 verfasst von dessen I. Secretär Dr W. Harless. 1854, in-4 de 18 p.

— ... vom september 1854 bis Ende August 1855 verfasst von dessen I. Secretär Dr J. Müller, 1855, in-4 de 28 p.

— ... vom Anfang September 1855 bis 1. October 1856. 1856 in-4 de 44 p.

— ... vom 1. October 1856 bis Ende 1857. 1858, in-4 de 40 p.

— Anzeiger für Kunde der Deutschen vorzeff. Organ des germanischen Museums, in-4.

1853. n. 1-6. Juill.-décembr. 135 p.
1854. n. 1-12. 307 p.
1855. n. 1-12. 335 p.
1856. n. 1-12. 399. p.
1857. n. 1-12. 403 p.
1858. n. 1-10. Janvier à octobre, 343 p.

— Denkschriften des germanischen Nationalmuseums.

Ier volume, Ire partie, Nurnberg, 1856, Organismus und literarische sammlungen. 483 p. Ier volume, IIe partie, 1856. Kunst und alterthums-sammlungen. 382 p.

CANADA. — *The Canadian journal of industry, science and art conducted by the editing committee of the Canadian institute.* New series, september 1858. Toronto, broch. in-8.

III. Ouvrages divers.

BARTHELEMY (Anatole de). — *Tombeau de saint Dizier, évêque et martyr.* Paris, 1858, in-4. Extrait des *Annales archéologiques.*

— *La numismatique en* 1857. (Extrait de la Revue d'Alsace).

BEAUVILLÉ (Victor CAUVEL DE). — *Histoire de la ville de Montdidier.* 3 vol. in-4. Paris, 1857-1858.

BERNARD (Auguste). — *Description du pays des Ségusiaves pour servir d'introduction à l'histoire du Lyonnais (Rhône et Loire).* Paris et Lyon, 1858, in-8.

CARNEL (l'abbé de). — *Chants liturgiques d'Adam de La Bassée, chanoine de la collégiale de St-Pierre à Lille.* Gand, 1858, brochure in-8 avec fac-simile.

CASTAN (Auguste). — *Les tombelles celtiques du massif d'Alaise.* 1858, in-8 avec pl. Extrait des *Mémoires de la société d'émulation du département du Doubs.*

CHALON (Renier). — *Tiers de sol mérovingien.* Bruxelles, 1858, in-8. Extrait de la *Revue numismatique belge.*

— *Nouvelle classification des monnaies de Jeanne, duchesse de Brabant.* Bruxelles, 1858. Extrait de la *Revue numismatique belge.*

— *Une monnaie de Blankenberg.* Bruxelles, 1858. Extrait de la *Revue numismatique belge.*

DESCHAMPS DE PAS (L.) — *Siége de St-Quentin*, en 1638. St-Omer, 1858, in-8.

DEVERIA (Théodule). — *Notice des antiquités égyptiennes du musée de Lyon*. Lyon, 1857, in-4.

— *Spécimen de l'interprétation des écritures de l'ancienne Égypte*. Paris, Maisonneuve, 1858, in-4. Extrait des *Recherches sur l'écriture des différents peuples*, par M. Léon de Rosny.

DOUBLET DE BOIS-THIBAULT. — *Notice sur un reliquaire donné en 1680 aux Hurons de Lorette, en la nouvelle France, par le chapitre de l'église de Chartres*. Paris, Leleux, 1858, in-8. Extrait de la *Revue archéologique*.

DUSSIEUX (Louis) et Eudore SOULIÉ. — *Mémoire sur la mort de Louis XIV, par le marquis de Dangeau*. Paris, Didot, 1858, in-8. Extrait du tome XVI des *Mémoires du marquis de Dangeau*.

EGGER. — *Observations historiques sur la fonction des secrétaires des princes chez les anciens*, lues à la séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut. Paris, Didot, 1858, in-8.

GRÉSY (Eugène). — *Catalogue raisonné de l'œuvre de Langot, graveur Melunois*. Melun, Michelin, 1858, in-8.

LE BLANT (Edmond). — *La question du vase de sang*. Paris, Durand, 1858, in-8.

MONNIER (Désiré). — *Annuaire du département du Jura*, 1858 ; seconde série, 19e année. Lons-le-Saulnier, 1858. in-8.

MONTAIGLON (Anatole de). — *Le Louis XIV du cavalier Bernin*. Bruxelles, septembre 1858, in-8. Extrait de la *Revue universelle des arts*.

PRÉVOST (F.) — *Recherches sur le blocus d'Alesia. Mémoire en faveur d'Alise*. Montpellier, 1858, in-8.

Roy-Pierrefitte (l'abbé J. B. L.). — *Histoire de la ville de Bellac (Haute-Vienne), suivie de quelques notes sur le bourg de Rançon*. Limoges, 1851, in-8.

— *Notes historiques sur le culte de la Sainte Vierge dans le diocèse de Limoges*. Limoges, 1858, in-8.

Vallet de Viriville. — *Note sur un exemplaire relié de la Pragmatique Sanction, imprimé à Paris en* 1507, br. in-8. Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 2e trimestre de 1858.

— *Chronique de Charles VII, roi de France*, par Jean Chartier, nouvelle édition, revue sur les manuscrits. Paris, Jannet, 1858, 3 vol. in-16. (Bibliothèque Elzevirienne).

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

